

Innovation
Environnement
Architecture
Ville
Con
Pro
Pla
Visi
Ray
Dur
Elev
Col



Métropole
du Grand Paris



INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

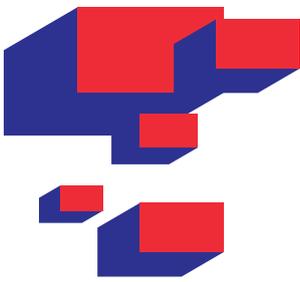
Les lauréats 2017
de l'appel à projets

Dossier de presse - 18 octobre 2017

En partenariat avec

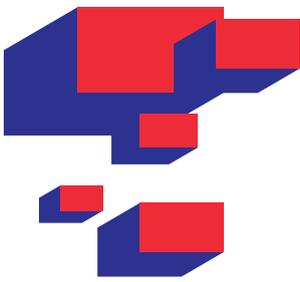


Inventer Imaginer
Expérience Oser



SOMMAIRE

P. 3	Communiqué de presse
P. 9	Remerciements
P.11	Carte des sites
P. 13	Chiffres clés
P. 15	Les points saillants de la consultation
P. 33	Fiches lauréats



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 18 OCTOBRE 2017

« Inventons la Métropole du Grand Paris »

Les résultats

Proclamation des lauréats des 51 sites de l'appel à projets

Les résultats sont en ligne : www.inventonslametropoledugrandparis.fr

Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, Michel Cadot, préfet de la Région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du **Grand Paris**, ont dévoilé aujourd'hui la liste des lauréats **des 51 sites de l'appel à projets** « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Cette annonce a réuni plus de 2 000 personnes au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne.

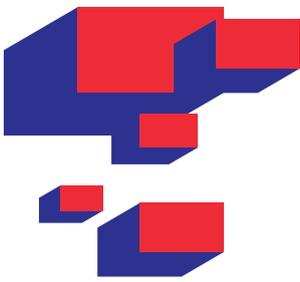
La plus grande consultation internationale d'aménagement et d'urbanisme d'Europe

Cette annonce clôt une séquence inédite par son ampleur. Au terme de la procédure, 55 sites, proposés par les maires de la Métropole du Grand Paris, ont été retenus. 153 groupements finalistes ont été auditionnés du 18 septembre au 13 octobre 2017. Aujourd'hui, 51 projets ont été sélectionnés. Le dialogue se poursuit pour trois sites (Rosny-sous-Bois, Hôtel Logistique Bercy-Charenton à Paris et Charenton-le-Pont). Il n'a pas été donné de suite aux propositions concernant le site de Gentilly.

Projets immobiliers, bâtiments tertiaires, zones de loisirs, espaces verts, sites sportifs, lieux culturels... Les lauréats de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » vont transformer le visage de la Métropole. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils valorisent des sites à fort potentiel de développement et constituent de nouvelles opportunités pour les habitants du Grand Paris. Ils sont des marqueurs forts de la transformation de la Métropole et de ses ambitions pour les décennies qui viennent.

L'innovation réside également dans la capacité des projets à s'adapter aux caractéristiques du territoire métropolitain. Certains composent avec de fortes contraintes dans des sites de renouvellement urbain. D'autres répondent aux attentes des habitants avec des installations culturelles et sportives. En outre, 13 hectares d'espaces verts supplémentaires verront le jour.

L'appel à projets s'articule également avec l'autre grand chantier en cours, le Grand Paris Express. Un tiers des sites est localisé à proximité immédiate d'une future gare du nouveau métro.



Métropole
du Grand Paris



Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, a salué « *des projets d'une grande ambition qui respectent la réalité du territoire métropolitain et de ses habitants. Les maires ont saisi l'initiative de cette grande consultation. Les promoteurs, les investisseurs, les architectes, les start-ups et les représentants de la société civile ont joué le jeu de cet appel à projets. Le marché a répondu au-delà de nos espérances. Cette consultation est un test qui confirme, s'il le fallait, l'attractivité de la Métropole à l'échelle internationale. Les projets, qui représentent 7,2 milliards d'euros d'investissements privés, vont profiter à des centaines de milliers d'habitants du Grand Paris, que ce soit en matière de logement ou d'accès à l'emploi, à la formation et aux loisirs. Le pari d'une Métropole au rayonnement international est gagné !* »

Michel Cadot, préfet de la région **d'Île**-de-France, préfet de Paris : « *Ce concours a été une formidable opportunité de penser le nouveau Grand Paris, non pas à travers un prisme institutionnel traditionnel, mais en partant au contraire de la vie quotidienne des Franciliens et de leurs aspirations. Les projets lauréats construisent ainsi le futur de ses habitants en développant des nouveaux lieux et des nouveaux usages au plus proche des spécificités et des besoins de chaque territoire. Il contribue à créer une marque du Grand Paris, visible à l'échelle de la France et à l'international* ».

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris : « *19 des 51 sites de l'appel à projets sont situés à proximité immédiate d'une gare du Grand Paris Express. Ces quartiers structurants pour la Métropole accueilleront les projets les plus ambitieux. Ils représentent à eux seuls un investissement de 4,5 milliards d'euros et plus de 8 000 logements. Ils totalisent aussi, avec 90 hectares, la moitié des surfaces mises en consultation. Le nouveau métro permettra aussi aux habitants de la Métropole d'accéder rapidement aux centres urbains qui vont voir le jour* ».

Des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux majeurs pour les habitants de la Métropole

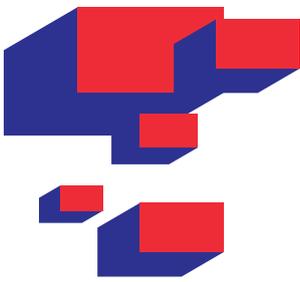
Les projets d' « Inventons la Métropole du Grand Paris » représentent 7,2 milliards d'euros d'investissements privés et financés, dont les deux tiers sont consacrés à la construction et à l'aménagement des sites identifiés et proposés par les maires.

La Caisse des Dépôts et Consignations et le Commissariat Général à l'Investissement, partenaires privilégiés de la consultation, apporteront respectivement 200 et 100 millions d'euros pour la mise en œuvre de ces projets.

ACTIVITÉ ET EMPLOI

Pendant la phase de chantier de ces projets, 65 500 personnes seront employées sur une durée projetée de sept ans. Une fois réalisés, les programmes permettront d'accueillir 53 900 emplois dans les 867 000 mètres carrés de nouveaux bâtiments d'activités économiques, répondant à des critères d'innovation avancés (environnement, fonctionnalité, bien-être...).

La recherche et le développement (R&D) est également au cœur de l'appel à projets. Par exemple, la programmation V.0² à Vauclouson est appelée à devenir une référence en matière d'économie verte. A Courcouronnes, le projet de la Tour Horizons crée un



écosystème local de développement économique s'inscrivant à la croisée des domaines de la silver économie et des nouvelles technologies nées du numérique.

LOGEMENT

Le logement est également au cœur de la consultation. C'est le deuxième domaine développé par les lauréats, avec 14 290 nouveaux logements, permettant d'accueillir environ 27 400 habitants. Les lauréats ont été créatifs, mettant généralement en valeur le confort du cadre de vie, l'environnement et la qualité des méthodes constructives.

Réversibilité, modularité, utilisation des données et connexion des bâtiments, diminution des bilans carbone des habitations, logement alternatif, fonctionnement collaboratif et intergénérationnel, qualité de vie... Nombreuses sont les pistes pour faire de la Métropole du Grand Paris un laboratoire d'expérimentations pour habiter mieux et autrement.

QUARTIERS DE GARE

Le Grand Paris Express sera l'axe structurant de la Métropole. Il reliera entre eux de nombreux sites concernés par l'appel à projets. Les quartiers de gare accueilleront 19 projets d'aménagement dans ce cadre, avec un équilibre entre projets tertiaires et logements. Plus de 8 000 logements sont programmés sur ces seuls sites. Ces projets sont également d'une grande ambition, puisqu'ils totalisent la moitié des surfaces mises en consultation et 4,5 milliards d'euros d'investissement.

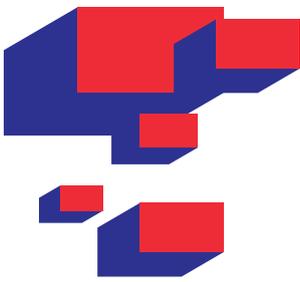
A Saint-Denis Pleyel, hub ferroviaire du Grand Paris Express, le projet « Les Lumières Pleyel » va transformer le quartier, avec des bâtiments tertiaires et des espaces dédiés à la culture et à la création. A Antony-pôle (ligne 18), le programme prévoit la création d'un campus dédié à l'innovation (bureaux, incubateur, showroom, fablab...). Aux Ardoines, à Vitry-sur-Seine (ligne 15 Sud), 139 832 m² vont sortir de terre, incluant 97 277 m² de tertiaire, de nombreux commerces et des résidences.

TOURISME

« Inventons la Métropole du Grand Paris » est aussi au service du développement touristique. 85 000 m² de surfaces hôtelières, représentant 2 000 chambres d'hôtels, seront aménagées. Elles permettront d'attirer chaque année près de 200 000 touristes et visiteurs, qui soutiendront ainsi l'économie métropolitaine. Certains sites hôteliers sont connectés à des centres de conférences, comme sur le site de Marne Europe à Villiers-sur-Marne, où un centre des congrès pouvant accueillir 2 000 personnes verra le jour. Le projet Espaces Libres à Saint-Ouen contribuera à renforcer l'attractivité des Pucés de Paris Saint-Ouen avec le développement d'un lieu dédié au design.

ENVIRONNEMENT

La Métropole du Grand Paris s'est donné pour objectif de faire revenir la nature en ville. Plusieurs projets s'appuient sur les nouveaux usages que la nature fait surgir. Ainsi, le projet Ecotone à Arcueil s'inspire de la démarche du biomimétisme. A Sevran, le projet Terre d'Eaux est conçu autour et à partir du milieu vivant de l'eau.



Métropole
du Grand Paris



Le climat et l'économie circulaire ont fait l'objet de stratégies innovantes en matière de lutte contre le changement climatique. Economie circulaire, solutions bioclimatiques, réemploi de matériaux sont au cœur de nombreux projets.

Huit hectares sont dédiés à l'agriculture urbaine. Par exemple, à Morangis, une exploitation agricole de 7 780 m² permettra d'y mener des activités agri-urbaines : agriculture bio, en permaculture et en circuit court, verger, poulailler, rucher.

CULTURE ET CRÉATION

La construction métropolitaine repose sur la vision que l'art et la culture portent sur le futur de la ville. Les jurys ont porté une attention particulière à la place qui était accordée à l'émotion culturelle.

A Clichy-la-Garenne, la Maison du Peuple accueillera une partie des collections permanentes du Musée national d'art moderne – Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou. Le Fort dit de Romainville, aux Lilas, deviendra un lieu de production et de diffusion d'œuvres culturelles. A La Courneuve, la Fabrique des cultures permettra l'émergence d'un quartier à ce jour unique en son genre via une programmation culturelle faisant appel aux habitants.

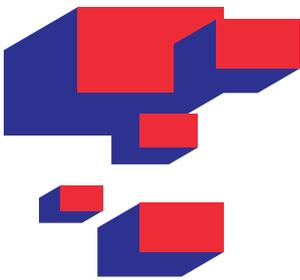
ARCHITECTURE

Quartiers de gare, sites patrimoniaux, cœur de ville, friches urbaines : la diversité des sites proposés par « Inventons la Métropole du Grand Paris » a permis aux candidats de déployer une large palette de savoir-faire techniques et d'innovations architecturales pour aboutir à des projets sur-mesure et traduisant une grande intelligence du lieu. Le concours a su attirer, au côté de jeunes agences françaises (Encore Heureux, Muoto, Des clics et des calques, Maud Caubet architectes...) les grands noms de l'architecture internationale (Dominique Perrault, Snøhetta, Kengo Kuma, Rogers Stirk Harbour & Partners, Castro Denissos Associés, ANMA Nicolas Michelin & Associés, Stefano Boeri...).

La présence de sites industriels, tels que le site Babcock à La Courneuve promettent des réalisations architecturales remarquables.

SPORT

La Métropole place l'accès au sport et son développement au cœur de la vie des habitants. Partenaire majeur de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, la Métropole est actrice de la dynamique territoriale que suscite l'organisation d'un tel événement. Plusieurs sites accueilleront des installations sportives de dernière génération : une vague de surf à Sevran, une Halle de culture urbaine à La Courneuve mêlant sport et arts urbains, des infrastructures e-sport à Pont-de-Rungis...



Métropole
du Grand Paris



Retrouvez les actualités d'**Inventons la Métropole du Grand Paris** sur [Twitter](#) (#Inventonslametropole) et [Facebook](#).

A propos d'*Inventons la Métropole du Grand Paris* : *Inventons la Métropole du Grand Paris* est un appel à projets international de développement de la qualité de vie urbaine, coorganisé par la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris et l'Etat, avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin d'inventer de nouveaux espaces innovants, modèles de la ville durable et intelligente. L'appel à projets vise à construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable. Les maires de la Métropole ont présenté des terrains dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury. Cette consultation reçoit l'appui du CGIA par le biais d'une intervention de 100 millions d'euros, au titre du PIA2, et de la Caisse des Dépôts pour 200 millions d'euros supplémentaires.

A propos de la Métropole du Grand Paris : *La Métropole du Grand Paris, créée le 1er Janvier 2016, est l'établissement public de coopération intercommunale, présidé par Patrick Ollier, qui rassemble 131 communes (Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val d'Oise). En tout, la Métropole rassemble 7,2 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante métropole française. Elle concentre 78% du PIB de la Région Ile-de-France.*

A propos de la Préfecture **de la région d'Ile-de-France**, préfecture de Paris : *La Préfecture de région Ile-de-France dispose de compétences élargies dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement régional. Elle met en œuvre la politique voulue par le gouvernement dans la construction du Grand Paris et organisée dans les lois qui sont intervenues sur le Grand Paris entre 2010 et 2015. A ce titre 100 millions d'euros de l'État seront engagés dans cet appel à projets grâce au Programme des investissements d'avenir (PIA). En matière d'aménagement, des projets concrets sont en train d'être mis en place sur tout le territoire francilien pour développer des secteurs prioritaires : 8 Contrats d'intérêt national (CIN) auront été engagés en Ile de France en 2016. L'État aménage et définit ainsi une stratégie de développement pour cette région, porteuse d'engagements concernant les transports, le développement économique ou encore l'aménagement urbain.*

A propos de la Société du Grand Paris : *La Société du Grand Paris, établissement de l'État, pilote le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures de transports et l'acquisition des matériels roulants. Elle conduit des opérations d'aménagement et de construction sur les territoires de communes concernées par le Grand Paris Express. Inventer les chantiers de demain, faire du Grand Paris Express le métro le plus digital du monde, imaginer les futures gares et leurs quartiers, créer des nouveaux services de proximité... Autant de défis à relever pour la Société du Grand Paris, mais aussi par les principaux acteurs du projet, les Franciliens.*

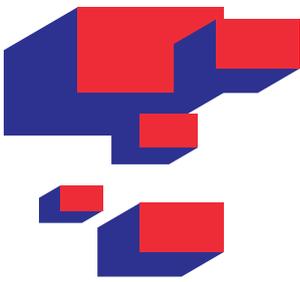
Contacts presse

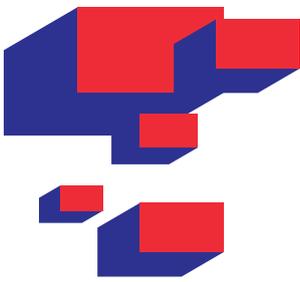
Inventons la Métropole du Grand Paris

presse@inventonslametropoledugrandparis.fr

Marine Dahais / 01 40 41 54 36

Xavier Bossaert / 06 19 41 50 18





Remerciements

NOS PARTENAIRES

Le commissariat général à l'Investissement



Doté de 47 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. La gestion du PIA a été confiée à dix opérateurs, dont le groupe Caisse des Dépôts, qui gère ainsi 13,7 milliards d'euros déclinés en 36 conventions.

Le Commissariat général à l'investissement mobilise, dans le cadre du PIA, 100 millions d'euros, pour accompagner les projets d'Inventons la Métropole du Grand Paris.

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

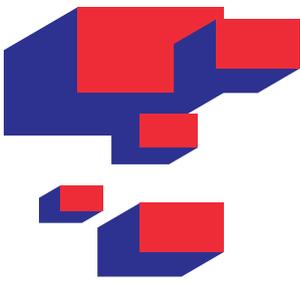
La Caisse des Dépôts et Consignations



La Caisse des Dépôts et Consignations, et ses filiales, constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale. Au titre de ses missions d'investissement de long terme et d'appui au développement des territoires, elle accompagne l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris, en soutien de l'innovation et des projets d'investissement structurants.

<http://www.caissedesdepots.fr/>



L'Ordre des Architectes en Ile de France

L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé en charge de missions de service public conférées par la « loi sur l'architecture » du 3 janvier 1977. Il a apporté son expertise en termes de création architecturale, qualité des constructions, insertion urbaine, respect des paysages naturels et du patrimoine.

Assistance technique et organisationnelle

Algoé Consultants (mandataire) en groupement avec Une Fabrique de la Ville, EY et Tribu.



Le groupement Algoé / Une Fabrique de la Ville / EY / Tribu a assisté les organisateurs de l'appel à projets depuis mai 2016 pour la conception et la mise en œuvre de la consultation (sélection des sites, analyse des 420 candidatures et des 153 projets finalistes, participation aux jurys). Le groupement a fourni des expertises en matière d'innovation (Algoé et Une Fabrique de la Ville), d'engagements environnementaux (TRIBU), d'analyse économique et financière (EY) ; ainsi que la coordination de plus de 500 contributeurs aux analyses.

Assistance juridique

L'assistance juridique de la consultation a été assurée par

- L'étude Chevreux
- La chambre des Notaires de Paris

35 études notariales sont intervenus lors de la consultation pour analyser les dossiers de candidature et des offres en apportant leur expertise juridique aux collectivités locales. Près de 110 notaires ont répondu aux milliers de questions posées par les candidats durant toutes les phases du projet ;

En outre, la Direction des Systèmes d'Informations de la Chambre a mis en place d'une plateforme « Espace Notarial » dédiée, à même d'accueillir la plus importante dataroom constituée à ce jour en Europe.

Sites de l'appel à projets



Société
du Grand
Paris

Métropole
du Grand Paris

★ Site de l'appel à projets

— Métro, RER, Tramway existants

— Grand Paris Express

— Métro, RER, Tramway, Tangentielle en projet

— Limite Métropole du Grand Paris

T1 – Paris

T2 – Territoire Vallée Sud-Grand Paris

T3 – Grand Paris Seine Ouest

T4 – Territoire Paris Ouest La Défense

T5 – Boucle Nord de Seine

T6 – Plaine Commune

T7 – Paris Terres d'Envol

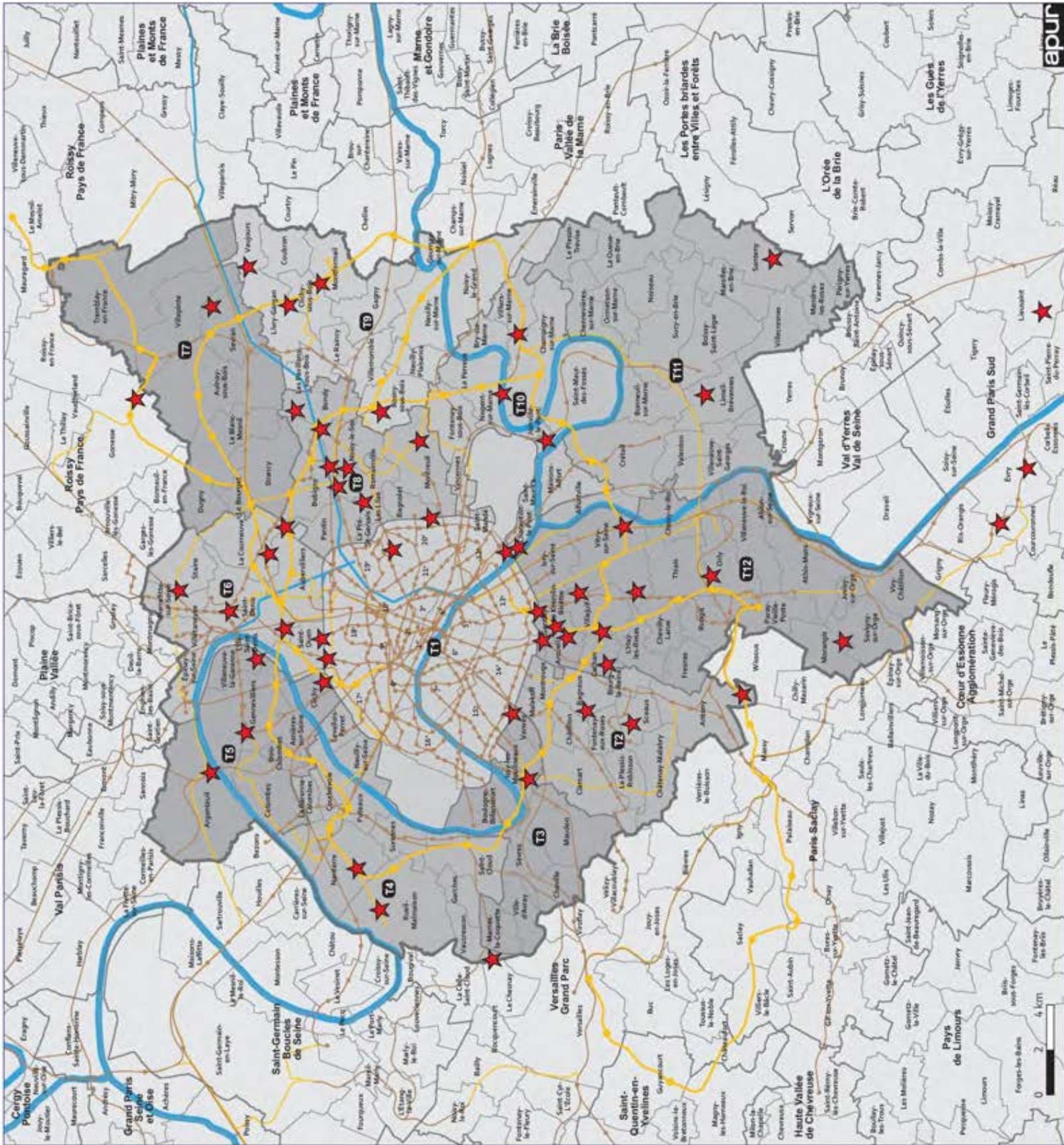
T8 – Est Ensemble

T9 – Grand Paris Grand Est

T10 – ParisEst Marne&Bois

T11 – Grand Paris Sud Est Avenir

T12 – Grand-Only Seine Bièvre



En partenariat avec :



Innovation
Environnement
Architecture

Ville

Co

Pro

Pla

Visi

Ray

Dur

Elev

Col

Inventer Imaginer

Expérience Oser



Métropole
du Grand Paris

Société
du Grand
Paris

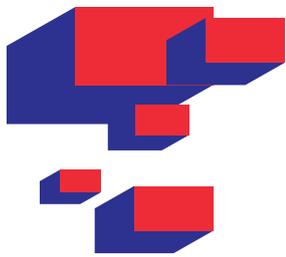
INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Les points saillants
de la consultation

In partenariat avec



Notaires
Paris-Île-de-France



AUDACE ARCHITECTURALE ET INNOVATIONS CONSTRUCTIVES

Quartiers de gare, sites patrimoniaux, cœur de ville, friches urbaines : la diversité des sites proposés par Inventons la Métropole du Grand Paris a permis aux candidats de déployer une large palette de savoir-**faire techniques et d'innovations architecturales pour aboutir à** des projets sur-mesure et traduisant une grande intelligence du lieu.

Tous les sites de la consultation ont en effet vocation à devenir des lieux emblématiques, des signaux révélateurs de la grande capacité d'innovation de la Métropole du Grand Paris, des vecteurs d'intégration des nouveaux territoires dans l'objectif de faire émerger une nouvelle identité métropolitaine.

Inventons la Métropole a su attirer, aux côtés de jeunes agences françaises prometteuses (Encore Heureux, Muoto, Maud Caubet Architectes, Des Clics et des Calques), les grands **noms de l'architecture internationale** qui, pour certains, ont peu construit en France. De grandes signatures telles que Sou Fujimoto, Rogers Stirk Harbour & Partners, Dominique Perrault, OMA, Shigeru Ban, Kengo Kuma, Stefano Boeri Architetti, Snøhetta, MVRDV ou encore Studio Gang ont proposé des projets de très grande qualité urbaine et architecturale. La présence de sites patrimoniaux tels que La Maison du Peuple à Clichy-la-Garenne et industriels, comme le site Babcock à La Courneuve, promettent des réalisations architecturales remarquables.

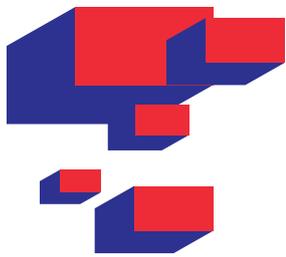
>> *Le projet Balcon sur Paris* de la COMPAGNIE DE PHALSBOURG sur le site de Villiers-sur-Marne propose une architecture exceptionnelle. Par sa technique de construction signée EQUILIBRIUM, son taux de végétalisation (les paysagistes JAMES CORNER FIELD OPERATIONS et l'ATELIER PAUL ARENE sont parvenus à végétaliser plus de 50% des toitures et cours intérieures) et sa démarche responsable, le quartier en Belvédère rend ainsi un bel hommage à l'héritage naturel du site.

Premier quartier grande hauteur d'Europe en construction bois, Balcon sur Paris est l'aboutissement du travail commun d'architectes de talent et de renom aux écritures architecturales complémentaires, spécialisés dans la structure haute en bois tels que KENGO KUMA & ASSOCIATES, STEFANO BOERI ARCHITETTI, XTU, MGA, OXO, MICHAEL GREEN ARCHITECTURE ou encore KOZ Architectes.

Le projet se révèle une véritable vitrine de l'innovation en termes de mobilité grâce à la collaboration d'acteurs tels que TRANSITEC, TRANSDEV et ZENPARK, d'énergie avec SINTEO, de biodiversité (le projet intègre notamment la LPO), d'usages et de programme, un quartier pilote qui fera référence.

>> Site emblématique de la consultation, la Maison du Peuple à Clichy-la-Garenne est un édifice classé au titre des Monuments Historiques. Sa restauration par le GROUPEMENT DUVAL fait l'objet d'une approche exigeante et singulière faisant place à une architecture sensuelle et puissante, signée RUDY RICCIOTTI et IBA+HOLZWEG.

De béton fibré et de verre, une tour en R+30 vient se poser en équilibre à côté de la Maison du Peuple, résultat **d'une prouesse constructive** imaginée par LAMOUREUX & RICCIOTTI INGENIERIE, puisque son exosquelette portant l'ensemble du bâtiment sera coulé sur place dans un gigantesque sarcophage. Il s'agit par ailleurs d'une architecture économe en



matériau (éco-conception suivie par MILIEU STUDIO et EKOPOLIS) rendant hommage au savoir-faire de construction français comme Jean Prouvé le fit en son temps. En équilibre sur **la Maison du Peuple pour ne pas impacter le sol de l'espace public, la tour dialoguera** telle une sentinelle avec la Cité judiciaire des Batignolles.

>> **Artistique et poétique l'architecture en construction bois du projet Argenteuil Littoral s'ouvre sur la Seine.** Par leurs propositions innovantes, l'ATELIER DU MIDI et BRICQUEVILLE révèlent au public un site exceptionnel, en balcon sur Paris, qui inspirait déjà de grands noms des impressionnistes comme Monet, Sisley, Caillebotte et tant d'autres.

Bâtiment phare du projet, exploité par WALK, l'hôtel emblématique avec ses vues tournées vers Paris et rayonnant sur le Val d'Oise crée tout d'abord une rupture volontaire, symbolisant la porte de la Métropole. Le projet se poursuit ensuite par un bel équilibre bâti/espaces libres assurant des respirations végétalisées orchestrée par AM ENVIRONNEMENT et éléments à part entière de l'identité du site.

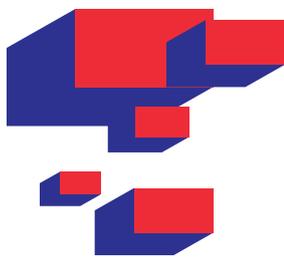
Au bord de la Seine, Argenteuil Littoral offre une ouverture onirique à ses habitants comme aux touristes via **le geste architectural et artistique d'une passerelle inachevée,** aboutissement d'une promenade culturelle proposant une mise en scène réalisée par des artistes contemporains comme KINYA MARUYAMA, dans une démarche de co-construction avec les habitants coordonnée par ANAGRAPHIS et TRAIT CLAIR.

>> Elaboré dans un contexte architectural, urbain et paysager très hétérogène, le projet du Génopôle de LINKCITY à Evry intègre un campus en douceur, dans une logique de cocon ouvert sur la ville, modulaire, flexible et évolutif. Bâtiment signal, un bâtiment d'angle protège le site des nuisances sonores et visuelles de la RN7 tandis que la végétation entre au cœur du campus rythmée par des porosités visuelles avec la ville.

Au-delà de son inscription parfaite dans le site, l'architecture et l'organisation du projet ont été pensées par les cabinets CHAIX & MOREL et BIDARD & RAISSI en lien direct avec l'image et les enjeux du Génopôle. **L'innovation constructive du projet réside ainsi dans son concept de modularité extrême et sa très forte capacité d'évolution et de réversibilité.**

Le projet se construira en plusieurs phases et fonctionnera sur le principe de noyaux modulables à volonté en fonction de l'évolution des besoins et usages : tantôt bureaux, tantôt laboratoires ou salles blanches. Flexible et évolutif, le second ensemble bâti du site sera déployé en phase 2 et extensible sur l'intérieur du campus.

Si la fragmentation des volumes confère une image dynamique du site, un traitement de façade homogène et une identité architecturale forte règlent l'ensemble des modules : béton, aluminium et verre dialoguent pour une façade contemporaine, soignée et pérenne.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique dû à l'empreinte de nos modes de vie n'est plus à démontrer. 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont liées à l'énergie, 23% des émissions sont imputables au secteur du transport tandis que le bâtiment représente 19% des émissions et 32% de la consommation énergétique mondiale. La Métropole du Grand Paris concentre **de nombreux défis (alimentation, mobilité, production, énergie...) et constitue par là-même un merveilleux terrain d'accélération et d'expérimentation de solutions.**

Grâce au Grand Paris Express, tous les habitants du Grand Paris seront à moins de 2 km d'une gare en 2030, ce qui offre un levier majeur de réduction des émissions liées au trafic automobile. **A l'avant-garde en ce domaine, la Métropole du Grand Paris place l'urgence de l'action climatique parmi leurs plus grandes priorités et déclinent un plan climat-air-énergie métropolitain (PCAEM) de manière volontariste via des objectifs précis et des actions concrètes.**

Placés au cœur des challenges d'Inventons la Métropole du Grand Paris, le climat et l'économie circulaire ont ainsi fait l'objet de stratégies innovantes de la part des candidats.

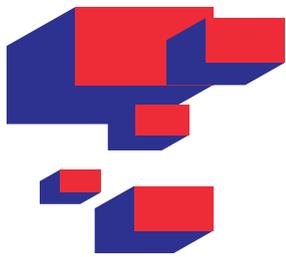
Parmi les projets les plus remarqués, le Lab 21 sur le site de Romainville, le projet Triango sur le Triangle de Gonesse, le Temps sur Mesure à Bagneux, Les Grands Lilas sur le Fort dit de Romainville ou encore le projet Antonypôle.

>> « Laboratoire de la transition énergétique et de la croissance durable », le LAB21 propose pour le site de la ZAC de L'Horloge à Romainville, un projet visant le zéro carbone, zéro déchet, zéro énergie fossile et fissile tout en favorisant le retour de la nature et de la biodiversité en ville. Innovante sur le plan social également, l'initiative du promoteur ALSEI, de l'AGENCE FRANC ARCHITECTE et HORTICULTURE & JARDINS a pour objectif de générer une véritable dynamique d'émulation de l'action environnementale entre les différents acteurs du projet.

Végétalisation du site et du bâtiment, utilisation de matériaux biosourcés et de techniques de construction respectueuses et modulables, démarche de compensation, proposition d'espace de travail collaboratif, accueil de fablabs participatifs dédiés à l'écodesign et à l'alimentation durable, mise en place d'une charte des usagers et de dispositifs d'incitation favorisant notamment la mobilité douce et les circuits courts grâce à l'intégration d'agriculture urbaine et éco-productif exploité par LES SOURCIERS, rappelant le passé agricole et maraîcher de Romainville... Le LAB21 accélère la transition vers des modes de vie plus durables.

>> Sur le triangle de Gonesse, BOPRO SUSTAINABLE INVESTMENTS et les cabinets d'architecture et d'urbanisme RAU, SEARCH, PHILEAS, KARRES+BRANDS placent **l'économie circulaire en fondamental du projet Triango et s'engagent à développer un programme mixte comprenant un quartier d'affaires démonstrateur exclusivement dédié à l'économie circulaire** ainsi que 10.000 m² de structures innovantes d'agriculture urbaine avec BIGH, LATERAL THINKING FACTORY CONSULTING et URBAN CROP SOLUTIONS.

La conception, le développement et la construction du projet seront réalisés conformément aux principes de l'économie circulaire grâce à l'expertise de TURNTOO. L'ensemble du cycle de vie des bâtiments est pensé par ITF pour réduire leur empreinte environnementale. Les matériaux utilisés pour la construction de ses bâtiments, à énergie positive, seront choisis en



fonction de deux critères majeurs : leur performance énergétique et leur capacité de réemploi afin de produire des bâtiments à la fois durables et mutables. Les aménagements et services proposés par EVERGREEN favoriseront le développement de la mobilité durable avec notamment des parcs à trottinettes de KNOT ; la mise à disposition de vélos classiques et électriques par GREEN ON et de navettes électriques autonomes grâce à WATTMOBILE ; ou encore un service de covoiturage avec WAYZUP.

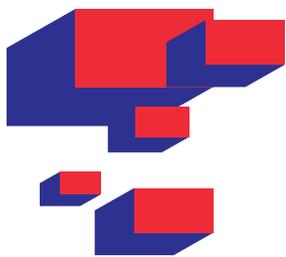
>> Projet bioclimatique, *le Temps sur Mesure* à Bagneux place la biodiversité, les objectifs bas-carbone et l'économie circulaire au cœur de sa conception et de son fonctionnement. Le programme comprend ainsi un dispositif d'agriculture urbaine en toiture élaboré avec TOITS VIVANTS incluant serres, hydroponie et compost ainsi que des jardins sur dalle en pleine terre fournissant le terrain idéal pour la permaculture et favorisant ainsi les circuits courts. Frugal, le projet prévoit par ailleurs un système de récupération des eaux de pluie et de réemploi des matériaux de démolition.

Développés en collaboration avec PARI ARCHITECTURE ECOLOGIE, les bâtiments du programme proposent des logements à haute performance bioclimatique, ainsi que des ateliers de sensibilisation des habitants pour optimiser les économies d'énergie. Ils intègrent une ventilation naturelle et un système innovant d'inertie des matériaux à changement de phase.

>> **Incubateur d'entreprises de l'économie collaborative et circulaire**, *Les Grands Lilas* présente une ambition forte sur la réduction de l'impact carbone du bâtiment lors de sa construction et de son cycle de vie sur le site du Fort dit de Romainville aux Lilas. Visant le plus haut niveau d'excellence du label BBCA, le projet du promoteur CIBEX fonctionnera sur du solaire thermique et de la géothermie, fera appel à des matériaux biosourcés pour les rénovations et constructions prévues sur le site, et impose une importante réversibilité des bâtiments construits. Dans son fonctionnement, le projet favorisera le réemploi des matériaux, que ce soit sur le chantier même ou via les activités artistiques grâce à RESERVE DES ARTS. Conçu par l'urbaniste SHAHINDA LANE, les studios d'architecture GARE DU NORD ARCHITECTURE, STUDIO MUOTO, MOOTZ & PELE ARCHITECTES, l'association PEEPING TOM pour l'ancrage territorial et l'artiste de land art JEAN-PAUL GANEM, le projet des Grands Lilas favorise enfin les mobilités douces en excluant l'accès du site aux voitures.

>> **Ambitieux démonstrateur du concept suisse de « société à 2000W »**, *le projet LINKCITY Antonypole*, conçu par AREP, LAISNE ROUSSEL, CLEMENT BLANCHET et COLOCO, vise une réduction par trois de la consommation énergétique. Le programme fonctionne sur la base d'une production et d'une autoconsommation d'énergies renouvelables, offrant même la possibilité d'un stockage de surplus d'énergie par TESLA. Il propose ainsi un mix énergétique et thermique très bas carbone.

A ceci s'ajoute un programme de sensibilisation des habitants de l'éco-quartier, mené avec le WWF, la mise en place de circuits courts d'approvisionnement alimentaire grâce à des partenariats avec des associations locales et l'enseigne de distribution zéro déchet NU! ; ou encore une incitation à une mobilité plus durable grâce à une offre de scooters électriques MOBER en libre-service, d'un système d'auto-vélo partage opéré par CLEM et la mise en place de bornes de recharge électriques sur le site.



CULTURE ET CRÉATION COMME LEVIERS D'INNOVATION

La culture et la créativité sont au cœur du développement du Grand Paris, comme le démontre le projet culturel et artistique conduit par la Société du Grand Paris ou le rôle clé des industries créatives dans son rayonnement international.

A l'heure de l'ouverture des processus d'innovation, quel est l'impact de la culture et sa capacité d'entraînement en matière d'innovation économique et sociale ? Quel est son rôle dans les projets urbains ? Convaincue **du potentiel immense de l'art et de la culture en matière d'intégration** et de rayonnement des territoires, la Métropole du Grand Paris a porté une attention particulière à la place qui leur était accordée dans les projets proposés.

Parmi les projets remarquables en matière d'innovation créative et culturelle figurent la Maison du Peuple, Les Grands Lilas, STO Art & Design Center, La Fabriques des Cultures, Les Lumières Pleyel.

>> Conçue en 1935 par des architectes et ingénieurs emblématiques de l'avant-garde, la **Maison du Peuple** est un édifice alors particulièrement innovant. Classé à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1983, il exploite notamment des systèmes mobiles de plancher et de toit ouvrant permettant une flexibilité d'usages d'une incroyable actualité. L'enjeu de sa transformation consistait ainsi à redonner vie à l'innovation imprégnant ce lieu, aujourd'hui partiellement désaffecté, en ancrant la Maison du Peuple dans le XXI^e siècle.

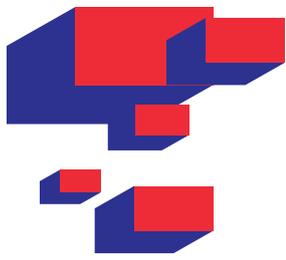
Un pari réussi pour le GROUPEMENT DUVAL grâce à son projet modulaire mêlant participation citoyenne et programmation culturelle ambitieuse, **autour d'un espace de présentation des collections permanentes du CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE-GEORGES POMPIDOU**, et des espaces culturels conçus et animés par SCINTILLO, avec l'implication d'ARTY FARTY pour l'éditorialisation culturelle.

>> Les Grands Lilas a su proposer, sur le site du Fort dit de Romainville aux Lilas, un projet de réhabilitation équilibré entre protection de ce haut lieu de mémoire métropolitain et appropriation culturelle tournée vers l'avenir.

Fort de type Vauban ayant servi de camp d'internement pour les résistant(e)s en transit vers les camps de concentration nazis lors de la seconde guerre mondiale, le Fort dit de Romainville accueillera un projet construit autour des fils conducteurs de la culture et de l'agriculture. Lieu de production et de diffusion d'œuvres culturelles, incubateur d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, pôle de loisirs et d'insertion professionnelle, le site demeurera un écrin de verdure grâce à un parc agri-urbain artistique ouvert au public.

De nombreux acteurs très complémentaires mèneront à bien ce projet : MAINS D'ŒUVRES animera un tiers-lieu dans les casemates tandis que RÉSERVE DES ARTS s'assurera du réemploi de matériaux artistiques par les artistes occupants le site. UNITED KITCHENS proposera du co-working culinaire. Le SOLAR HÔTEL sera un lieu unique de formation dédié à l'hôtellerie responsable. SIMPLON.CO prendra en charge la formation au numérique.

>> Sur la friche industrielle Babcock de La Courneuve, La Fabrique des Cultures réunit institutions locales et organismes du Grand Paris grâce à la création d'un Pôle Image Augmentée (comprenant COTE COURT, CINEMA 93, PERIPHERIE ET CITOYENNETE JEUNESSE,



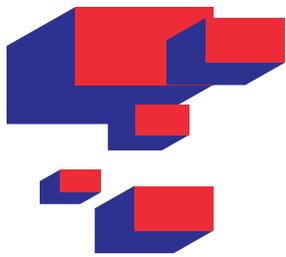
L'ABOMINABLE, ETOILE CINEMA ou ENCORE L'ECRAN) et la genèse du Grand Paris Schola (réunissant ENS ARTS DECORATIFS, ENSCI, BEAUX-ARTS DE PARIS ET CERGY). Prenant la culture et la création comme socles, le projet permettra l'émergence d'un quartier à ce jour unique en son genre via une co-programmation intégrant publics, acteurs économiques locaux et habitants, programmation à laquelle s'ajoute l'ouverture de véritables espaces coulisses de la production culturelle.

Marqueur de l'histoire industrielle locale dans un contexte urbain en pleine recomposition, l'ancienne usine Babcock offrait, avec ces 4 ha de friche industrielle, son architecture et ses volumes remarquables, le terrain de jeu idéal pour ce projet d'une ampleur sans précédent, mené par l'architecte DOMINIQUE PERRAULT, ENCORE HEUREUX (préfiguration du site) et APRES LA PLUIE (paysagiste) avec le soutien de QUAI 36 pour le pôle culturel et de l'incubateur INTENCITY.

>> À la croisée de toutes les dynamiques, identifié comme fer de lance du Territoire de la culture et de la création, [Les Lumières Pleyel](#) à St Denis, a vocation à devenir une nouvelle centralité de la Métropole du Grand Paris. Dès 2023, il accueillera la gare Saint-Denis-Pleyel - nœud de correspondances entre les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express, la ligne 13 du métro parisien et les lignes D et H du réseau Transilien - et offrira pas moins de 4 900 m² d'art et de culture. Sont prévus à ce jour, des commandes artistiques pérennes et semi-pérennes ainsi qu'une programmation culturelle mettant en valeur et en scène les différents bâtiments du site, notamment via des créations lumineuses. La direction artistique et culturelle du lieu sera conduite par MANIFESTO, créateur de projets artistiques et culturels, et le 104.

>> Ecrin dédié à la culture, l'art et le design, le projet [STO Art and Design Center](#) sur les Pucés de St Ouen place la culture et l'approche collaborative au premier plan de sa stratégie d'innovation. Transformant un carrefour urbain en lieu de rencontre, de convivialité et de synergies créatives, il intègre acteurs locaux et métropolitains pour un renouvellement des modalités de création artistique.

Le projet propose ainsi, en amont du chantier, la création d'une œuvre collective et participative avec les habitants des tours voisines, en collaboration avec les étudiants des BEAUX-ARTS et l'association locale JOLI MAI, sous la coordination de l'opérateur culturel MANIFESTO. Le programme propose également des animations créatives et conviviales visant à favoriser l'appropriation du site par les différents publics et acteurs du projet (JOLI MAI, ANTICAFE, OFFICE DU TOURISME DE PLAINE COMMUNE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS, CARPENTERS WORKSHOP GALLERY, ...) tout au long de sa genèse et de son fonctionnement.



HABITER MIEUX

Le taux de construction de logements dans la Métropole du Grand Paris est à un niveau sans précédent depuis 40 ans. Cet effort unique en Europe répond aux besoins de logements des habitants et **la Métropole du Grand Paris entend jouer un rôle essentiel dans l'articulation des politiques de logement, avec l'élaboration d'un Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement.**

Logements modulaires et modulables, utilisation des datas et connexion des bâtiments, diminution des bilans carbone de nos habitations, logement alternatif, fonctionnement collaboratif, qualité de vie, mixité, longévité et évolution des bâtiments... nombreuses sont les pistes d'expérimentation pour habiter mieux et autrement.

Enjeu prioritaire pour la Métropole du Grand Paris, **la question de l'innovation par et pour le logement était cruciale pour l'appel à projet.** De nombreux projets proposent ainsi des solutions innovantes et reproductibles à l'échelle du Grand Paris.

Des programmes agiles et modulables

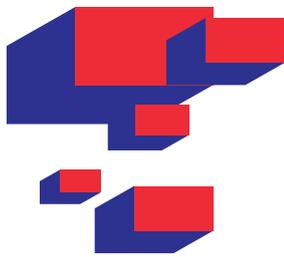
>> Situé à Clichy-sous-Bois, sur un site très contraint, le projet *Un Belvédère Métropolitain* a su élaborer un modèle inventif proposant une offre de logements, de services et d'équipements agiles. Le projet intègre dès sa conception, la notion d'évolutivité et de démarche participative, au service de la qualité résidentielle et des usages.

Conçu par l'agence d'architecture TVK, le projet du promoteur NEXITY FERREAL et du bailleur EFIDIS répond en effet aux besoins immédiats des Clichois dans une approche frugale et low tech, intègre des actions de sensibilisation, menées par VILLE OUVERTE, pour une maîtrise du bilan carbone et des charges de gestion des copropriétés ; **sans prendre le risque de figer la typologie du programme.** Cette évolutivité se traduit par un système de logements fonctionnant par paires déconnectables et reconnectables, l'adaptation du nombre de places de parking ou encore la réversibilité des pieds d'immeubles pouvant passer d'une offre de services de proximité à celle de logements si elle ne répond plus aux besoins des habitants.

>> Egalement très agile, **L'Hospitalité Un signal dans la Ville** propose, au Kremlin-Bicêtre, un programme de logements évoluant en fonction des modes de vie. Outre la proposition d'appartements livrés bruts et agencés grâce à des cloisons amovibles afin de s'adapter aux cycles de vie d'une famille, le projet mené par ALTAREA COGEDIM décline le concept de terrasses « colonisables », une innovation juridique permettant une extension de bâti encadrée de 10 à 20m² sur les terrasses par simple Déclaration Préalable de Travaux de la part des acquéreurs. Outre les vastes jardins-terrasses privatifs, le projet propose des espaces communs de toiture cultivée, ainsi qu'un tiers-lieu combinant restauration et nouvelles pratiques culturelles.

L'activation des énergies en cœur de projet

>> Programme à bilan énergétique positif, *le projet Ôm* à Issy-les-Moulineaux porte une attention permanente au bien-être des futurs habitants. En hommage à la créativité et la modernité de la ville, précurseur dans l'application des principes de la philosophie Feng Shui



dans une piscine et l'une de ses écoles, ICADE, ARCHITECTURE STUDIO et LAND'ART réalisent une première en appliquant ces principes millénaires dans le secteur de la construction, et ce dès la conception du projet.

Destinée à apporter prospérité, bien-être et harmonie aux habitations, le Feng Shui et sa **philosophie ont été pris en compte et intégrés à chaque phase de la création, jusqu'au nom Ôm, symbolisant la source de l'univers...** Le projet vise ainsi l'obtention d'une certification WELL.

L'innovation par la mixité

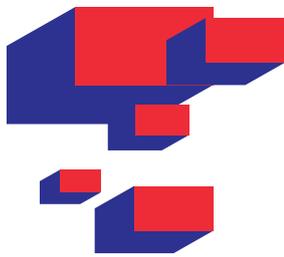
>> **Le projet Mix'It**, mené par BOUYGUES IMMOBILIER, EFIDIS et INTENCITY sur le quartier Plaine Ouest de Noisy-le-Sec, assure la mixité des usages en proposant des ateliers-logements (30 m² d'atelier / 30 m² de logement). Proche du fonctionnement de l'atelier d'artiste, ce mode de logement innovant s'adresse dans ce projet à des entrepreneurs de TPE/PME. Cette solution hybride vise à la fois à diversifier l'offre de logements et à garantir une mixité des usages, avec le maintien des activités économiques existantes. Ce projet s'appuie sur l'expertise de VIVALIB et POP UP IMMO.

>> Projet du GROUPE PICHET, *Le Coteau en Commun*, propose à Villejuif un habitat soucieux de l'environnement et des liens intergénérationnels. Proche du paysage, la trame structurelle du projet en bois est très flexible et s'adapte en fonction des cycles de vie. L'architecte NICOLAS MICHELIN - ANMA et l'ATELIER ALTERN (paysagiste) ont ainsi conçu un habitat à géométrie variable reposant sur un système de cocon partagé (unités de 30 logements maximum) disposant d'une pièce en plus de 15 m², réservable sur demande. Le Coteau en Commun innove également par la création de porches habités ou encore de terrasses perchées, partagées entre 2 ou 3 logements, **lieux d'échange et de vie commune auxquels s'ajoute une programmation propice à l'entretien d'un lien intergénérationnel.**

Les logements connectés

>> Fruit de la collaboration de SOGEPROM HABITAT et VINCI IMMOBILIER avec les architectes DGLA, DANIEL VANICHE, MFR ARCHITECTES et le paysagiste LAND'ACT, le *Village Bongarde* à Villeneuve-la-Garenne, répond à l'objectif d'un quartier mixte en rééquilibrant l'offre entre parc privé et parc social, en attirant une nouvelle population et en apportant également une réponse à la réalisation des parcours résidentiels, enrayant ainsi le départ des classes moyennes ou CSP +, faute d'une offre de logements adaptée.

Le projet présente ainsi une programmation de logements évolutifs, répondant aux parcours résidentiels des familles, allié à une proposition de logements connectés permettant d'évaluer et d'optimiser sa consommation en énergie et en eau (ECOSIM) mais également d'améliorer le vivre ensemble grâce à des solutions mutualisées de livraison comme des casiers connectés ou grâce au développement de services mutualisés et d'un réseau d'entraide.



FAIRE DU SPORT ET DES JO PARIS 2024 UN LEVIER D'INNOVATION URBAINE

Partenaire majeur de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, la Métropole du Grand Paris est convaincue de la dynamique territoriale que suscite l'organisation d'un événement international tel que les Jeux, mais également la création d'équipements sportifs inédits ou d'envergure. Sportifs, fédérations, entreprises et citoyens se mobilisent pour mettre en lumière leur territoire le jour J, faire rayonner leur savoir-faire et leur capacité d'innovation.

La candidature de Paris **2024 avait placé l'innovation au cœur de sa stratégie en mobilisant largement l'écosystème français de l'innovation. Pour Inventons la Métropole du Grand Paris**, les innovateurs du sport ont également répondu présents.

Inventons la Métropole du Grand Paris a notamment pu mobiliser sur certains site la force d'innovation du sport pour une plus grande capacité d'accueil, une plus grande mixité ou pour le développement de nouvelles perspectives économiques et écologiques.

>> **Le projet Terre d'Eaux** à Sevrans, crée pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la toute première vague de surf dynamique artificielle en France au cœur d'un réseau de grands paysages offrant au site une dimension majeure. Conçue par l'architecte JACQUES ROUGERIE avec les FEDERATIONS FRANCAISES DU SURF ET DU SKI NAUTIQUE - WAKEBOARD cette nouvelle vague pourra accueillir les amateurs comme les professionnels du surf, en offrant une intensité et une durée de vague modulables aptes à toutes les pratiques de glisse.

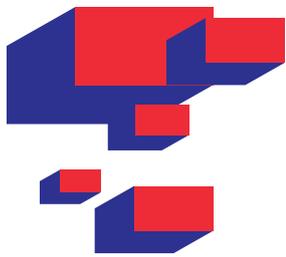
Cette vague artificielle et le parc nautique qui l'entoure seront 100% autonome en eau. 100% des besoins en énergie découlant du pompage des eaux seront par ailleurs assurés par des énergies renouvelables. Répondant au besoin de dépassement de toute une génération, le potentiel d'attractivité de ce nouvel équipement de glisse est incontestablement d'échelle métropolitaine.

>> Conçu par HARDEL ET LE BIHAN ARCHITECTES et le paysagiste BASE sur le thème prioritaire de la jeunesse et du sport, le projet de revitalisation de la Porte Brancion à Vanves et Paris : *Le Sport, la Nature et le Bois* conduit par WOODÉUM, crée un équipement sportif de 2 544 m², composé de 3 terrains de futsal, d'espaces de crossfit et d'un sports bar, gérés par LE FIVE dont il deviendra le navire amiral.

Destiné à attirer de nouveaux publics et habitants, ce nouvel équipement sportif sera bas carbone, grâce à une construction en bois massif CLT et proposera également une RECYCLERIE SPORTIVE exploitée par une société éponyme.

>> *Les Lumières Pleyel*, fruit d'une collaboration entre SOGELYM DIXENCE, SNOHETTA, ATELIERS 2/3/4, BAUMSCHLAGER EBERLE, CHAIX & MOREL, MOREAU KUSUNOKI, MAUD CAUBET et MARS ARCHITECTES sur le site de St Denis, propose 13 100 m² dédiés à une offre hybride alliant culture, sport et commerces dans l'objectif de créer une nouvelle centralité tissant des liens avec les différents publics, favorisant l'émergence de rencontres et d'innovation ou même révélant les jeunes talents.

Cette programmation est rendue possible par l'association SPORT DANS LA VILLE.

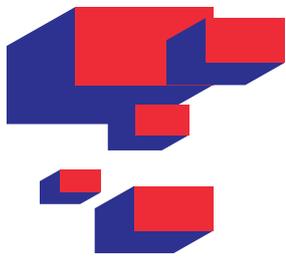


>> *La Fabrique des Cultures* propose quant à elle à La Courneuve, une Halle des Cultures Urbaines de 7 070 m². Mêlant art urbains et sport, le site proposera une large palette d'activités comme le basket, l'escalade, la boxe, le crossfit et bien d'autres grâce au FIVE et des acteurs locaux tels que, à titre d'exemple, LE BASKET CLUB COURNEUVIEN, le FLASH LA COURNEUVE (football américain) ou le DEREK BOXING LA COURNEUVE.

La Halle des Cultures Urbaines joue un rôle essentiel dans l'ouverture de la Fabrique des Cultures sur son territoire. Elle est emblématique du principe de mutualisation des espaces encouragée sur l'ensemble du site. Ainsi, l'exploitant de long terme des équipements sportifs, LE FIVE (associé à des partenaires selon les disciplines), ouvrira ses installations sur des créneaux dédiés pour répondre aux besoins en espaces supplémentaires des associations locales.

>> *Le projet Parcs en Scène* sur le site du Pont de Rungis intègre également un grand équipement de 25 000 m² : la Scène Digitale, intégrant un important volet e-sport (potentielle discipline olympique dans quelques années ?) réunissant des acteurs tels que TURTLE ENTERTAINMENT, SMART VR ou LA SOURCE et de nouveaux loisirs sportifs tels qu'un trampoline park de HAPIK et un équipement d'escalade indoor proposé par CLIMB UP.

>> *Le projet de campus Plug & Live* à Vitry-sur-Seine intègre un centre sportif exploité par LE FIVE proposant des activités classiques (fitness) et des espaces de nouvelles pratiques sportives urbaines (foot en salle, padel-tennis, escalade, ...), fonctionnant sur des horaires très étendus afin de favoriser la mixité sociale.



INNOVER PAR L'URBANISME TRANSITOIRE ET ÉPHÉMÈRE

Avec la réduction des surfaces disponibles en milieu urbain, la régénération d'espaces laissés à l'abandon et/ou en mutation permet de répondre à la demande des habitants mais aussi de redessiner des quartiers, de voir naître de nouveaux usages et de nouveaux modèles d'appropriation urbaine.

Permettant de tirer parti d'espaces sans compromettre leur développement, des projets urbains transitoires peuvent ainsi voir le jour avant même d'être aboutis, préfigurer et tester différents usages et mixité dans des démarches concrètes et plus participatives, toucher de nouveaux publics et amener les populations à s'approprier des espaces jusqu'alors mal perçus... Grâce aux nouvelles formes d'urbanisme éphémère ou de transition, les projets urbains affinent leur positionnement pour mieux répondre aux besoins des quartiers et des habitants et commencent à s'implémenter à partir d'une histoire collective.

Inventons la Métropole du Grand Paris a démultiplié les terrains d'expérimentation et d'innovation pour ces nouvelles formes d'urbanisme à la reconquête d'espaces délaissés.

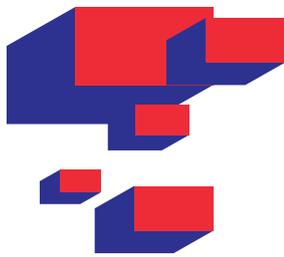
Une approche démocratique et participative

>> *Le Temps sur Mesure* a su répondre de manière ingénieuse à l'ambition de recréer une continuité urbaine et à l'envie de créer sur le site Blanchard/Croizat-Fortin de Bagneux un **véritable démonstrateur de l'innovation sociale, de la participation citoyenne, de l'habitat participatif et de l'économie sociale et solidaire**, à forte dimension culturelle.

La libération progressive du foncier nécessitait un projet par étapes et offrait l'opportunité d'une activation éphémère du site dès l'été 2018. Une occasion que l'équipe du Temps sur Mesure a su saisir via une approche fondée sur le **principe d'acupuncture urbaine**, alliant éphémère et préfiguration du pérenne. Le projet a ainsi identifié une **programmation d'événements culturels** par l'AGENCE WILLE débutant dès cet été et répondant à l'histoire ancienne, actuelle et à venir du quartier.

Cette programmation fera ainsi le lien avec les outils de préfiguration des futurs services et usages et les ateliers participatifs coordonnés par PROMOTEUR DE COURTOISE URBAINE. Amenant en douceur les habitants vers la nouvelle configuration du quartier, CASACO prévoit enfin la création d'une coopérative de quartier destinée à activer une économie sociale et solidaire avant même l'issue du programme ou encore un accompagnement des futurs habitants dans leurs démarches vers l'habitat participatif.

>> Mené par VINCI IMMOBILIER et conçu par FRANCOIS LECLERQ, RICHEZ ET ASSOCIES, READYMAKE et AILP, *le projet Faubourg Métropolitain* propose sur le site Thiais-Orly Pont de **Rungis la mise en place d'une participation habitante sous un format innovant**, signé PLATEAU URBAIN, combinant des ateliers ludiques « aménageurs » et « promoteurs » projetant les habitants à la place de ces derniers, au moment de faire des choix. Cette démarche s'accompagne de la mise en place d'un fonds de participation habitante, pour financer un appel à idées dédié au projet.



Un laboratoire des modes de construction du projet

>> Intervenant dans une ancienne fabrique de fleurs brodées, au 29 rue du Soleil dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, *le projet La Grande Coco* repose sur une occupation progressive et ouverte du site avec une conservation et une transformation du bâtiment existant, aujourd'hui occupé par les Restos du Cœur.

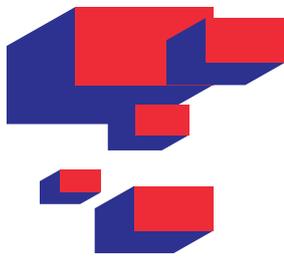
Le projet *La Grande Coco* est mené par le cabinet d'architectes DES CLIQUES ET DES CALQUES et le paysagiste CHRISTOPHE PERE, membre du COLLECTIF DERIVE. L'équipe a fait le choix d'offrir la possibilité d'ajuster le programme en fonction des usages expérimentés in situ. Tout d'abord cohabitation entre les occupants actuels du site, ses concepteurs et ses usagers, l'occupation éphémère entrera dans un second temps dans une phase de programmation d'événements conviviaux, ouvrant le site au public et permettant de tester les possibles du lieu tout en rencontrant de potentiels partenaires locaux. La spécificité de *La Grande Coco* réside ensuite dans **l'utilisation de la cour intérieure comme espace de prototypage et de préfiguration**, puis celle du **chantier comme support d'expérimentations de modes constructifs innovants**, et atelier de déconstruction sélective par le réemploi sur place des matériaux (EKOPOLIS et COLLECTIF PAILLE).

>> A Bondy, l'équipe CANTALDUPART, composée de l'ATELIER CANTAL DUPART et du collectif d'architectes et constructeurs AA, propose quant à elle d'activer son site par une préfiguration participative proposant aux habitants de découvrir la taille de pierre, technique constructive réactivée dans le projet, avec un bâtiment pilote en pierre et bois massifs. Ces ateliers ont pour objectif **d'inclure les riverains dans l'émergence du nouvel édifice** et peut-être de faire naître des vocations.

Communiquer et sensibiliser sur le projet

>> *Le projet A la Croisée des S[cé]ens*, porté par NACARAT, au cœur du centre-ville de Sceaux, propose une occupation temporaire du Château (élément du périmètre de transformation urbaine) par LA BELLE FRICHE afin de mettre en place une « concertation ludique » destinée à recueillir les avis et les attentes des Scéens sur le projet. Cette occupation temporaire du Château ouvrira ses portes au printemps 2018 profitant ainsi de l'été pour créer un lieu chaleureux, convivial et festif.

L'ambition de cet urbanisme éphémère alliant concertation et actions événementielles sur le territoire est de faire connaître les lieux en préfigurant la programmation future ; d'informer sur le futur projet conçu par DEVILLERS ET ASSOCIES et l'agence COBE ; d'expérimenter et tester des usages ; de préfigurer des activités ; d'identifier des partenaires potentiels.



LA NOUVELLE PLACE DE LA NATURE EN VILLE

Source de biodiversité, alliée prévenant et protégeant des inondations, levier de réduction des îlots de chaleur, la nature en ville se pare de nouvelles vertus oubliées ou ignorées, offrant aux territoires une approche transversale pour adapter les villes aux changements climatiques ou prévenir les grands défis urbains à venir.

Corridor pour la biodiversité, nature utile et productive, outil de résilience ou de lutte contre le changement climatique... sans perdre de vue qu'il n'existe pas de solution ou de modèle unique mais des contextes locaux très spécifiques, la Métropole du Grand Paris prête une attention particulière aux différentes manières de faire **revenir la nature en ville ainsi qu'à ses usages**.

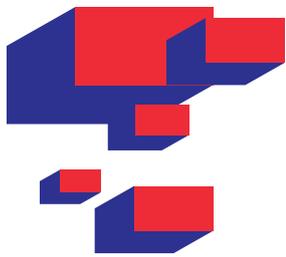
Faire corps avec la nature

>> Issu de l'association de la COMPAGNIE DE PHALSBOURG avec DUNCAN LEWIS ARCHITECTURE, OXO, PARC ARCHITECTES et TRIPTYQUE, *le projet Ecotone* a tout particulièrement retenu l'attention du jury par sa **déclinaison innovante du biomimétisme** pour relever le défi de la transformation du site du Côtéau d'Arcueil, positionné aux portes de Paris, visible depuis l'A6, exposé au bruit et à la pollution.

Grâce aux expertises partagées d'un comité scientifique composé du CEEBIOS (Centre européen d'excellence en biomimétisme), d'ENGIE LAB CRIGEN et du MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE ou encore de NOVOBIOM, expert de la dépollution des sols, le projet utilise la nature comme un mentor plutôt que comme une contrainte. **L'équipe d'Ecotone gomme les frontières entre la ville et la nature via son architecture s'inspirant des qualités structurales, thermiques et d'usages des habitats naturels tels que le nid d'oiseau ou la ruche d'abeille ; via son organisation élaborée comme un écosystème dont tous les éléments programmatiques se complètent dans une logique d'économie circulaire ; via l'utilisation des capacités de la mycoremédiation pour l'enrichissement des sols fertiles ; via l'usage de plantes dépolluantes en toiture et façades pour le traitement de l'eau et de l'air ou encore d'une pompe innovante bio-inspirée ; via l'exploration de la notion d'épiderme pour l'assurance d'un confort acoustique à proximité de l'autoroute ; ou encore via la mobilisation d'énergies renouvelables et l'utilisation du couvert végétal** pour améliorer les qualité thermique du bâtiment.

>> **Le projet Terre d'Eaux à Sevran, revoit quant à lui notre rapport à l'eau**. Dans ce projet proposé par le promoteur LINKCITY, les architectes JACQUES ROUGERIE ARCHITECTES ASSOCIES, MUOTO, MATTHIEU GELIN ET DAVID LAFON, JULIA WINDING et les architectes-paysagistes d'INTERSCENE, paysages et bâtis se construiront autour et à partir du milieu vivant de l'eau dans ce réseau de grands paysages que représentent les terrains Montceux.

Au-delà du développement d'un grand parc nautique, il s'agira de favoriser l'émergence d'un quartier mixte, offrant une grande qualité de vie et se démontrant exemplaire en matière environnementale. Désenclavant les espaces, créant des continuités en reliant les rives, le projet Terre d'Eaux propose des parcours paysagers qui s'adaptent à l'eau afin de retrouver « l'usage de la lenteur ». Jardins maraichers, jardins d'eau, ripisylves, vergers,



prairies et lisières rythmant l'organisation du site, le projet demande au bâti de s'adapter aux espaces naturels et tirera de l'eau les énergies nécessaires au fonctionnement du site.

>> *Le Coteau en Commun*, à Villejuif, préserve l'écosystème du site et se fond au paysage grâce à la trame structurelle d'un projet en bois très flexible étudiée par GAUJARD TECHNOLOGIE s'adaptant à la topographie du lieu et aux cycles de vie des habitants. Dès les premières phases de conception, le parti-pris du studio d'architectes ANMA résidait dans une construction de formes bâties compactes, peu larges et d'une hauteur raisonnée qui, conformément aux recommandations de la LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (membre de l'équipe), permet le développement de la biodiversité à travers une libération maximale du sol et l'assurance d'un cadre de vie de grande qualité au sein du programme.

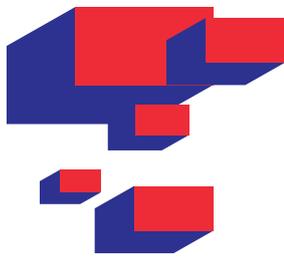
Renouer avec la nature comme lieu de production responsable

>> *Agricole, associatif et résidentiel, le projet Ressources Toit*, proposé sur le site de l'Armée Leclerc de Morangis par PARIS SUD AMENAGEMENT, ATELIER PO & PO (architecte) et TOITS VIVANTS (urbaniste et paysagiste spécialisé en agriculture urbaine), innove à travers son approche (ré)conciliant espace urbain et activité agricole dans une logique spatiale et sociale, en créant des synergies d'usages (circuits courts, jardins participatifs, composteurs mutualisés). Convaincu que l'agriculture peut enrichir la construction de la ville, l'écosystème agriurbain Ressources Toit permettra l'installation d'une exploitation agricole sur un terrain en friche et la construction de nouveaux logements en lieu et place des anciens bâtiments industriels du site.

Habitations et locaux associatifs, implantés le long de l'avenue résidentielle de l'Armée Leclerc, s'organisent en cœur d'îlot, autour d'un espace central partagé planté d'arbres fruitiers, qui se prolonge ensuite en fond de parcelle par une exploitation agricole diversifiée. La programmation agricole se composera d'une zone principale de maraîchage bio-intensif, de serres, d'une haie fruitière encerclant la parcelle, d'un poulailler, d'un rucher et, à terme, d'un espace de pâturage. Cette programmation agricole diversifiée fonctionnera dans une logique d'écosystème et d'apports réciproques. Les interactions contribueront alors à la résilience du système.

>> Conçu par COBE et ADIM ILE-DE-FRANCE, *le projet V.O²* à Vaucresson porte l'ambition d'un écoquartier exemplaire et démonstrateur au service de l'excellence environnementale. Sur ce site Yves du Manoir, en lisière de forêt domaniale, le projet propose une cohabitation entre logement collectif, s'appuyant sur des innovations bioclimatiques et énergétiques, et cultures vivrières.

DALKIA y met en place un système innovant de récupération de chaleur exploitant l'énergie fatale du tunnel de l'A86 situé à proximité immédiate du site et MUGO développe un projet participatif d'agroforesterie au cœur du programme. En dialogue avec le projet urbain et ses habitants, la terre cultivée reprend ses droits et crée du lien social, au-delà des 2 tonnes de fruits et légumes qui seront produits chaque année.



L'URGENCE DE LA RÉSILIENCE

A ce jour, 70% des villes du monde subissent d'ores et déjà les effets du changement climatique ou sont à risque. La Métropole Grand Paris n'est pas exempt de tout risque comme l'a rappelé, à titre d'exemple, la grande crue de la Seine l'an dernier.

Membre des 100 Villes Résilientes, la Métropole du Grand Paris mène une politique volontariste sur ce terrain, notamment en matière de prévention des inondations (GEMAPI). En écho, certains projets d'Inventons la Métropole du Grand Paris ont ainsi été retenus pour leur qualité en matière de résilience.

Risque pollution, risque inondation, risque carrière... la Métropole du Grand Paris doit savoir prévenir, adapter ses projets urbains et créer la résilience de son territoire. Plusieurs projets ont su faire de ces risques autant d'opportunités d'innovation et d'adaptation remarquables.

Maîtriser le risque pollution

>> Intervenant sur la reconversion du site de l'usine EIF, ensemble paysager témoin du développement manufacturier et urbain de Montreuil (usine de dégraissage de peaux,), **l'Oasis des Murs à Pêches**, projet mené par BOUYGUES IMMOBILIER et conçu par FRANCOIS LECLERC a ainsi su transformer la contrainte d'une forte pollution industrielle en terrain d'innovation.

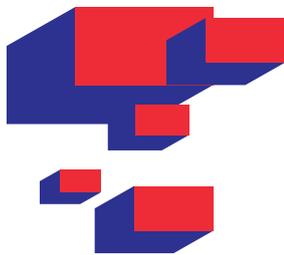
Du fait des anciennes activités pratiquées sur le site et employant des solvants aromatiques, la pollution industrielle a fortement impacté la conception du projet, tant dans sa programmation, son équilibre que sa temporalité. Refusant d'exporter sa pollution sur un autre site, l'équipe de l'Oasis des Murs à Pêches a fait preuve d'inventivité et proposé une solution innovante de dépollution in situ par bioréduction (dégradation des polluants par stimulation d'activité bactérienne) et venting (procédé permettant d'extraire les polluants volatils du sol).

De la contrainte d'une pollution industrielle fortement prégnante, BURGEAP, bureau d'étude du groupement, a fait une force d'innovation et crée une référence importante pour de futurs projets urbains sur site pollué.

Composer avec le risque inondation

>> A Nogent-sur-Marne, le **projet REV'N'RIVES** a dû composer avec plusieurs éléments parmi lesquels deux contraintes principales : la situation du site en zone urbaine en mutation (ZUM) signifiant que la réglementation de cette zone est susceptible d'évoluer ; la soumission du site au plan de prévention du risque d'inondation (PPRI).

Conduit par SOGEPROM, le projet REV'N'RIVES a ainsi dû composer avec un paysage et un cadre exceptionnels nécessitant toutefois de concevoir le projet en intégrant les composantes incontournables d'évolutivité et de résilience. L'équipe en a tiré parti et propose dans son projet un paysage spectacle prolongeant la dimension onirique, récréative et historique des bords de Marne, tout en favorisant une appropriation de lieux privilégiant les espaces ouverts ; en s'inscrivant dans l'esprit guinguette par des occupations légères et modulables ; et **en intégrant l'eau comme un élément dynamique avec lequel**



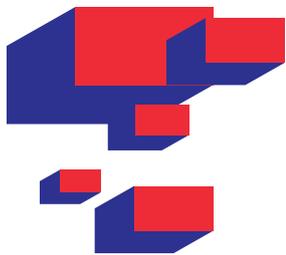
organiser les aménagements extérieurs afin de « composer avec » et non pas « craindre » les risques de crues et hautes eaux hivernales.

Le projet des architectes CHAIX & MOREL, BRUTHER et du paysagiste VOGT LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG redessine les berges et améliore le rapport à la Marne. Les nombreuses perspectives et cheminements (hauts et bas) mettent ainsi en scène le rapport à l'eau et créent des lieux de détente et de promenades.

Intégrer le risque carrière

>> Situés en bordure de Clichy-sous-Bois, les terrains Leclair disposent de nombreux atouts parmi lesquels une géographie en coteau permettant de dégager des vues sur le Grand Paris dans un cadre verdoyant mais ils se situent également sur une ancienne carrière de gypse de 2,25 hectares.

Une contrainte que le projet *Un Belvédère Métropolitain* a su transformer en potentiel avec une grande agilité en faisant le choix, grâce à l'expertise géotechnique de GEOLIA, de concentrer les constructions de l'agence TVK sur la partie haute des terrains (moins impactée par le risque carrière) bénéficiant des vues les plus intéressantes et de permettre à URBAN ECO d'aménager le reste du site en lieu d'agropastoralisme urbain (géré par ETUDES ET CHANTIERS et l'association ESPACES) mêlant pâturage, vergers et cultures hors-sol. Des « folies agropastorales » prenant la forme de légers pavillons de bois démontables viennent compléter le dispositif.



Innovation
Environnement
Architecture

Ville

Co

Pro

Pla

Visi

Ray

Dur

Elev

Col

Inventer Imaginer

Expérience Oser



Métropole
du Grand Paris

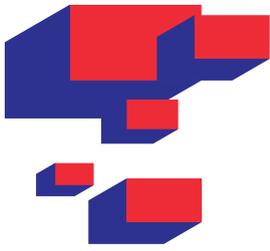


INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Les lauréats 2017
de l'appel à projets

En partenariat avec





ANTONY - ANTONYPÔLE

Linkcity

Autour de la future gare du Grand Paris Express (ligne 18), le projet porté par Linkcity se développe sur 62 250 m². Il vise à contribuer au renouvellement de l'attractivité d'Antony, qui sera desservi par le Grand Paris Express, comme pôle économique innovant. Il se répartit entre l'îlot Gare (nord), à dominante résidentielle, et l'îlot Signal (sud), à vocation métropolitaine.



Crédits : Linkcity

Le programme prévoit la création de 440 logements, répartis entre en deux entités, qui accueilleront également un hôtel quatre étoiles, des commerces, un campus dédié à l'innovation (bureaux, incubateur, showroom, fablab...), une crèche et une maison de santé. Le projet propose des architectures variées sur chacune des composantes du programme, tout en garantissant la cohérence de l'ensemble, au travers notamment de la prégnance du végétal.



Crédits : Linkcity

Les lauréats

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Concepteurs : AREP (architecte) ; Laisne Roussel (architecte) ; Clément Blanchet Architecture (architecte) ; Coloco (paysagiste)

Investisseurs / Promoteurs : LINKCITY Île-de-France (promoteur) ; Emerige Residentiel (promoteur) ; Cristal-C&G-Devim (investisseur, commercialisateur, gestionnaire RDC commerciaux) ; ACCOR (investisseur potentiel hôtel)

Exploitants : Creative Valley (exploitant) ; NU ! (restauration) ; CLEM (opérateur mobilité partagée) ; Pick my waste (gestionnaire déchets) ; Lavoir moderne (prestataire service) ; Onethird (gestionnaire) ; Mober (fournisseur scooters libre-service) ; Super U (exploitant commerce alimentaire).

Autres : Bouygues Batiment IDF ; Phenix (économie circulaire) ; Projex ingénierie ; EMBIX (BE énergie et BIM) ; Fluicity (concertation) ; SARECO (BE stationnement) ; Werner Sobek (BE environnement) ; Ecole hôtelière Lausanne (conseil hôtelier) ; WWF (participation citoyenne) ; Jones Lang Lasalle (commercialisation) ; Quai 36 (producteur art urbain) ; Colas (construction VRD) ; Hesus (gestion chantier) ; Mugo (BET agriculture urbaine) ; Plateau urbain (préfiguration) ; Tesla (fournisseur solutions stockage électricité).

Les autres finalistes

Projet ANTONYPOLE

Mandataire : Vinci Immobilier

Promoteurs/investisseurs : Vinci Immobilier ; Bouygues Immobilier

Concepteurs : Reichen et Robert & Associés ; MFR Architectes ; Format Paysage

Projet START!

Mandataire : Kaufman & Broad Grands Projets

Promoteurs/investisseurs : Kaufman & Broad Grands Projets ; Crédit Agricole Immobilier Promotion ; Federal Développement ; La Française ; groupe Strauss ; Immo Mousquetaires

Concepteurs : Agence d'architecture A.Bechu & Associés ; Atelier Senzu ; Agence Babylone



UN TERRITOIRE EN PLEINE MUTATION

Sur près de 40 ha, l'ambitieuse reconversion d'une zone d'activités au sud d'Antony permet l'émergence d'Antony-pôle, grand projet de nouveau quartier innovant et attractif. Au sein de cette opération d'aménagement d'envergure, le site retenu est particulièrement stratégique par son emprise foncière de 26270 m², qui jouxte celle dévolue à la future gare de la ligne 18 du Grand Paris Express et à son parvis. Composé de deux lots de part et d'autre de l'avenue Léon Harmel, le site a vocation à connaître une mutation exceptionnelle pour accompagner la transformation du secteur en véritable quartier de gare mixte, en prévision de la mise en service de la gare Antony-pôle en 2024.



Le contexte urbain

Localisé au Sud Est de la commune d'Antony, le site se trouve en limite communale avec Wissous d'une part et Massy d'autre part. Constitué de locaux vétustes ou vacants pour l'essentiel, le site est principalement consacré à l'activité économique avec quelques équipements publics en complément. Le tissu alentour est résidentiel à majorité pavillonnaire avec quelques résidences privées ou sociales ainsi que des équipements scolaires (lycée professionnel et collège).

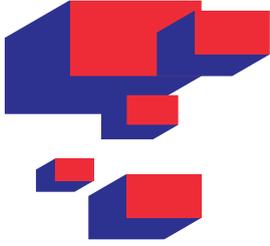
Bordé par l'autoroute A10 sur près d'1,3km et à proximité directe de la RD920, le site bénéficie d'une très bonne liaison avec le réseau autoroutier francilien. Il est desservi par 3 lignes de bus RATP et Paladin, tandis que la gare RER la plus proche (Fontaine Michalon, ligne B) est située à 1700 mètres. En 2024, la desserte en transports en commun sera considérablement renforcée par l'arrivée de la ligne 18 du réseau du Grand Paris Express au cœur même du site. L'objectif de la ville est double. D'une part, constituer un nouveau quartier bénéficiant de l'apport métropolitain de la future gare du Grand Paris Express pour développer une vitrine économique liée au tertiaire et à la haute technologie. D'autre part créer un cœur de vie dynamique où des logements de tous types bénéficieront de services haut de gamme tant commerciaux que publics. Au-delà de l'A10 et au Sud-est du site se développe un parc d'activités dynamiques de 20 hectares, dont la réputation est fondée sur la présence d'activités de pointe.

Données clés

Occupation actuelle : Locaux d'activités et équipement public (centre André Malraux) voués à la démolition

Propriétaires : EPF 92, Ville d'Antony

Surface du terrain : Deux parcelles : 7 724 m² + 17 787 m²



ARCUEIL – LE COTEAU

Ecotone

A proximité de la future gare du Grand Paris Express sur la ligne 14 Sud, le site se situe au croisement de l'A6a et de l'A6b et dans un territoire à la topographie exceptionnelle. La compagnie de Phalsbourg, lauréate de la consultation, accompagnée de plusieurs d'architectes, développera un pôle d'excellence autour du biomimétisme, procédé d'innovation qui consiste à rechercher des solutions soutenables produites par la nature.



Crédits : Compagnie de Phalsbourg

Le programme s'étendra sur 81 870 m² de plancher, et comprendra des surfaces d'activités ainsi que des espaces de coworking, des restaurants, des commerces, un hôtel, une résidence pour chercheurs et jeunes actifs et une crèche. Le projet architectural prend la forme d'un immeuble étagé en terrasses et creusé de patios. L'approche environnementale est forte, avec des objectifs énergétiques ambitieux et une approche bioclimatique développée. Pour mener à bien ce projet, un comité scientifique composé notamment du Museum d'Histoire Naturelle et du Ceebios (Centre d'excellence du biomimétisme de Senlis) accompagnera l'équipe lauréate.



Crédits : Compagnie de Phalsbourg

Les lauréats

Mandataire : Compagnie de Phalsbourg

Promoteurs/investisseurs : Compagnie de Phalsbourg ; Codeurs et compagnie ; Hertel Investissement ; Engie Avenue

Concepteurs : Duncan Lewis Architecture ; OXO ; Parc Architectes ; Agence Triptyque Architecture ; Atelier Georges (paysagiste)

Exploitants partenaires : Light Human Hotels Limited (hôtel) ; Dining car society (restauration) ; Mamie Cocotte Carre 92 (restauration) ; Qualité & Co (restauration) ; NU (restauration) ; Linkee (solidarité restauration) ; La Vie Claire (commerce) ; Ipso Santé (cabinet médical) ; NFC France (installation sportive) ; Petits-fils (aide à la personne) ; Assembl'age (espace café) ; Fédération française des arts thérapeutes ; Art dans la Cité (association) ; Crèche attitude ; SAS Oxipio (logistique urbaine) ; Zenpark

Autres : Elan (AMO environnement) ; Lamoureux Acoustics (BET acoust) ; Arcadis (BET structure/fluides) ; Comité scientifique : CEEBIOS (Centre européen d'excellence en biomimétisme) ; Engie Lab Crigen, Museum d'histoire naturelle ; Novobiom (dépol sols) ; Innoside (mobilité) ; EPEA Paris (économie circulaire) ; Les Bergers Urbains (paysagiste, agriculture urbaine) ; CBRE Design&Project (AMO programmation)

Les autres finalistes

Projet K&B – Reversible – Re.Vert.Cible

Mandataire : Kaufman & Broad Real Estate

Promoteurs/investisseurs : Kaufman & Broad ; Osica-SNI

Concepteurs : Jacques Ferrier Architecture (architecte coordonnateur) ; Muoto (architecte) ; Topotek (paysagiste)

Projet LNC - ARCUEIL

Mandataire : Les Nouveaux Constructeurs

Promoteurs/investisseurs : Les Nouveaux Constructeurs ; Dometude

Concepteurs : Emmanuel Combarel Dominique Marrec ECDM (architecte) ; Daniel Vaniche ; DVA Paysages



AU CŒUR D'UN CLUSTER DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le Coteau est une friche de 3,5 ha, composée de deux îlots, libres de toute occupation. Situé à 1,5 km de Paris, limitrophe de Gentilly et du Kremlin-Bicêtre, il constitue un promontoire offrant des vues imprenables sur la Vallée de la Bièvre et de hauts monuments parisiens. Il bénéficie aussi d'une accessibilité métropolitaine (A6, RER B, et prochainement les lignes 14 et 15 Sud du Grand Paris Express) et se trouve au cœur d'un cluster de l'économie numérique. Frange urbaine à reconquérir, « Le Coteau » porte une ambition de durabilité écologique et économique.



Le contexte urbain

Le site du Coteau est une friche qui se trouve en plein cœur de la Vallée de la Bièvre, à Arcueil, en limite communale avec Gentilly et le Kremlin-Bicêtre. Entre les axes autoroutiers de l'A6a et l'A6b, le site est concerné par des nuisances. Sa situation en promontoire, dominant la vallée de la Bièvre, ouvre des perspectives paysagères remarquables. Le tissu urbain environnant est varié. A l'ouest, l'A6a le sépare du cimetière communal, d'équipements sportifs et de la cité Paul Vaillant Couturier, et à l'est, un tissu mixte, composé majoritairement d'habitat pavillonnaire et de quelques collectifs, se développe le long de l'A6b. Plusieurs équipements publics, stade et tennis Géo André, Parc départemental du Coteau, sont implantés au nord du site.

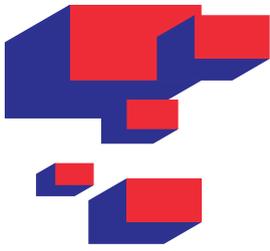
Enfin, l'îlot situé au sud du site est occupé par des activités artisanales. Le site est composé de deux îlots séparés par l'avenue du Général Malleret-Joinville. Au sud-est de l'îlot sud, se trouve le crématorium du Val de Bièvre. Au sud-est de l'îlot nord, un programme de 141 logements a été construit dans le cadre de la ZAC couvrant le site. Le Coteau est parfaitement relié aux axes structurants de la métropole : accès direct à l'A6, à 15 mn de la gare Laplace (RER B), en 2023, à 600 m de la future gare Kremlin-Bicêtre Hôpital (ligne 14), et en 2022, à 1,2 km des gares Arcueil Cachan et Villejuif Institut Gustave Roussy (ligne 15). Ce projet est au cœur d'un secteur en plein développement : Vallée scientifique de la Bièvre, Campus Grand Parc, et à proximité immédiate, la rénovation du quartier des Irlandais (en cours), le projet d'aménagement du secteur Hôtel de Ville, mais également la requalification de l'entrée de ville sud-ouest au Kremlin-Bicêtre.

Données clés

Occupation actuelle : Libre de construction

Propriétaires : Sadev 94, Conseil départemental 94

Surface du terrain : Deux parcelles totalisant 37 811 m²



VITRY-SUR-SEINE PÔLE GARE DES ARDOINES

Démonstrateur métropolitain

Site emblématique de reconversion de friches industrielles, désenclavé par l'arrivée du Grand Paris Express (ligne 15 Sud), le projet développé par Linkcity Île-de-France, comprend un programme mixte de 139 832 m², articulant 97 277 m² de tertiaire, 8 981 m² d'activités, 21 684 m² de commerces et 10 354 m² de résidences.



Crédits : Linkcity Île-de-France

Le site accueillera en particulier un démonstrateur métropolitain du numérique combinant événementiel, loisirs, formation, recherche, prototypage et vente, restauration... L'offre tertiaire sera flexible et divisible pour tenir compte des nouvelles façons de travailler et répondre aux besoins de tous types d'utilisateurs : filières santé, arc de l'innovation, banque-assurance-conseils... 227 studios pour étudiants seront également créés dans le cadre de la programmation.



Crédits : Linkcity Île-de-France

Les lauréats

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Concepteurs : PCA – Philippe Chiambaretta Architecture (architecte coordinateur 1) ; Richez Associés (architecte coordinateur 2) ; NeM / Niney & Marca Architectes ; Tolila + Gilliland (architecte) ; Gaëtan Le Penhuel (architecte) ; Base (paysagiste).

Investisseurs / promoteurs : Linkcity Île-de-France (promoteur) ; La Française REM (investisseur tertiaire) ; Affine (investisseur, tertiaire) ; Meridiam (investisseur "couche servicielle") ; Carrefour (investisseur-exploitant surface commerciale)

Exploitants : Residetudes ; Palanca/Allo Bernard (conciergeries) ; Wellness Training (espace fitness/bien-être) ; La Poste (services) ; Pollen (surface de fabrication d'imprimantes 3D) ; Materiaupôle Paris Seine-Amont (vitrine d'expérimentation) ; Exploradôme (antenne du musée) ; FIPP (restauration et événementiel) ; Anticafé & co (tiers lieux) ; Yes we Camp (opérateur préfiguration et chantiers participatifs) ; Karos (plateforme co-voiturage) ; Ubisoft (exploitant open-innovation)

Autres : Bouygues Bâtiment ; Bureau Veritas ; Builders & partners ; Egis Bâtiments ; Burgeap ; Semofi (BET) ; CL Infra ; Colliers int. (étude de marché) ; Cluster Eau-Milieux-Sols ; F.Boutté Consultant ; SCI-Arc ; The Street Society (conseils nouveaux usages) ; Simplon.co (partenaire insertion) ; SNCF Développement (partenaire activation du site) ; Rebirth/Julien Nonnon (intervention artistique) ; Campus Urbain Ivry (conseil projets culturels) ; Cap Digital (conseil événements numériques) ; DVTup ; Agence Eker (concertation)

Les autres finalistes

Kaufman & Broad Grands Projets

Mandataire : Kaufman & Broad Grands Projets

Promoteurs/investisseurs : Kaufman & Broad Grand Projets (promoteur) ; SNI Grand Paris Habitat

Concepteurs : Chartier Dalix Architectes ; Reichen et Robert & Associés ; Daniel Vaniche et Associés ; Latz+Partner



PÔLE STRATÉGIQUE DE LA MÉTROPOLE

Le site des Ardoines, pôle stratégique de la Métropole, se trouve au cœur d'une des plus importantes opérations d'aménagement en France. De part et d'autre des voies ferrées, il s'articule autour de deux centralités qui seront reliées par un franchissement ambitieux : le pôle multimodal et les Grandes Halles SNCF, bâtiments emblématiques de l'architecture industrielle. Futur hub du Grand Paris Express, desservi par le RER C et un échangeur de l'A86, ce futur quartier vitrine portera une programmation ambitieuse à dominante économique et sera le lieu idéal où inventer la ville du XXI^e siècle, dense et mixte, autour d'espaces publics de qualité et d'une mobilité démultipliée.



Le contexte urbain

Situé au sud-est de la commune de Vitry-sur-Seine et de son centre-ville, à 3 kilomètres de Paris, le quartier des Ardoines s'étend au bord de la Seine. Il est coupé en deux par les voies ferrées du RER C. La moitié est du quartier des Ardoines est occupée par des activités dont des services urbains d'ampleur métropolitaine comme la centrale thermique de Vitry, tandis que la moitié ouest du quartier, résidentielle, est constituée principalement d'un tissu pavillonnaire, avec quelques îlots importants de logements collectifs.

La ZAC Gare des Ardoines (48 ha) jouit d'une desserte exceptionnelle, avec au sud le parvis de la gare du RER C, qui accueillera dès 2022 la ligne 15 sud du réseau du Grand Paris Express. La ZAC prévoit à l'horizon 2030 la création d'un quartier mixte de plus de 650 000 m², les deux-tiers des surfaces programmées correspondant à des bureaux et de l'activité et un tiers à des logements.

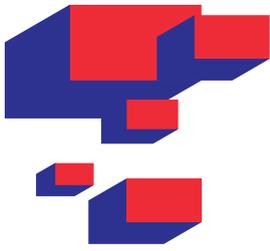
Pour ouvrir le quartier sur son flanc est et sur la Seine, deux ouvrages de franchissement sont prévus au-dessus du faisceau ferré du RER C et au-dessus de la Seine à horizon 2050. La création d'une ligne de TCSP, le TZEN 5, qui relierait Ivry-sur-Seine et Choisy-le-Roi en passant entre la Seine et la voie ferrée du RER C est aussi programmée.

Données clés

Occupation actuelle : Parking public aérien qui sera relogé. Grandes Halles partiellement occupées par des activités ferroviaires qui seront restructurées et maintenues. Entrepôts en cours de démolition.

Propriétaires : Commune de Vitry-sur-Seine, EPFIF, SNCF, Société du Grand Paris

Surface du terrain : n/c



ARGENTEUIL – SECTEUR GARE

Argenteuil Littoral

Le projet « Argenteuil Littoral », porté par Bricqueville et conçu par l'Atelier de Midi (architecte coordinateur) et AM Environnement (urbaniste-paysagiste) vise à créer un quartier de ville mixte, mutable et durable. Le programme, qui comprend principalement des programmes d'activités et de bureaux, se développe sur 23 512 m². Il prévoit également des espaces de coworking, une pépinière d'entreprise, un hôtel, un pôle de formation et un lieu d'accueil pour la brigade ferroviaire.



Crédits : Bricqueville

Le projet revêt une importante dimension culturelle et artistique. Les bords de Seine sont réinvestis grâce à une passerelle en bois de l'artiste Kinya Maruyama, enjambant la route départementale et une péniche-restaurant sera exploitée par Table de Cana. Un parcours de découverte d'œuvres d'art contemporaines sera proposé aux habitants.



Crédits : Bricqueville

Les lauréats

Mandataire : Bricqueville

Promoteur : Bricqueville

Concepteurs : Atelier de Midi (architecte coordinateur) ; AM Environnement (urbaniste-paysagiste)

Exploitants : Walk SAS (exploitant de l'hôtel – groupe Marriott) ; Wereso (exploitant des surfaces de co-working) ; The Food Truck Agency (exploitant d'une offre de restauration) ; Schola Nova (exploitant du pôle de formations) ; EVADOE (exploitant de l'école) ; Table De Cana (exploitant d'un lieu de restauration).

Autres : CDB Acoustique (BET acoustique) ; Vizea (BET Développement Durable) ; MEHA – Maitre Cube (opérateur construction bois) ; Yves-Marie Ligoit (BET construction bois) ; U.MAN.SPACE (conseil en aménagement et urbanisme) ; Trait Clair (expertise communication et concertation) ; Anagraphis (concepteur et réalisateur du projet culturel associé) ; Kawantech (opérateur de services « smart city ») ; Association Espaces (association d'insertion par l'écologie urbaine)

Les autres finalistes

Projet Linkcity – Argenteuil Secteur Gare – EfferveSens

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Promoteurs/investisseurs : Linkcity Île-de-France ; Engie Avenue

Concepteurs : Wilmotte & Associés ; Yannick Gourvil



UN PÔLE DE TRANSPORT MULTIMODAL EN TRANSFORMATION

Le site de la gare d'Argenteuil est mitoyen d'un pôle de transport structurant (gare SNCF et gare routière), bientôt renforcé par la Tangentielle Nord. Egalement situé à proximité de grands axes routiers (A15, A86, RD311), il bénéficie d'une localisation centrale entre le cœur historique d'Argenteuil et la zone d'activités de la gare (1 100 emplois). Fort de ces atouts, il a vocation à devenir un véritable pôle d'attractivité métropolitain. Les candidats étaient invités à saisir l'opportunité de l'appel à projets pour révéler tout le potentiel du site.



Le contexte urbain

Le site est localisé en bordure de la commune d'Argenteuil (Val d'Oise), en limite départementale avec le nord des Hauts-de-Seine. Il est limitrophe des communes de Gennevilliers et de Colombes. A proximité de la gare d'Argenteuil, il est constitué de deux terrains en friche situés le long du faisceau ferré, rue des Charretiers, et séparés par la rue de la voie des Bans. Il se trouve à la jonction entre le centre-ville, avec ses commerces, ses équipements et le centre commercial Côté Seine, les quartiers pavillonnaires des Coteaux et d'Orgemont et la zone d'activités de la gare. Sa situation privilégiée à moins de 200 mètres de la Seine, face au port de Gennevilliers et en surplomb du fleuve, offre un panorama remarquable de la Butte d'Orgemont et, un peu plus loin, sur la Butte des Châtaigniers.

La connexion du site aux axes structurants franciliens est optimale : la RD 311 le relie à l'A15 et la RD 122 à l'A 86. A proximité immédiate des gares routière et SNCF, il bénéficie d'une excellente desserte en transports en commun. La ligne J du réseau Transilien entre Paris – Saint-Lazare et Ermont – Eaubonne le relie à la capitale en 10 minutes et 17 lignes de bus desservent le lieu. En outre, la mise en service de la Tangentielle Nord est prévue pour 2027.

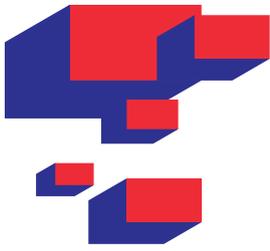
Au cœur d'un pôle d'échanges stratégique, le site présente un fort potentiel de mutation à valoriser.

Données clés

Occupation actuelle : Parkings, friches

Propriétaires : SNCF, Ville d'Argenteuil

Surface du terrain : Environ 11 450 m²



BAGNEUX BLANCHARD – CROIZAT-FORTIN

Le temps sur mesure

A proximité de la future gare de la ligne 15 Sud et de la ligne 14, le projet, porté par le groupe Lamotte, développera un programme de 25 030 m². Il est composé d'une offre résidentielle de 322 logements, associés à des locaux d'activités, des services et des commerces.



Crédits : Groupe Lamotte

L'innovation environnementale est centrale dans le projet, qui prévoit la création d'une exploitation maraîchère sur le toit du bâtiment et de plusieurs jardins et potagers. Le projet développe et met en valeur l'atelier d'Albert Feraud, artiste leader dans le mouvement des récupérateurs.

Les lauréats

Mandataire : Groupe Lamotte

Concepteurs : Pratiques urbaines (urbaniste) ; RAUM (architecte) ; Wagon Landscaping (paysagiste)

Investisseurs / promoteurs : Groupe Lamotte (promoteur) ; APERTURA – Groupe Bremond (co-promoteur) ; Immobilière 3F (bailleur social) ; GNC Colocation (investisseur et gestionnaire de logements en colocation) ; Toit tout vert (investisseur, producteur, commercialisateur et distributeur de fruits et légumes produits sous serre).

Exploitants : les Simonnes (exploitant tiers lieu dédié au bien-être et à la qualité de vie) ; O² Seine (brasserie artisanale)

Autres : Promoteur ce Courtoise urbaine (AMO démarche participative et intégration des dynamiques locales et des habitants) ; Agence Wille (urbaniste culturel) ; CASACO (AMO développement tiers-lieux et E.S.S et AMU) ; Toits Vivants (AMO agriculture urbaine) ; PAE - PARI Architecture Ecologie (conseil innovations architecturale, environnementale et énergétique) ; EPDC - études pluridisciplinaires et conseils (BET TCS, VRD, OPC et économiste de la construction) ; SOCOTEC France (contrôleur technique)

Les autres finalistes

La part belle au réemploi (Emerige, Kaufman & Broad)

Mandataire : Emerige Résidentiel

Promoteurs/investisseurs : Emerige Résidentiel ; Kaufman & Broad Développement ; Coopimmo

Concepteurs : Laraqui Bringer Architecture et Urbanisme ; MVRDV BV ; Raphaëlle Hondelatte Architecte ; Sophie Delhay Architecte ; Mugo Paysage

Réseau Eco – Ville solidaire

Mandataire : REI Habitat

Promoteurs : REI Habitat ; Hertel

Concepteurs : AAA – Atelier d'architecture autogérée ; Architecture 00 ; Archi 5 ; KOZ ; Atelier Georges



UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION URBAINE PROFONDE

Le site proposé est un terrain de plus de 5 ha construit partiellement. A seulement 3 km de Paris, il s'inscrit dans une dynamique de transformation urbaine profonde : développement de la ZAC Ecoquartier Victor Hugo, aménagement du futur quartier des Mathurins, projet ORU du quartier Sud et PRUS de la Pierre-Plate. A l'horizon de 2020-2022, il bénéficiera d'une desserte optimale avec l'arrivée de deux métros (lignes 4 et 15). À l'interface du quartier Moulin Blanchard, de la zone industrielle de Bagneux, du centre-ville et de la coulée verte du Sud Parisien, ce site dispose d'un véritable potentiel permettant de créer un nouveau pôle de vie convivial.



Le contexte urbain

Ce site se trouve à 3 km de Paris, à l'ouest de Bagneux. Entrée de ville à la limite de Fontenay-aux-Roses et Châtillon, il est situé à proximité du centre ancien. Le secteur dans lequel il s'inscrit est un tissu hétérogène composé à la fois d'habitat collectif et d'activités industrielles. Le site est composé d'un îlot compris entre les rue Blanchard, Ledru Rollin et l'avenue Baptiste Fortin, ainsi que de quelques parcelles situées avenue du Général De Gaulle et rue Alphonse Pluchet. Il correspond à une partie du périmètre de la ZAC Blanchard et à l'extrémité sud de la zone industrielle de Bagneux, qui fait l'objet d'un projet de requalification.

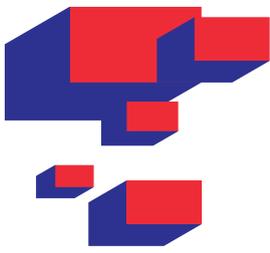
Les constructions, de moindre hauteur (R à R+2), sont implantées de manière discontinue et les espaces libres des parcelles sont généreusement arborés. Le site s'inscrit en outre dans une trame verte composée de la coulée verte du sud parisien, du square de la Prémontière et des alignements d'arbres de la rue Blanchard et de l'avenue Baptiste Fortin. Le secteur est néanmoins marqué par la présence du faisceau ferré du TGV Atlantique, d'infrastructures routières (RD68, RD 128) et des grands ensembles qui se trouvent à l'ouest et au nord du site. Avec 4 lignes de bus à proximité immédiate, le site est bien desservi en transports en commun. Cette desserte sera renforcée avec le prolongement de la ligne 4 du Métro en 2020 et avec l'arrivée de la ligne 15 en 2022 à la Gare de Bagneux, située à moins de deux kilomètres. La ZAC éco quartier Victor Hugo, le projet des Mathurins, mais également l'Eco-campus Orange à Châtillon, témoignent également de la dynamique de transformation de ce secteur.

Données clés

Occupation actuelle : Habitat collectif et activités industrielles

Propriétaires : Commune de Bagneux, département des Hauts-de-Seine, EPFIF, Semaba, privés

Surface du terrain : 25 030 m²



BAGNOLET – MARCHÉ À LA FERRAILLE

Live

Véritable signal métropolitain, le projet porté par Vinci Immobilier est un bâtiment tertiaire de 5 458 m², abritant des commerces, des bureaux et des espaces verts. C'est aussi un lieu dédié à la haute-couture, avec un incubateur de la mode textile et un atelier FashionTech, comprenant une médiathèque textile et un showroom.



Crédits : Vinci Immobilier

Le bâtiment, conçu par Maud Caubet Architectes est animé par trois façades communicantes innovantes et programées avec les habitants. Le projet donne une importance importante aux espaces verts, avec un rooftop et des jardins intérieurs.



Les lauréats

Mandataire : Vinci Immobilier (promoteur et aménageur)

Concepteur : Maud Caubet Architectes (architecte)

Promoteur : Vinci Immobilier (promoteur et aménageur)

Exploitants : La Fonderie de l'image (programmation de la façade numérique et de l'atrium) ; Manifesto (opérateur culturel et insertion locale) ; Hall couture (exploitant du socle actif et artistique)

Autres : Vinci Insertion Emploi (innovation sociale, insertion et emploi) ; OASIS (AMO HQE développement durable et innovations) ; INGEROP (BET technique)

Les autres finalistes

Projet Fer de Lance Linkcity

Mandataire : Linkcity Île-de-France (promoteur)

Investisseurs : Patrizia ; Linkcity Île-de-France

Concepteurs : Brenac Gonzalez & Associés (architecte) ; Mugo Paysages

Projet Relais Coutures

Mandataire : Bremond Lamotte

Promoteur : Apertura / Groupe Bremond (promoteur) ; Eklo Hôtels

Concepteurs : Mar & Boris SARL (Atelier Boris Vapne architectes / Indlandis paysagiste)



UN ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE LA CAPITALE ET L'EST DE LA MÉTROPOLE

Le « Marché à la Ferraille » est situé sur l'axe Gallieni, qui longe le boulevard Périphérique à Bagnole et présente la façade d'Est Ensemble, en lien direct avec Paris. Ce territoire d'enjeu métropolitain est identifié par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France pour soutenir l'émergence d'un véritable pôle d'attractivité économique de l'Est Parisien. Cette dynamique devra être poursuivie dans le cadre de l'appel à projets par la réalisation d'un programme tertiaire et de commerces innovant, sur cet espace d'échanges privilégié entre la capitale et l'est de la métropole du Grand Paris.



Le contexte urbain

Le Marché à la ferraille est situé en limite ouest de la commune de Bagnole, le long du boulevard périphérique. A mi-chemin entre la Porte de Bagnole et la Porte de Montreuil, le site s'inscrit dans un tissu composé de bâtiments bas vétustes d'activités, avec quelques immeubles de bureaux plus récents, de hauteur un peu plus élevée. Les portes de Bagnole et de Montreuil sont des sites majeurs de la ceinture verte de Paris avec les stades situés entre les deux portes implantés le long du périphérique, mais également le parc départemental Jean Moulin – Les Guilands, qui s'étend sur Bagnole et Montreuil, et le cimetière du Père Lachaise à Paris. Situé à 600 m du nœud autoroutier entre l'autoroute A3 et l'accès au périphérique à la porte de Bagnole, le site n'est qu'à 20 mn de l'aéroport Roissy Charles De Gaulle et 25 mn de l'aéroport d'Orly.

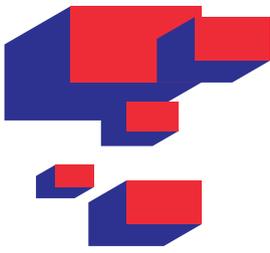
Il est également très bien desservi par les transports en commun. La station Gallieni est le terminus de la ligne 3 du Métro et 6 lignes de bus desservent le secteur. La gare routière internationale Eurolines est également située dans le quartier. Au niveau de la Porte de Montreuil, la desserte est assurée par la ligne 9 du Métro et 4 lignes de bus. Grace aux atouts économiques du secteur (transformation des tours Mercuriales en hôtel de 1600 chambres, installation du siège social d'Orange Business Services, centre commercial Bel Est, tours de bureaux,...) le site bénéficie d'un fort potentiel de développement urbain.

Données clés

Occupation actuelle : Marché à la Ferrailles (rupture anticipée de concession)

Propriétaires : Ville de Bagnole

Surface du terrain : 839 m²



BOBIGNY ECO PARC OUEST

Nouveaux cycles

Situé à proximité de la gare Bobigny Pablo-Picasso du Grand Paris Express (ligne 15 Est), **le projet, porté par le groupe Pichet, et conçu par l'architecte Advento et le paysagiste Gautier+Conquet, propose un parc d'activités mixtes.** Le bâtiment accueillera des locaux dédiés au relogement d'une entreprise du territoire, une activité de co-working, des espaces de bureaux et de fablab et un « **village d'artisans** ».



Crédits : Groupe Pichet

La programmation met l'accent sur l'économie circulaire et le réemploi. Media exploitera un



Crédits : Groupe Pichet

Les lauréats

[Mandataire](#) : Groupe Pichet

[Concepteurs](#) : Advento (architecte-coordonateur) ; Gautier+Conquet & Associés (paysagiste)

[Investisseurs / promoteurs](#) : Groupe Pichet

[Exploitants](#) : Veolia (exploitation de la partie gestion des déchets) ; Volumes (exploitation espace de coworking)

[Autres](#) : AGI2D (BET environnement) ; Ecodev Conseil (AMO programmation économique) ; OuiShare Experience (expertise solutions de mobilité et stationnement)

Les autres finalistes

Les docks de l'Ourcq

[Mandataire](#) : Linkcity Île-de-France

[Promoteur](#) : Linkcity Île-de-France

[Concepteurs](#) : SCAU ; Palast

Welfare Business Park

[Mandataire](#) : DCF

[Promoteurs](#) : DCF ; Foncière Léonard de Vinci

[Concepteurs](#) : International d'architecture Atelier 3



RECONNECTER LE CANAL A LA VILLE

Le site concerné par l'appel à projets est la partie ouest de l'écoparc de la ZAC Ecocité, vaste opération d'aménagement visant à revaloriser le secteur du canal de l'Ourcq et de l'ex RN-3 et à le transformer en un quartier urbain mixte. Territoire de tradition maraîchère puis industrielle, celui-ci demande à être requalifié et mieux relié aux centralités existantes. Le projet d'écoparc porte l'ambition de permettre le maintien du tissu industriel et artisanal existant, et l'implantation de nouvelles activités économiques. Il s'agit de reconnecter le canal à la ville, de créer de nouveaux services en pointe sur les usages de demain, de donner au territoire une nouvelle identité.



Le contexte urbain

Le site se trouve au sein de la ZAC Ecocité à Bobigny, en limite communale avec la ville de Noisy-le-Sec. Situé entre le canal de l'Ourcq et l'ex RN3, il est à proximité d'importantes infrastructures ferroviaires : le faisceau ferré de Paris Est au sud et l'atelier de Bobigny (site de maintenance du métro) au nord. Marqué par son histoire industrielle, le territoire de la ZAC est encore aujourd'hui essentiellement occupé par des activités économiques pour lesquelles l'ex RN3 représente un axe stratégique d'implantation.

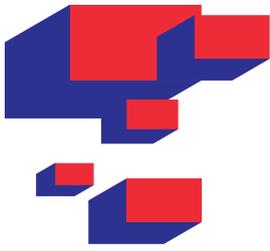
Le site est à mi-chemin entre les arrêts de bus La Folie (bus 147, 301, 322 et N45) et Rue de Paris n°105 (bus 147), chacun à 300 mètres le long de l'ex RN3. Située à 800 mètres au nord, la station Bobigny – Pablo Picasso donne accès au métro (ligne 5), au tramway T1 ainsi qu'à six lignes de bus. Le pôle de transport autour de la station Gare de Noisy-le-Sec composé du RER E, du tramway T1 et des bus 105, 143 et 545 est à plus d'un kilomètre à l'est du site. A l'horizon 2030, de nombreux projets de transport renforceront fortement l'accessibilité du site : le Tzen 3 le long de l'ex RN3 en 2020, le Tram Express Nord en 2024, la ligne 15 du Grand Paris Express à la station Bobigny – Pablo Picasso en 2025, le TCSP Gare de Gargan – Vaujours en 2030 et, plus loin, les tramways T1 Est et T4, respectivement prévus en 2019 et 2025 à la gare de Noisy-le-Sec. Le site s'inscrit pleinement dans la vaste opération d'aménagement autour du canal de l'Ourcq regroupant la ZAC de l'Horloge à Romainville, la ZAC Territoires de l'Ourcq à Noisy, la ZAC Ecocité à Bobigny et la ZAC Ecoquartier du Canal à Bondy.

Données clés

Occupation actuelle : Activités industrielles

Propriétaires : EPFIFI, Sequano, Ville de Bobigny

Surface du terrain : 10 400 m²



BONDY NOUE CAILLET

Cantal-Dupart

Le projet, porté par l'Atelier Cantal-Dupart, propose un programme dense, d'une surface totale de 18 230 m², principalement dédiée au logement. La programmation complémentaire est composée d'un espace dédié aux associations, spécifiquement destiné à une structure d'aide et de soutien aux femmes isolées. Des bureaux et un commerce font également partie du projet.



Crédits : Atelier Cantal-Dupart

Le parti-pris urbanistique du projet est très affirmé. Le bâtiment sera construit en pierre de taille et bois massif. Les habitants seront impliqués dans le projet, à travers une phase de préfiguration active, structurée autour d'animations en lien avec les matériaux et modes de construction retenus.

Les lauréats

Mandataire : Atelier Cantal-Dupart (architecte co-mandataire) ; Financière Pichet (promoteur co-mandataire)

Concepteurs : Atelier Cantal-Dupart (architecte co-mandataire) ; Collectif AA (architectes, BET, Expl carrières, constructeurs...)

Promoteur : Financière Pichet (co-mandataire, promoteur, foncière, expl conciergerie, BETC)

Autres : Bonnel (expl carrières) ; Pouget Consultants ; carrières de Noyant (Expl carrières) ; RHONAPI (Association Rhône-Alpes Pierres Naturelles) ; ICEB (Institut pour la conception éco-responsable du bâti) ; Association BLOC ; Rocamat (principal producteur de pierres calcaires) ; Office national des forêts ; CTMNC (centre technique de matériaux naturels de construction) ; Phenix Technologies (plaquettes de caoutchouc recyclés) ; Pierreactual (Revue)

Les autres finalistes

Projet la Ville au Féminin

Mandataire : FERREAL - Groupe Nexity

Promoteurs/investisseurs : FERREAL - Groupe Nexity (promoteur) ; I3F by Synergy Group ; Proximitis

Concepteurs : Atelier d'architecture Brenac Gonzalez & Associés (architecte) ; Des clics et des Calques (architecte co-traitant) ; HYL (paysagiste)

Projet URBANNATURE

Mandataire : Vinci Immobilier Résidentiel

Promoteurs/investisseurs : Vinci Immobilier Résidentiel

Concepteurs : Maud Caubet Architectes (architecte) ; Atelier Volga (paysagiste)



UNE DYNAMIQUE DE MUTATION EXPONENTIELLE

Aux portes de la capitale, ce site de 7500 m² se trouve dans un quartier qui connaît une forte requalification. La modernisation et l'organisation nouvelle des espaces dont il bénéficie redonneront à ce quartier prometteur une véritable unité fonctionnelle et symbolique. Plus largement, il s'insère dans une zone qui connaît une dynamique de mutation exponentielle, par sa proximité avec la ZAC des Rives de l'Ourcq. A 900 mètres du Pont de Bondy, ce site de l'Arc de l'Innovation sera dès demain en proximité d'immédiate d'un futur hub du Grand Paris Express.



Le contexte urbain

Le site se trouve au nord de Bondy, à proximité directe de l'autoroute A3 qui marque la limite communale avec Bobigny. Au cœur du quartier de grands ensembles de la Noue Caillet, il est séparé du centre-ville par le canal de l'Ourcq, l'Avenue Henri Varagnat et le Pont d'Aulnay.

Le site s'inscrit dans le Plan de Rénovation Urbaine validé en 2010, qui vise l'intégration active de Bondy dans la métropole francilienne à horizon 2030. Il est bordé au sud par l'Avenue Jean Moulin, à l'ouest par la Rue Léon Blum, à l'est par la rue Germaine Tillion et au nord par l'Avenue Suzanne Buisson. Un passage sous l'autoroute A3 permet de rejoindre le Chemin de Groslay et la commune de Bobigny. Sa situation et sa proximité avec des secteurs de fortes transformations telles que la ZAC des Rives de l'Ourcq le long du canal (livraison horizon 2030) en font un maillon important du projet de la ville de Bondy, qui vise notamment le désenclavement des quartiers nord. Le site est directement desservi par le T.U.B (Transport Urbain de Bondy), tandis que les arrêts Route d'Aulnay – Jean Moulin et Suzanne Buisson regroupant les bus 134, 234, 346, et 351 se situent à 200 mètres.

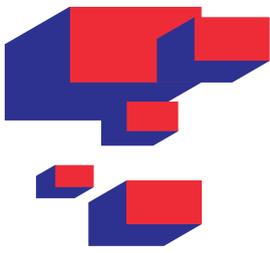
L'actuel arrêt Pont de Bondy du tramway T1 se trouve à 1km au sud-ouest du site. En 2020, l'arrivée du TZen3 reliant Les Pavillons-sous-Bois à la Porte de Pantin renforcera l'accessibilité du site. En 2025, la construction de la gare Pont de Bondy de la ligne 15 du Grand Paris Express garantira une desserte largement améliorée. Le voisinage immédiat avec l'autoroute A3 rend le site directement accessible par le réseau autoroutier francilien.

Données clés

Occupation actuelle : Parc. 1 : libre de toute occupation excepté un bâtiment de La Poste / Parc. 2 : libération en cours

Propriétaires : Parc. 1 : Ville de Bondy / Parc. 2 : OPH 93

Surface du terrain : 7 500 m² en deux parcelles (1 500 m² + 6 000 m²)



CACHAN CAMPUS

Cachan – Campus de Cachan

Altarea Cogedim Grands Projets, associé à l'agence d'architecture TVK et au paysagiste OLM, mettra en œuvre un programme d'immobilier résidentiel de 330 logements, sur 21 280 m². Les logements, situés sur l'ancien campus de l'ENS Cachan, seront répartis en deux îlots permettant de libérer un espace vert « la clairière », accessible à tous, permettant l'ouverture du site au public.



Crédits : Altarea Cogedim Grands Projets - TVK

Le rez-de-chaussée accueillera également des commerces, des services et un espace sportif. Une attention particulière est apportée à l'environnement et au réemploi des matériaux et du mobilier de l'ancien campus, notamment pour la construction des logements. Une plateforme de réemploi, utilisable comme inventaire puis comme outil partageable pour tous les opérateurs du campus, sera mise en place.

Les lauréats

Mandataire : Altarea Cogedim Grands Projets

Concepteurs : TVK (architecte urbaniste) ; OLM (paysagiste)

Promoteur : Altarea Cogedim Grands Projets

Exploitants : Grand Réservoir (investisseur, exploitant Porterie) ; One Third (exploitant Pôle Innovation) ; GNC – Groupe National Colocation SAS (AMO et gestion des appartements en colocation)

Autres : Rotor (AMOE réemploi) ; Acadie (conseil) ; DVTup (démarche participative) ; Transsolar (BET DD) ; Urban-Eco (écologue) ; Roland Ribl & associés (expert mobilités) ; Atec (BET TCE) ; Owl (aménagement logements) ; One Park (mutualisation parkings) ; EverGreen (solution de mobilité, bornes véhicules électriques) ; Knot (solution de mobilité, trottinettes) ; Wattmobile (solution de mobilité, véhicules) ; Cultures en Ville (agriculture urbaine) ; Syntesia (BIM manager).

Les autres finalistes

Projet Cachan Ville-Campus - BNPI

Mandataire : BNP Paribas Immobilier Promotion Résidentiel

Promoteurs/investisseurs : BNP Paribas Immobilier Promotion Résidentiel (mandataire) ; Bouygues Immobilier (co-promoteur) ; Valophis (bailleur social)

Concepteurs : Lambert Lenack Architectes Urbanistes ; SOA (architecte coordonnateur) ; Topotek 1 GmbH (paysagiste)

Projet SUP' CACHAN

Mandataire : Vinci Immobilier résidentiel

Promoteurs/investisseurs : Vinci Immobilier résidentiel (mandataire) ; Dream (promoteur) ; Office santé (investisseur gestionnaire maison de santé) ; Montessori (investisseur gestionnaire école) ; I3F (bailleur social)

Concepteurs : UAPS (architecte coordonnateur urbaniste) ; Laisné Roussel (architecte urbaniste) ; Raphaël Gabrion (architecte urbaniste) ; Base (paysagiste)



UN TERRAIN LIBRE D'OCCUPATION POUR DES LOGEMENTS

En prévision du départ de l'ENS vers Paris Saclay, la Ville de Cachan souhaite dynamiser son campus (11,6 ha) et porte l'ambition d'y structurer un pôle d'excellence de recherche, d'enseignement, d'innovation et d'activités, en lien avec la démarche de l'Arc de l'Innovation. Jouissant d'une excellente accessibilité et se caractérisant par une forte attractivité, le site concerné par l'Appel à projets innovants « Inventons la Métropole » est un terrain libre d'occupation destiné à accueillir principalement des logements. L'objectif pour les candidats était de « faire la ville » de façon nouvelle et innovante en privilégiant l'intégration urbaine et paysagère de ce nouvel ensemble immobilier.



Le contexte urbain

Localisé à Cachan, à seulement deux kilomètres de Paris, le site se trouve sur le terrain de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) qui déménagera fin 2018 sur le campus de Paris Saclay. Pour pallier ce départ, la Ville souhaite mettre en oeuvre un projet urbain d'ensemble sur le campus. Proche du centre-ville, le site jouit de la proximité et de la grande qualité des paysages urbains de Cachan, et notamment de la présence de l'aqueduc du Loing et du Lumain ainsi que des lieux arborés qui le joutent. S'y ajoutent les quartiers pavillonnaires voisins et leurs jardins, et les ensembles de logements collectifs au sein desquels se déploient de grands espaces verts.

De multiples équipements publics, d'enseignement, de loisirs et de sports se trouvent à moins de 500 m du site. Le site est desservi par le RER B (gare de Cachan), situé à moins de 400 mètres, qui le relie au coeur de Paris en seulement 20 minutes, et par sept lignes de bus. L'autoroute A6, située à 500 m à l'est, permet une liaison directe avec le boulevard périphérique de Paris et le réseau autoroutier francilien.

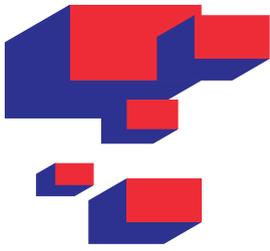
En 2022, l'accessibilité au site sera renforcée par l'ouverture de la ligne 15 du Grand Paris Express qui proposera une interconnexion avec les lignes desservant les aéroports et les grands pôles universitaires et de recherche (plateau de Saclay, université Paris sud). Le site est inscrit dans un grand projet de développement « Campus Sciences et santé du Grand Paris » qui fait l'objet d'un contrat entre l'Etat et les collectivités territoriales de la vallée scientifique de la Bièvre. Celui-ci prévoit le développement de pôles d'innovation et d'activités économiques dont les premiers projets seront mis en oeuvre dès 2018.

Données clés

Occupation actuelle : Libre de toute occupation

Propriétaires : Convention de partage tripartite entre l'Etat, l'EPFIF et la Ville

Surface du terrain : Campus de 11,6 ha



CLICHY-LA-GARENNE – MAISON DU PEUPLE

Groupement Duval

A proximité de la future gare de la ligne 14, ce projet, qui s'étend sur 14 861 m², prévoit la restauration de la Maison du Peuple de Clichy-la-Garenne. Il comprendra un espace de présentation des collections permanentes du Musée national d'art moderne – Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou.

Un bâtiment emblématique de 96 mètres, proposé par l'architecte Rudy Ricciotti, accueillera un programme de 101 logements et un hôtel de 100 chambres. Cette programmation innovante et ambitieuse va faire de cet espace un lieu emblématique du rayonnement métropolitain.

De béton fibré et de verre, une tour vient se poser en équilibre à côté de la Maison du Peuple, résultat d'une prouesse constructive imaginée par Lamoureux & Ricciotti Ingénierie, puisque son exosquelette portant l'ensemble du bâtiment sera coulé sur place dans un gigantesque sarcophage. Il s'agit d'une architecture économe en matériau.

La tour dialoguera telle une sentinelle avec la Cité judiciaire des Batignolles.



Crédits : Duval / Rudy Ricciotti

Les lauréats

Mandataire : Duval Développement Île-de-France.

Concepteurs : Rudy Ricciotti (architecte) ; LBA (architecte ingénieur structure) ; Holzweg (architecte).

Investisseurs / promoteurs : Duval Développement Île-de-France (promoteur, investisseur, gestionnaire).

Exploitants : Hyatt (opérateur hôtelier potentiel) ; Centre Pompidou (opérateur culturel) ; Scientillo (exploitant programme culturel) ; Augustin Legrand (exploitant restauration) ; Polette (exploitant restauration) ; librairie de la Maison du Peuple (exploitant) ; lycée René Auffray (partenaire restaurant d'application) ; Mugo (conception et animation paysage et agriculture urbaine).

Autres : AAB (acoustique) ; Lamoureux & Ricciotti Ingénierie (BE structure) ; Milieu Sudio (éco conception) ; VPEAS (économie) ; M4D (BIM) ; BTP Consultants (contrôle technique) ; Orange (services numériques) ; Arty Farty (éditorialisation culturelle) ; Théâtre Firmin Gemier/La Piscine (partenaire arts du cirque) ; Combo Solutions (conseil bas carbone/bepos) ; Ekopolis (démarche bâtiment francilien durable) ; Love your waste (gestion déchets) ; UNU GMBH (mobilité électrique).

Les autres finalistes

La Maison des Communs

Mandataire et investisseur : NOVAXIA

Concepteurs : Shigeru Ban Architects Europe ; Jean de Gastines Architectes ; Bureau d'études de Gally ; Lagneau Architectes

La Maison du Peuple – Linkcity Île-de-France

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Promoteurs/investisseurs : Linkcity Île-de-France ; Foncière des murs

Concepteurs : Atelier Herbez Architectes ; Dominique Perrault Architecture ; Perrot and Richard Architectes



UN JOYAU ARCHITECTURAL A REHABILITER

La Maison du Peuple, classée Monument Historique, est un joyau de l'architecture des années 1930. Véritable « bijou mécanique », ce bâtiment est emblématique des premières techniques ingénieuses de conception permettant des usages flexibles : marché, salle des fêtes, salle de cinéma. A proximité de Paris, des Batignolles, du futur Palais de Justice, et à 500 m de la future gare de la ligne 14 du Grand Paris Express, il bénéficie d'une situation exceptionnelle, dans un environnement en pleine mutation. Sa réhabilitation devra être digne de sa conception avant-gardiste, et valoriser sa capacité à conjuguer les échelles et une multiplicité de fonctions, à travers un bâtiment signal.



Le contexte urbain

La Maison du peuple est un bâtiment exceptionnel et célèbre de Clichy. Il a été conçu en 1935 par deux architectes emblématiques de l'avant-garde architecturale de l'entre-deux guerres - Eugène Beaudouin et Marcel Lods associés au constructeur Jean Prouvé et à l'ingénieur Vladimir Bodiansky. Ce grand équipement culturel et commercial est situé au cœur du centre-ville.

La Maison du peuple se trouve au cœur du quartier Victor Hugo-République, où se mêlent logements, bureaux et commerces. Ce quartier, bien structuré par un réseau d'avenues et de rues plantées, est aujourd'hui en plein renouvellement urbain. Son bâti dense est composé principalement d'immeubles collectifs du XIXe et du début du XXe siècle aux façades de plâtre, de pierre et de brique; de résidence des années 1960 ; et d'immeubles de bureaux contemporains. De nombreux programmes neufs sont en cours de livraison.

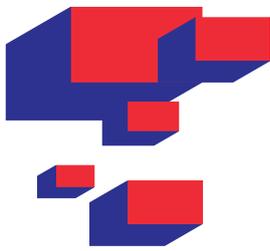
Cette zone de la Métropole du Grand Paris se transforme rapidement. A Paris, dans la ZAC Clichy Batignolles, située à 600 mètres, le nouveau Tribunal de Grande Instance de Paris est en chantier. La ZAC des Docks à Saint-Ouen, avec son parc urbain de 12 hectares, et la ZAC de l'entrée de ville à Clichy contribuent à remodeler ce territoire. Aujourd'hui desservie par la ligne 13 du métro, le RER C, et deux lignes de bus sur le boulevard Victor Hugo, la Maison du Peuple sera accessible fin 2017 par le tramway T3. En 2019, sa desserte sera encore renforcée depuis le cœur de Paris par les stations de la Porte de Clichy et de Saint-Ouen RERC de la ligne 14.

Données clés

Occupation actuelle : marché ouvert 3 jours par semaine. Salle haute et bureaux à l'étage : désaffectés

Propriétaires : Ville de Clichy-la-Garenne

Surface du terrain : 1 842 m²



CLICHY – MONTFERMEIL – QUARTIER DU PLATEAU Centr'Halles

En face de la future gare du Grand Paris Express (ligne 16), le projet, porté par le Groupe Pichet, dialogue de façon harmonieuse avec la future Gare de la ligne 16 du Grand Paris Express, conçu par les architectes Miralles Tagliabue EMBT et Bordas + Peiro. Il s'agit d'un programme mixte de 18 339 m², qui intègre la halle de marché et prévoit de l'exploitation maraîchère. Il comprend un volet habitat (1 422 m²), un volet commerces (3 281 m²) et des projets d'agriculture urbaine



Crédits : Groupe Pichet

Un premier lot accueillera des logements en accession. Les toitures seront investies par des activités d'agriculture urbaine exploitées par Etudes et Chantier. Elles se répartiront entre une partie productive et une accessible au public.

Un deuxième lot accueillera 79 logements en accession et un rez-de-chaussée actif composé d'une conciergerie et d'espaces d'activités ultra-flexibles visant à recevoir et répondre aux besoins de structures diverses.

L'équipe a aussi prévu, en collaboration avec La Sauge, de mettre en place une « ferme écologique et éphémère » en phase chantier pour associer les habitants au devenir du projet et les sensibiliser à l'agriculture urbaine.

Les lauréats

Mandataire : Groupe Pichet

Concepteurs : Miralles Tagliabue EMBT (architecte coordinateur espagnol) ; Ilimelgo (architecte associé) ; Land'act (paysagiste)

Promoteur : Groupe Pichet

Exploitant : Etudes et chantier (exploitation de l'espace d'agriculture urbaine)

Autres : Terr'eau ciel (BET agriculture urbain / paysagisme comestible) ; Etamine (BET développement durable / HQE) ; Ecotech (BET fluides, structure, acoustique) ; La Saugue (animation inter-chantier) ; Scoping (ingénierie de maîtrise d'œuvre collaborative) ; Intérêts exprimés des partenaires suivants : Agir ensemble pour une faible empreinte EcoLogique (gestion des déchets), Bio Sentinelle (biodiversité) ; Karibati (bâtiment biosourcé), IFSTAR (bâtiment intelligent), les Alchimistes (compostage).

Les autres finalistes

Projet Clichy - Montfermeil : Destination Métropole

Mandataire : Linkcity Ile-de-France

Promoteur : Linkcity Ile-de-France ; Espacil Habitat ; Honoré Investissement Immobilier ; Foncière Patrimonia

Concepteurs : Atelier Castro Denissot et Associés (architecte-urbaniste) ; Agence RVA ; Atelier d'architecture Myriam Szwarc ; Itar Architectures ; Praxys

Projet Urban Strip

Mandataire et promoteur : Capelli

Concepteurs : Tania Concko Architects Urbanists (architecte coordinateur) ; Atelier d'architecture Laurent Niget ; Neuhaus Architect ; A+R Paysagistes (paysagiste)



UN PROJET MULTI-SITES AU CŒUR D'UN QUARTIER EN MUTATION

Le secteur «central» du Plateau de Clichy/ Montfermeil est un projet multi-sites au cœur d'un quartier en pleine mutation, à proximité immédiate de la forêt de Bondy et de l'Arc Vert métropolitain, et dans lequel s'achève une opération de rénovation urbaine d'ampleur inédite. L'arrivée du T4, de la gare du GPE et de la Villa Médicis vont donner à ce quartier un rayonnement nouveau et une envergure métropolitaine. Les terrains proposés dans l'appel à projets (4,9 ha au total) sont prêts à accueillir une programmation innovante, vecteur d'attractivité et mettant en valeur les atouts de ce site.



Le contexte urbain

Le secteur central du plateau de Clichy-sous-Bois / Montfermeil est situé dans ces deux communes de l'est de la métropole du Grand Paris, dans le territoire Grand Paris Grand Est. Le site proposé est constitué d'une quinzaine de parcelles, non contiguës, comprises dans un rayon de 400 mètres autour de la future gare de la ligne 16 du métro du Grand Paris et du projet de «Villa Médicis» qui lui fera face.

Ces parcelles représentent au total 50 000 m² d'emprise foncière, détenues essentiellement par Grand Paris Aménagement d'une part et par les acteurs publics locaux d'autre part. Le quartier est bordé au nord par la forêt de Bondy, prolongée par le cheminement paysager aménagé au-dessus de l'aqueduc de la Dhuys. Au sud le secteur s'étend jusqu'à la place Notre-Dame des Anges qui désormais constitue une centralité locale avec des commerces et des équipements en pied d'immeubles.

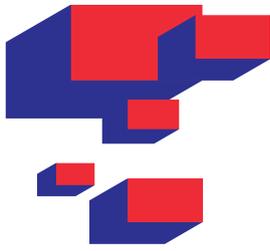
Aujourd'hui, ce secteur est encore mal desservi par les transports en commun mais il est directement concerné par deux projets structurants : l'arrivée de la ligne 16 du métro du Grand Paris en 2023 et le prolongement du tramway T4 à partir de 2019. Par ailleurs, le quartier a fait l'objet d'un ambitieux programme de rénovation urbaine démarré en 2004. Cela a permis de créer une nouvelle dynamique urbaine, qui devrait se poursuivre avec la mise en service du lieu éphémère Médicis dès 2017 et le projet de construction d'une «Villa Médicis».

Données clés

Occupation actuelle : 12 parcelles occupées par divers bâtiments (centre commercial, activités...), dont la démolition est actée pour certains.

Propriétaires : GPA, GPGE, Montfermeil, OPH93, particulier

Surface du terrain : P1 : 29 383 m² / P2 : 20 105 m²



Métropole
du Grand Paris



CLICHY-SOUS-BOIS – TERRAINS LECLAIRE

Un belvédère métropolitain

Le projet « Un Belvédère Métropolitain », porté par Nexity Fereal, est conçu par les architectes TVK comme un parc habité et productif inséré dans le réseau paysagé vert métropolitain. Le programme sera déployé sur une ancienne carrière et s'adaptera aux caractéristiques de ce terrain complexe.



Crédits Nexity Fereal - TVK

La partie résidentielle de 14 077 m² et 227 logements se concentre sur la partie constructible de l'emprise. Le rez-de-chaussée accueillera une crèche et une Maison des Assistantes Maternelles. La partie sud du site est investie par des activités agro écologiques. Un parc sera rendu traversable par une passerelle sur pilotis. Etudes & Chantiers exploitera 3, puis 5, « folies agricoles », s'occupera de vergers, d'un rucher et d'un pâturage d'une quinzaine de brebis. « Une folie collégiale », bâtiment destiné à accueillir des activités associatives, complète la programmation.

Les lauréats

Mandataire : Nexity Fereal

Concepteurs : Agence TVK (architecte-urbaniste) ; Urban Eco (conception paysagère des espaces ouverts)

Investisseur / Promoteur : Nexity Fereal (promoteur), EFIDIS (bailleur social – groupe SNI)

Exploitants : Association Crèche Entreprendre (gestion de la crèche) ; Etudes et Chantiers (gestion des activités agricoles)

Autres : Ville ouverte (AMO programmation) ; CAP Terre (BET environnement) ; Geolia (BET géotechnique) ; Green On (opérateur de vélo-mobilité) ; 360° Sud (partenaire ESS) ; Association Espace (conseil et accompagnement dans la création d'espaces en agriculture urbaine) ; Yespark (start-up experte en mutualisation de parking) ; Fondation Agir contre l'exclusion – Face (AMO IAE) ; Stimergy (opérateur du système de chaudière numérique).

Les autres finalistes

Projet Carrières et Jardins

Mandataire : Bouygues immobilier

Promoteurs / investisseurs : Bouygues immobilier ; Vinci Immobilier ; France Habitation ; Coopérative Les Habitations Populaires ; SARL Gaiph

Concepteurs : Miralles Tagliabue EMBT (architecte-urbaniste coordinateur - Espagne) ; SOA Architectes (architecte associé) ; AW² (architecte associé)

Projet Terrasses en vue

Mandataire : L'immobilière d'Île-de-France

Promoteurs / investisseurs : L'immobilière d'Île-de-France (promoteur) ; Immobilière 3F (bailleur social)

Concepteurs : Atelier Masséna (architecte-urbaniste) ; AAGDC (architecte associé - interviendra à partir de la phase 2) ; Comptoir des Projets (paysagiste)



UNE ANCIENNE CARRIÈRE A RECONVERTIR

Le site « Leclair » est composé d'une ancienne carrière (2,25ha) et d'une parcelle adjacente (0,7ha) où se trouve un conservatoire en cours de relocalisation. Situé en bordure de Clichy-sous-Bois, il dispose de nombreux atouts: situation en coteau permettant de dégager des vues sur le Grand Paris, cadre verdoyant, intégration dans un ensemble pavillonnaire cohérent et valorisé, axe de desserte structurant menant à la RN3 et à la future gare du Grand Paris Express. Dans la continuité des récentes évolutions urbaines, la Ville souhaite accueillir un projet innovant renforçant son attractivité.



Le contexte urbain

Le site est localisé au nord de Clichy-sous-Bois, face à la commune de Livry-Gargan. Clichy-sous-Bois est en profonde mutation depuis 15 ans grâce aux projets de renouvellement urbain (1e et 2e génération) qui ont permis une transformation complète des grands ensembles de logements des années 1960, qui se poursuit aujourd'hui.

Ancienne carrière de gypse, le site est entouré de terrains occupés par des services et des équipements. La végétation y est très présente. Le chemin des postes est planté de grands arbres d'alignement, le Parc Vincent Auriol offre un vis-à-vis verdoyant et le site lui-même, est une friche où la nature s'est redéveloppée. Des quartiers pavillonnaires le joutent ainsi que des jardins ouvriers. Le terrain descend en pente douce vers le nord et l'ouest, offrant de larges vues lointaines sur le grand paysage de l'est et du nord francilien. Le site est desservi par le RER B à la gare Sevan-Livry située à environ 2km. Plusieurs lignes de bus assurent des relations à l'échelle du grand Est avec notamment la ligne 147 (Sevan-Pantin) qui dessert la gare du RER B et les centres villes de Livry-Gargan, de Sevan et des Pavillons-sous-Bois, les lignes 100 (Chelles-Roissy), 613 (Aulnay-Chelles) et 347 (Pont de Bondy Montfermeil).

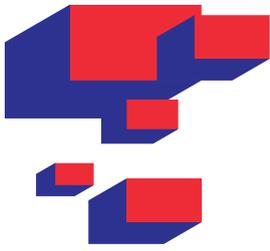
Le site est proche des voies majeures du secteur que sont la RN3 (grand axe est-ouest) et la N370 (seule grande voie nord-sud qui relie Sevan à Marne la Vallée). En 2018, le prolongement du tramway T4 de Gargan à Montfermeil, puis en 2024, l'arrivée de la ligne 16 du réseau du Grand Paris Express ainsi que la mise en œuvre du projet Médicis « Clichy Montfermeil » donneront un nouvel élan au développement urbain de l'ensemble du secteur.

Données clés

Occupation actuelle : Libre de construction à l'exception d'un conservatoire municipal en cours de relocalisation

Propriétaires : Clichy-sous-Bois

Surface du terrain : 29 500 m²



COURCOURONNES – CANAL EUROPE, TOUR H

Tour Horizons

Projet porté par Bouygues Immobilier UrbanEra et conçu par l'agence d'architectes Castro Denissof et Associés, le projet vient s'approprier la Tour H, bâtiment de l'ancien hôpital Louise-Michel. Il vise à favoriser la formation dans les domaines du numérique et du service à la personne et à renforcer le lien social intergénérationnel.



Crédits : Bouygues Immobilier UrbanEra / Castro Denissof et Associés



Le cœur du projet est une école du numérique et un cluster axé sur l'autonomie des personnes dépendantes. Il est complété par une résidence immobilière intergénérationnelle sociale de 43 logements, des logements libres, une crèche, un espace culturel polyvalent et un restaurant sur le toit. Le projet architectural met particulièrement en valeur cette tour patrimoniale et les vues qu'elle offre.

Les lauréats

Mandataire : Bouygues Immobilier - Urbanera

Concepteur : Castro Denissof et Associés (Architecte Urbaniste)

Investisseurs / Promoteurs : Bouygues Immobilier (promoteur) ; I3F (investisseur et exploitant résidence intergénérationnelle)

Exploitants : ENSIE (exploitant formation numérique et cluster autonomie des personnes dépendantes) ; Crèches de France (exploitant crèche - ou investisseur-exploitant, à définir) ; le troisième pôle-Groupe SOS (ingénierie culturelle, exploitant espace H24)

Autres : Plateau urbain (AMO occupation temporaire du plateau technique) ; Voisinmalin (concertation / participation habitants) ; Shakamarchal Mithouard (animation artistique) ; ensemble2generations (conseil création lien intergénérationnel) ; Essonne Développement (amo dev. Local) ; ACI (AMO économie circulaire, déconstruction, désamiantage) ; COTEC (BET structure et fluides) ; ECAU (BET vrd) ; EMBIX (BET smart grids & smart city) ; GCC (entreprise générale) ; Qualiconsult (contrôleur technique, sps)

Les autres finalistes

Projet Intelligence urbaine

Mandataire : Financière Pichet (maître d'ouvrage)

Promoteurs/investisseurs : Financière Pichet (promoteur - syndic - foncière)

Concepteurs : ADVENTO (architecte) ; Mugo Paysages

Projet LINK – CITES – SUD

Mandataire : Linkcity Île-de-France (maître d'ouvrage)

Promoteurs/investisseurs : Linkcity Île-de-France (promoteur 1) ; Poly-Cites (promoteur 2, en charge de la partie des logements en accession) ; Adoma

Concepteurs : Pablo Katz Architecture (architecte - urbaniste) ; Jardin de Jade (paysagiste, expert agro écologie urbaine)



LA TOUR H, POINT CULMINANT DE LA COMMUNE

Le site de la Tour H présente une identité et des enjeux tout à fait particuliers. Situé à Courcouronnes, dans le territoire Grand Paris Sud, au sein d'un projet d'aménagement, ce bâtiment de l'ancien hôpital Louise Michel a été conservé en raison de son caractère emblématique et de son architecture atypique. Point culminant de la commune, son toit terrasse offre des vues imprenables sur Evry, les forêts voisines et jusqu'à Paris. Offrant une très grande surface, la Tour H appelle une réhabilitation patrimoniale ambitieuse, permettant d'envisager une occupation mixte et des usages très novateurs.



Le contexte urbain

Le site de la tour H se trouve à Courcouronnes, dans l'enceinte de l'hôpital Louise Michel qui fut en activités de 1982 à 2012. Cet hôpital avait été créé en même temps que la ville nouvelle d'Evry Courcouronnes à la fin des années 1970. La tour H est maintenant au cœur d'un projet d'aménagement, la ZAC Canal-Europe, qui a pour objectif la construction d'un nouvel éco-quartier qui apporte une mixité sociale et fonctionnelle sur le site de l'ancien hôpital et sur quelques terrains adjacents. Il s'agit d'accueillir plus de 1 400 logements et des équipements entre le quartier Canal à Courcouronnes et le Parc des Loges à Evry. De l'hôpital, seule la tour H, dont elle est l'emblème et le repère, sera conservée.

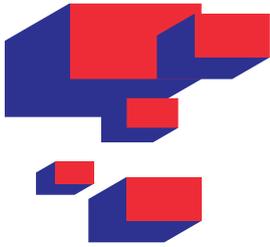
Le site est traversé par une voie ferrée (les deux parties sont reliées par une passerelle) et la construction d'un pont est envisagée afin d'améliorer la liaison entre les quartiers du Canal et des Pyramides. Le site est actuellement desservi par les transports en commun par le RER D à la gare d'Orangis - Bois de l'Épine située à moins de 800m. S'y ajoute la ligne de bus 402 qui assure la liaison avec les gares du RER D. En 2020, l'accessibilité du site sera renforcée par la mise en service du T Zen 4 qui passera au pied de la tour H. L'autoroute A6 et la N104 mettent le site en relation directe avec le réseau autoroutier francilien. Le quartier du Canal, tout proche, est lui aussi un site de projet qui a pour objectif son désenclavement, des espaces publics recomposés et rénovés pour améliorer les circulations et les connexions.

Données clés

Occupation actuelle : tour appartenant à un ensemble hospitalier désaffecté

Propriétaires : EPFIF

Surface du terrain : 1 900 m² correspondant à l'emprise de la Tour H



EVRY - GENOPOLE

Vita Vitae

Porté par Linkcity Île-de-France, le projet « Vita Vitae » consiste en un campus de bureaux et de laboratoires visant à accompagner le parcours immobilier des entreprises et des startups biotechnologiques du secteur génopolitain.



Crédits : Linkcity Île-de-France

Le programme (15 755 m² de surfaces de plancher), réalisé par phases, a été pensé pour être flexible et évolutif, afin de s'adapter aux particularités souhaitées par chaque occupant. Un bâtiment signal sera visible depuis l'ex RN7 ; son implantation près des voiries libère un cœur d'îlot arboré, calme et paysagé (3 200 m² d'espaces verts). Sa construction prévoit le recours à des matériaux naturels de qualité, et le projet s'inscrit dans la démarche des « Bâtiments Durables Franciliens ». Des innovations sont prévues comme la modularité des bureaux et laboratoires, l'usage du bois pour la construction

Les lauréats

Mandataire : Linkcity Île-De-France

Concepteurs : Chaix & Morel et Associés (architecte coordinateur) ; Bidard & Raissi (architecte) ; BASE (paysagiste-urbaniste)

Investisseurs / promoteurs : LINKCITY ILE-DE-FRANCE (maître d'ouvrage) ; Investisseurs pressentis : SEM GENOPOLE, CDC (au titre du PIA)

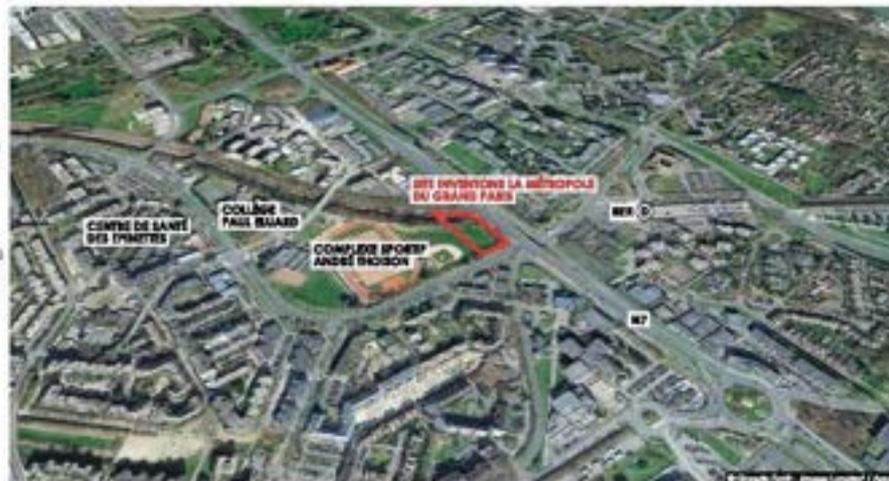
Exploitants : GROUPE LA POSTE (concepteur et opérateur de services innovants)

Autres : ALTO Ingénierie (BET environnement) ; BOUYGUES BATIMENT ILE-DE-FRANCE (entreprise de construction) ; TECHNIWOOD (construction et industriel bois) ; OBJECTIF VILLE Consultants (AMO programmation économique et commerciale)



AU CŒUR DU PREMIER CLUSTER FRANÇAIS DEDIE AUX BIOTECHNOLOGIES ET BIOTHERAPIES

Ce site de 4 100m², disponible immédiatement, est situé à Evry à proximité du Campus Génopôle, premier cluster français dédié aux biotechnologies et biothérapies. En bordure de RN7, le site bénéficie d'une accessibilité directe à l'A104, à l'A6, et à la gare du Bras de Fer du RER D située à 300m. Il est compris dans le périmètre de la future OIN de la Porte Sud du Grand Paris. La réalisation au sud du site du futur « Bio Parc » en extension du campus, est une opportunité pour la réalisation d'un programme cohérent avec les orientations du projet scientifique et économique du Génopôle.



Le contexte urbain

Le site se trouve dans la partie sud-est de la ville nouvelle d'Evry, en rive ouest de la RN7. Il est localisé à proximité de la gare du Bras de Fer du RER D, face au Génopôle d'Evry. Premier biocluster français dédié aux biotechnologies et aux biothérapies, ce dernier regroupe 82 entreprises, 19 laboratoires de recherche et 25 plates-formes technologiques en rive Est de la RN7.

Le site est au cœur d'un quartier très arboré bâti dans les années 1980 qui accueille logements, activités économiques, commerces et équipements publics. Il est desservi par le boulevard des Coquibus, planté d'arbres et doté de larges trottoirs, qui permet d'accéder à la gare, situé à une distance de 100 mètres, en passant sous la RN7.

Le site est très bien desservi par les transports en commun. Le RER D, qui sera largement restructuré dans les années à venir et 10 lignes de bus (401, 402, 403, 404, 407, 408, 414, 415, 416, 453) s'arrêtent à proximité. En 2017, sa desserte sera renforcée par la mise en service du Tzen 4 qui joindra Viry-Châtillon à la gare RER de Corbeil Essonne, remplaçant le bus 402. De plus, à moyen terme, un transport collectif en site propre sera installé sur la RN7.

Le site, disposant d'un accès direct à la Francilienne (N 104) par la RN7 située sur sa rive Est, est en relation directe avec le réseau autoroutier francilien. Il est ainsi à moins de 40 minutes de Paris et à 30 minutes de la plateforme aéroportuaire d'Orly.

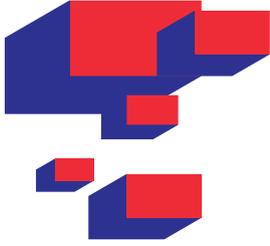
D'ici 2025, l'urbanité de ce secteur d'Evry sera renforcée. Le Génopôle va développer son campus sur 7 hectares supplémentaires pour l'accueil d'une centaine d'entreprises et, dans la ZAC Parc aux Lièvres - Bras de Fer, vont être réalisés 1900 logements autour de la gare du RER D et le long de la RN7.

Données clés

Occupation actuelle : terrain libre de constructions, utilisé actuellement comme espace vert

Propriétaires : Commune d'Evry

Surface du terrain : 4 100 m²



GENNEVILLIERS – QUARTIER DU LUTH- OUEST

Talent Makers Lab – TML

Le projet Talent Maker Lab, piloté par la Compagnie de Phalsbourg, est un pôle de formation novateur, qui se déploie sur 32 170 m². Dédié à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat, le projet comprend un centre de formation professionnelle, un incubateur/pépinière/hôtel d'entreprise, un magasin de bricolage, un centre des arts urbains et une scène de musique actuelle, 79 logements en colocation (4 685 m²) ainsi qu'un restaurant collectif et restaurant inter-entreprises porté par Mamie Cocotte, un Fab Café, des commerces et un art café.



Crédits : Compagnie de Phalsbourg

L'agriculture urbaine est une composante importante avec un espace de production en toiture de 3 000 m² et une pépinière de 380m².



Les lauréats

Mandataire : Compagnie De Phalsbourg (mandataire, constructeur, gestionnaire).

Concepteurs : Antonio Virga Architecte ; AAVP Vincent Parreira Atelier Architecture ; Djuric-Tardio Architectes ; Atelier Volga (urbanise paysagiste).

Investisseurs/promoteurs : Codeurs et Compagnie (co-investisseur) ; ANRU (co-investisseur à hauteur de 20% parts du capital de la société à créer - lettre d'intérêt).

Exploitants : WOMA (Expl Fablab / Fabcafé) ; Bagel Lab (Expl Fablab / Fabcafé) ; Lettre intérêt slmt : AFORP (Occupant : centre de formation industriel et technique) ; Mamie Cocotte (expl restauration) ; GNC Colocation (expl colocations) ; CNAM IDF (Enseignement supérieur - occupant) ; FACLAB université Cergy-Pontoise (occup. incubateur) ; CCI 92 (Expl pépinière d'entreprises, coworking, hôtel d'entreprise) ; OSARO (gestionnaire animateur Centre des Arts Urbains) ; TOPAGER (expl agri urbaine avec Espaces non engagé)

Autres : Lamoureux Acoustics (BET acoustique) ; Arcadis ESG (Ingénierie tout corps d'état et conseil) ; ITF (BET dvp durable) ; Ville ouverte (expert concertation et programmation participative) ; BTP Consultants (bureau de contrôle) ; EXTRAMUROS (Fabricant futur mobilier résidence colocation).

Les autres finalistes

Projet 1, 2, 3 SOLIDAIRES

Mandataire : Fayat Immobilier Île-de-France

Promoteurs/investisseurs : Open Partners (co-promoteur 1 - Résidences Junior) ; Cent Lieux Conseil et Transactions (copromoteur 2 - Locaux artisanaux)

Concepteurs : Catherine Tricot (Architecte mandataire du groupement maîtrise d'œuvre) ; Rudy Ricciotti (Architecte, concepteur du socle principal) ; Atelier Olivier Sinet (architecte-urbaniste) ; SAS Florence Mercier Paysagiste

Projet ActivLink

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Promoteurs/investisseurs : Groupe Imestia (co-promoteur avec Linkcity dans le cadre d'une société ad-hoc de projets) ; Foncière Atland

Concepteurs : Agence Rafatjou (Architecte urbaniste) ; Agence Archikubik (Architecte, Barcelone) ; Ateliers OS Architectes



UN POTENTIEL DE MUTATION EXCEPTIONNEL

Le site proposé est un terrain de 1,7 ha, au potentiel de mutation exceptionnel. Compris dans le périmètre de la ZAC multi-sites du Luth, le site bénéficie d'une desserte optimale : ligne de métro 13, T1, A86/ A1/A15 sur l'axe La Défense-Roissy, et proximité avec le Port de Gennevilliers, deuxième port fluvial d'Europe. A la jonction entre plusieurs opérations de renouvellement urbain, il est porteur d'un formidable potentiel pour le développement économique de la Boucle Nord des Hauts-de-Seine et permettra la réalisation d'une opération intégrée à un tissu en pleine transformation.



Le contexte urbain

Situé dans la commune de Gennevilliers, au nord-ouest de la Métropole dans le territoire de la Boucle Nord de la Seine, le site proposé pour l'appel à projet fait partie du quartier de grands ensembles du Luth, dans sa partie sud-ouest. Il est entouré par l'A86 et le port de Gennevilliers au nord, et par le quartier des Hauts-d'Asnières à l'ouest.

Ces deux quartiers prioritaires bénéficient d'opérations menées au titre de la politique de la ville depuis de nombreuses années. Plus au sud, le site est bordé par les ensembles résidentiels des quartiers du Fossé de l'Aumone et des Chevrins – Cité Jardin. Le quartier est desservi depuis quelques années par l'actuel terminus de la ligne 13, la station Les Courtilles et depuis peu par le prolongement du tramway 1. Celui-ci relie Les Courtilles à la gare de Saint-Denis puis, au-delà, à la gare de Noisy-le-Sec.

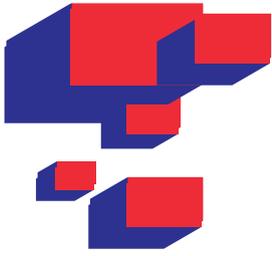
En plus des opérations de la politique de la ville qui se poursuivent en vue de la redynamisation des quartiers du Luth et des Hauts-d'Asnières, le site bénéficie d'une vaste dynamique de renouveau, avec la transformation engagée par la ZAC Chandon République à proximité. Ce projet d'écoquartier développe 150000m² de surfaces de plancher, consacrés principalement à la création de nouveaux logements, et contribue au renouveau du territoire. La ZAC du centre-ville de Gennevilliers quant à elle, d'environ 75000 m², accompagnera l'arrivée de la ligne 15 ouest du métro du Grand Paris aux Agnettes.

Données clés

Occupation actuelle : terrain libre de construction

Propriétaires : SEMAG 92

Surface du terrain : 16 845 m²



GENTILLY – UN CŒUR POUR LE PLATEAU

Site infructueux

L'appel à projets a été déclaré infructueux sur proposition de la Ville de Gentilly, compte tenu des enjeux économiques et de dialogue avec les habitants.

Les finalistes

Projet Jardin métropolitain équipe Résidétapes



Crédits : Logeo Seine Estuaire

Mandataire : Logeo Seine Estuaire (SA HLM)

Promoteurs/investisseurs : Logeo Seine Estuaire (bailleur social) ; Urbancoop

Concepteurs : Canal Architecture (architecte) ; Atelier Jours (paysagiste)

Exploitants : Résidétapes (gestionnaire de la résidence Résidétapes) ; La ruche éducative

Autres membres de l'équipe : Egis ; Oasiis (BET HOE) ; Aïda ; Bruit du Frigo (co-construction espaces publics et paysagers) ; Gentil' jardin ; CG 94 ; Chambre des métiers 94 ; Fanny Vanoye

Projet Mille mains pour un plateau solidaire



Crédits : Eiffage Aménagement

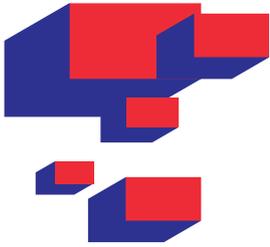
Mandataire : Eiffage Aménagement

Promoteurs/investisseurs : Eiffage Aménagement (mandataire) ; Le Richemont ; Novigere SA HLM (bailleur social)

Concepteurs : Bruno Rollet Architecte (architecte coordonnateur) ; Florence Robert & Frédéric Bœuf rb & Cie architectes-paysagistes (paysagiste)

Exploitant : Afev

Autres membres de l'équipe : Alto Ingénierie ; Berim ; Biotope ; Réciprocité ; Casaco (Conseil à maîtrise d'ouvrage tiers-lieu)



Projet RE-GENERATIONS



Crédits : Icade Promotion

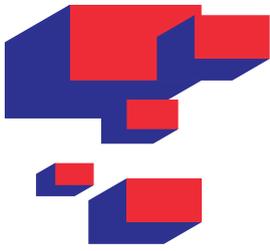
Mandataire : Icade promotion

Promoteurs/investisseurs : Icade promotion (mandataire) ; Résidences sociales de France (investisseur-bailleur)

Concepteurs : Seura Architectes SARL (architecte-urbaniste) ; Arpentere (paysagiste)

Exploitants SAS : SGRHVS SAS-Montempô (exploitant de la RHVS) ; Etic SAS (hôtel d'activités) ; Aquaponic Management Project (ferme aquaponique) ; Sinny&Ooko (gestionnaire tiers-lieu) ; Ipsy santé (gestionnaire du cabinet médical)

Autres membres de l'équipe : S2T (BET multi technique) ; Lab Ingénierie ; Ville ouverte (Concertation) ; Le générateur ; CDC Biodiversité



GONESSE – TRIANGLE DE GONESSE

Triango

A proximité de la future gare du Grand Paris Express (ligne 17), le projet « Triango », piloté par Bopro Sustainable Investments -BSI, accompagné de plusieurs architectes, développera un parc d'activités sur 167 100 m² et 10 000 m² de serres, générant 11 500 emplois et comprenant des bureaux, un business center, des activités technologiques, des commerces et des hébergements temporaires pour professionnels.



Crédits : Bopro Sustainable Investments

Le projet comporte des propositions concrètes sur l'ensemble du cycle de vie des matériaux. L'économie circulaire est très développée avec le déploiement de techniques émergentes garantissant la sobriété des bâtiments aux différentes étapes de leur cycle de vie. Il inclut également des programmes innovants d'agriculture urbaine et des services à destination des actifs (commerces, crèche, maison de santé...).



Crédits : Bopro Sustainable Investments

Les lauréats

Mandataire : Bopro Sustainable Investments - BSI

Concepteurs : RAU (urbanisme et architecture) ; SEARCH (architecture bâtiments) ; PHILEAS (architecture bâtiments) ; Karres + Brands (architecture-urbanisme et paysage)

Investisseur(s) / Promoteur(s) : Bopro Sustainable Investments - BSI (investisseur - promoteur durable)

Exploitant(s) : Bopro SA (exploitation - gestion) ; Building Integrated Greenhouses - Bigh (exploitant de fermes urbaines aquaponiques sous serres) ; Evergreen (bornes de recharge électriques) ; Green On (flottes de vélos et vélos à assistance électrique) ; Knot (flotte de trottinettes) ; Wattmobile (flotte de voitures, scooters, véhicules utilitaires) ; Wayzup (covoiturage)

Autre(s) : Turntoo (AMO économie circulaire) ; SQA (analyse des coûts) ; ITF (BE technique et environnemental) ; Lateral Thinking Factory Consulting - LTFC (AMO agriculture urbaine dans bâtiments) ; Urban Crop Solutions (AMO agriculture urbaine haute technologie) ; STUDIO BEYOND (conseil en prospective) ; evergreen (mobilité durable)

Les autres finalistes

Projet Agriville

Mandataire : Eiffage

Promoteurs/investisseurs : Eiffage

Concepteur : XTU ; Jean-Paul Viguié ; AREP ;

Projet Circular One

Mandataire : Linkcity IDF

Promoteurs/investisseurs : Linkcity IDF ; Meridiam ; Unilasalle et Isige – Mines Paritech et Armines

Concepteurs : Rudy Ricciotti ; Lina Ghotmeh ; Art & Build ; Agence Babylone



UN MODÈLE AMBITIEUX DE BASE DE PLEIN AIR

Au sein du projet « Sevrans, Terre d'Avenir », les terrains Montceuleux, actuellement occupés par une exploitation agricole, offrent un environnement préservé, véritable poumon vert du territoire. En reliant espaces paysagers et naturels, le site permettra d'inventer un modèle ambitieux de base de plein air et de loisirs urbains. Elle alliera qualité paysagère, présence de l'eau et offre sportive de rayonnement métropolitain. A proximité immédiate de la future ligne 15 du Grand Paris Express, le site a également vocation à accueillir des opérations immobilières mixtes offrant une grande qualité de vie.



Le contexte urbain

Les terrains Montceuleux sont situés au nord de la commune de Sevrans, en Seine-Saint-Denis. Ce site est entouré au nord par l'ex RN2 et l'hôpital intercommunal Robert Ballanger, au sud par le canal de l'Ourcq et les voies de la branche est du RER B et à l'ouest par les voies de la branche nord du RER B et la commune d'Aulnay-sous-Bois.

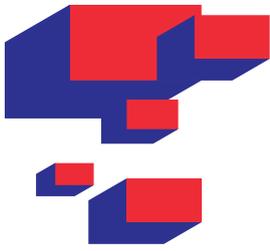
Les terrains Montceuleux se trouvent au niveau des gares du RER B Sevrans-Beaudottes et Sevrans Livry, toutes deux renforcées par la future ligne 16 du métro du Grand Paris Express dès 2024. Cette partie de la ville de Sevrans est caractérisée par la présence de quartiers de la politique de la ville composés de grands ensembles d'habitat collectif, construits à partir des années 1960. Le site proposé fait partie du projet « Sevrans, Terre d'avenir » qui se déploie sur 120 hectares de terrains, en large partie détenus par l'EPA Plaine de France et la Ville de Sevrans. Ce projet a pour objectif de créer une base de loisirs urbaine innovante, inscrite dans l'arc paysager qui traverse l'est de la Seine-Saint-Denis, du parc départemental du Sausset (Aulnay-sous-Bois) jusqu'à l'arboretum de Montfermeil. Il s'agit ainsi de changer l'image de la commune et de favoriser l'émergence d'un nouveau quartier mixte comprenant des commerces, des services, de l'artisanat, du tertiaire, des activités de loisirs et une offre en habitat diversifiée.

Données clés

Occupation actuelle : exploitation agricole dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Propriétaires : EPA Plaine de France, Grand Paris Aménagement, Ville de Sevrans

Surface du terrain : 32,8 ha



ISSY-LES-MOULINEAUX – ZAC LÉON BLUM – ILOT E Ôm

Tout proche de la gare du Grand Paris Express Issy RER, le projet Ôm, porté par Icade, apporte une attention importante au bien-être des futurs occupants de ce bâtiment de 8 112 m² et 107 logements. L'opération inclut également des commerces, un pôle enfance et de nombreux services et espaces partagés.

L'environnement est au cœur de la programmation, avec 114 terrasses végétalisées, rendue possible par l'architecture du bâtiment en gradins. Les logements s'articulent autour d'un patio central, lieu de rencontre entre habitants. La part des logements sociaux s'élèvera à 25 %.



Crédits : ICADE

Les lauréats

Mandataire : ICADE

Concepteurs : Architecture Studio (architecte) ; LAND'ACT (paysagiste) ; Feng Shui Consulting / Laurence Dujardin (conseil Feng Shui, conception du bâtiment et conseil auprès des acquéreurs)

Investisseurs/promoteurs : ICADE (promoteur) ; Evancia - Groupe Babilou (investisseur espace enfants)

Exploitants : Evancia - Babilou (exploitant crèche Babilou, école Montessori, espace enfant FILAPI) ; MIOS (opérateur plateforme numérique) ; FONCIA (syndic de copropriété, gestion espaces partagés et services connectés) ; EDF (solutions énergétiques et numériques) ; Conciergerie Les Trois Clefs (conciergerie, opérateur central des services de la copropriété)

Autres : Artelia (BET généraliste et innovations, économiste) ; Athlance (AMO construction bois) ; Gondwana (AMO biodiversité) ARP Astrance (AMO Labellisation WELL) ; Evergreen (conseil en mobilités) ; Lieux Communs (conseil et concept commerces, recherche d'enseignes) ; Attitudes Urbaines (AMO programmation)

Les autres finalistes

Projet BNPI Biophile

Mandataire : BNP Paribas Immobilier (promoteur)

Promoteurs/investisseurs : BNP Paribas Immobilier (promotion résidentielle) ; Immochan (co-promoteur et investisseur, commerces connectés)

Concepteurs : Manuelle Gautrand Architecture (architecture - mandataire MOE) ; MOZ Paysage (paysage)

Projet Eternicity

Mandataire : Sogeprom (maitrise d'ouvrage)

Promoteurs/investisseurs : Sogeprom (maitrise d'ouvrage)

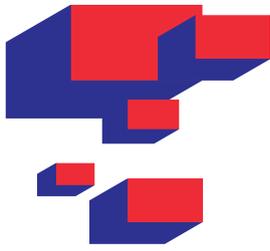
Concepteurs : AIA Architects (architecte coordonnateur) ; SANE (architecte) ; Jardins de Babylone ; Mon mètre carré

Projet La Serre

Mandataire : OGIC (promoteur)

Promoteurs/investisseurs : OGIC (promoteur) ; Federal Developpement (promoteur) ; SOPEC

Concepteurs : MVRDV (architecte mandataire) ; BASE (paysagiste)



JOINVILLE-LE-PONT – TERRAIN BI METAL

Passerelles

Eiffage Immobilier Ile-de-France, mandataire du projet, assisté d'architectes de l'agence Lankry Architectes et de l'Agence Babylone (paysagiste) propose un programme réparti en trois unités distinctes : deux bâtiments « iconiques » et un immeuble central, posés sur socle.



Crédits : Eiffage Immobilier / Lankry Architectes / Agence Babylone

Le projet « Passerelles » se construit autour d'une résidence pour seniors, lieu central de ce nouveau quartier. Certains espaces de cette résidence seront ouverts aux habitants du quartier. Un potager urbain sur la toiture vient renforcer la volonté de partage. Le caractère innovant du programme repose sur la qualité de vie, de services et d'échanges intergénérationnels.

Le projet « Passerelles » constituera un signal très fort en entrée de ville. L'ensemble des bâtiments s'organise autour d'une structure poteaux-poutres à trame commune, en béton, permettant d'assurer une réversibilité dans les usages. La lumière naturelle est exploitée dans tous les espaces par percements localisés.

Les lauréats

Mandataire : Eiffage Immobilier Ile-de-France

Concepteurs : Lankry Architectes ; Agence Babylone

Promoteurs/investisseurs : Orpea ; Immo Mousquetaires

Exploitants : GNC (gestionnaire logements en colocation) ; Foncière Artland (investisseur jardinerie) ; Jardiland (exploitant jardinerie) ; Starway Partners (exploitant coworking) ; Quatre Epingles (exploitant conciergerie de services) ; Green On (exploitant services mobilité en vélopartage) ; Zenpark (exploitant parking mutualisé) ; Association Approche (animation Kiosque La Source)

Autres : Eiffage Construction Résidentiel (entreprise générale) ; ARTELIA Bâtiment et Industrie (BET, AMO, HQE) ; Impulse Partners (accélérateur de start-ups) ; Ville pour Tous - HABX (programmation et commercialisation VEFA) ; ACOPA (médiation riverains) ; YelloGarden (conception-réalisation espace de jardin partagé, animation ateliers de jardinage) ; Natural Grass (conseil végétalisation urbaine) ; Le Résidentiel Numérique (réseau social de proximité) ; Groupement EDF Grand Paris (production d'énergie et suivi)

Les autres finalistes

Projet Altarea Cogedim Bi-Métal

Mandataire : Cogedim Paris Métropole

Promoteurs/investisseurs : Cogedim Paris Métropole

Concepteurs : Goes Peron Architectes ; AC&T Paysages & Territoires (paysagiste)

Projet Linkcity Joinville Bi Métal

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Promoteurs/investisseurs : Linkcity Île-de-France ; Verecchia ; Apogei 94 ; Doctegestio

Concepteurs : MFR architectes ; Agence Picquenard ; Topager



DES QUALITÉS RARES AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION DENSE

Ce site de 4 558m² localisé à Joinville-le-Pont, bénéficie de qualités rares par sa situation en bordure du canal de Saint-Maur. A proximité du Bois de Vincennes, de la future gare Grand Paris Express de Saint-Maur – Créteil, le terrain est actuellement utilisé par Eau de Paris. Il a vocation à muter pour permettre la valorisation de l'entrée de ville de Joinville-le-Pont. Il s'agit de tirer profit de sa situation privilégiée sur les bords du canal de Saint-Maur par la réalisation d'un programme mixte et innovant.



Le contexte urbain

Le site est localisé à Joinville-le-Pont, dans la partie où les deux bras du méandre de la Marne sont si proches que le canal de Saint-Maur a été créé pour raccourcir le temps du transport fluvial en évitant la grande Boucle de Saint-Maur-des-Fossés. A cet endroit le paysage est étonnant : quais maçonnés au bord de l'eau, grands murs cernant les écluses, longues rangées d'arbres bordant le plan d'eau.

A la partie industrielle du canal située à l'ouest où se trouve l'usine des eaux, succède un quartier plus résidentiel à l'est qui ouvre sur les bords de Marne. Le terrain « Bi métal » se trouve à l'interface de ces deux quartiers, à l'endroit où le canal se rétrécit et ses berges s'agrandissent et verdissent avant le tunnel.

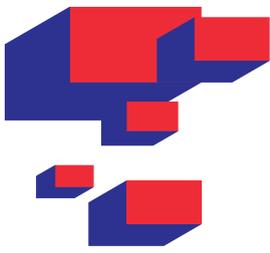
Le Bois de Vincennes est à 500m ; le port de plaisance de Joinville est à moins d'1km. Le site bénéficie d'une bonne accessibilité : station du RER A de Joinville-le-Pont à 800m desservie par 6 lignes de bus ; station de Saint-Maur-Créteil à 1km desservie par 3 lignes de bus, autoroute A4 accessible à moins d'1km. En 2022, la ligne 15 du réseau du Grand Paris Express renforcera considérablement l'offre de transport sur la gare de Saint-Maur Créteil et complétera la desserte vers Créteil par le Bus Est TVM mis en service en 2017. La présence du canal et la proximité du bois confèrent à ce lieu des qualités rares au cœur de l'agglomération dense.

Données clés

Occupation actuelle : stockage temporaire de fontainerie, garage de véhicules légers

Propriétaires : Etats, ville de Paris

Surface du terrain : 4 558 m² sur deux parcelles



LE KREMLIN-BICÊTRE – SECTEUR GARE

Maison Edouard François

Sur le site de la future gare du Grand Paris Express (ligne 14), Altarea Cogedim, mandataire du projet, épaulé des architectes de la Maison Edouard François et de SNAIK (concepteur lumière), propose un programme alliant logements familiaux et étudiants et un concept innovant, « L'Hospitalité », zone de restauration et de loisirs.



Crédits : Altarea Cogedim

Réparti sur 10 000 m², le projet prévoit 97 logements familiaux et 85 chambres étudiantes. « L'Hospitalité », implanté sur les trois derniers niveaux combinera un restaurant-bar, un lounge pouvant accueillir des expositions, des spectacles et un roof-top panoramique. Les espaces extérieurs sont généreux : outre les balcons et terrasses privés et les terrasses accessibles, un potager et des ruchers seront implantés en toiture.

Une mise en lumière artistique (scénographie lumineuse créant un signal nocturne) accompagne un bâtiment d'échelle « métropolitaine » compte tenu de sa localisation au pied d'une gare du Grand Paris Express et du caractère de signal de son architecture

Les lauréats

Mandataire : Altarea Cogedim Grands Projets

Concepteurs : Maison Edouard François ; SNAIK

Promoteurs/investisseurs : Altarea Cogedim Grands Projets ; Le Grand Réservoir

Exploitants : The Dining car society (exploitant du lieu de destination L'Hospitalité) ; La Lune rousse (régie artistique du lieu de destination) ; Zipcar (gestionnaire auto partage)

Autres : Tribu Energie (BET HQE) ; Ventéo (conseil qualité de l'air), RRA (conseil mobilités) ; INCET (BET généraliste) ; IREA (BET acoustique) ; BTP Consultants (bureau de contrôle) ; Syntesia (BIM manager) ; Owwi (start-up cloisons amovibles) ; Topager (conception toiture et façade végétalisée et agriculture urbaine) ; XXII (laboratoire virtuel, non signé) ; E-Green (plateforme consommation d'énergie), Green-city (modules verts qualité de l'air) ; Onip (peintures anti-pollution)

Les autres finalistes

Projet Nexity Kremlin-Bicêtre

Mandataire : Nexity Seeri

Promoteurs/investisseurs : Nexity Seeri ; Grand Paris Habitat, pour le compte de SNI Île-de-France et d'Effidis ; Creative Valley

Concepteurs : Jean-Paul Viguié (architecte) ; 8'18'' (concepteur lumières)

Projet Nouvel Air Métropolitain par Nacarat

Mandataire : Nacarat

Promoteurs/investisseurs : Nacarat ; Immobilière 3F ; SOPEC

Concepteurs : François Leclercq (architecte) ; EXP Architectures ; Sempervirens



UN AMÉNAGEMENT URBAIN AMBITIEUX EN BORD DE GARE

Le site proposé est un terrain partiellement bâti, d'environ 3 000m² se trouvant au sein du secteur de la future gare du Grand Paris Express « Kremlin-Bicêtre Hôpital ». A horizon 2030, l'arrivée de la ligne 14 permettra une liaison directe et rapide du site avec la capitale. Localisé sur un coteau, le site bénéficie de vues remarquables sur Paris et la Vallée de la Bièvre. Cette localisation offrira d'ailleurs une forte visibilité pour les projets architecturaux à venir sur ce site. Le défi à relever pour les candidats : proposer une couture urbaine entre les villes de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et Arcueil par un aménagement urbain ambitieux en bord de gare.



Le contexte urbain

Le site se trouve au Kremlin-Bicêtre. Il s'agit d'une partie du projet urbain qui accompagnera l'ouverture de la gare « Kremlin-Bicêtre Hôpital » de la ligne 14 du réseau du Grand Paris Express. La gare sera située devant l'entrée du CHU Bicêtre, face à la rue Gabriel Péri dont la partie centrale est constituée par la couverture de l'autoroute A6 qui passe en souterrain. Cette avenue très large, arborée et récemment requalifiée, marque la limite entre Le Kremlin-Bicêtre à l'est et Gentilly à l'ouest. Situé en haut du coteau qui surplombe la vallée de la Bièvre, ce lieu bénéficie d'une grande visibilité et offre des vues lointaines sur Paris et la vallée de la Bièvre.

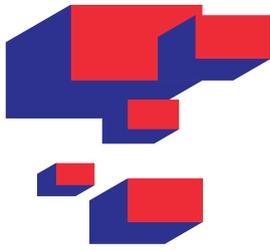
Tout projet réalisé là s'inscrit durablement dans le paysage métropolitain. Le quartier est essentiellement voué au logement, aux équipements et aux services à la population. Peu de commerces y sont actuellement présents. Ce quartier est aujourd'hui plutôt éloigné des infrastructures lourdes de transports en commun. La station « Le Kremlin Bicêtre » de la ligne 5 du métro est à 800 mètres à l'est de l'hôpital et la station « La Place » de la ligne du RER B est à plus d'un kilomètre. La proximité de l'autoroute A6 et du boulevard périphérique de Paris met le site en relation directe avec le réseau autoroutier francilien. L'arrivée de la ligne 14 du Grand Paris Express en 2023 va considérablement renforcer l'accessibilité du quartier, le mettant à une station de métro de Paris et à une station de la ligne 15 sud livrée en 2022. Elle permettra la desserte de la faculté de médecine et du CHU Bicêtre, équipement de rayonnement régional qui accueille 11 000 salariés et visiteurs par jour.

Données clés

Occupation actuelle : constructions ayant vocation à muter

Propriétaires : AP-HP

Surface du terrain : environ 3 165 m²



LA COURNEUVE – FRICHE INDUSTRIELLE BABCOCK

La Fabrique des Cultures

La Compagnie de Phalsbourg, mandataire du projet « La Fabrique des Cultures », accompagnée d'architectes et de paysagistes (Dominique Perrault Architecture, Encore Heureux, Après la pluie), prévoit une programmation mixte incluant des logements, une zone de commerces et d'activités, le tout articulé autour de la culture et du sport.



Crédits : Compagnie de Phalsbourg / Domiique Perrault Architecture / Encore Heureux / Après la pluie

Étendu sur 51 864m², le projet prévoit une offre de logements, des activités pour les entreprises (pépinière, coworking), une zone de loisirs avec une halle des cultures urbaines, une zone de commerces et des équipements dédiés à l'organisation d'événements, d'expositions et d'animations. Symbole du passé industriel du site, le projet préserve les halles et les met en valeur. La mise en réseau d'institutions locales et du Grand Paris permettra la création d'un Pôle « Image augmentée ».

La création d'un mail Est-Ouest de 17m de large qui traverse le site et organise la disposition des activités de part et d'autre, vient ouvrir et désenclaver ce lieu jusqu'à présent fermé au public.

Les lauréats

Mandataire : Compagnie de Phalsbourg

Concepteurs : Dominique Perrault Architecture ; Encore heureux ; Après la pluie

Promoteurs/investisseurs : Compagnie de Phalsbourg ; Emerige ; Codeurs et compagnie

Exploitants : Earnest (programmation) ; Quai 36 (pôle culturel) ; Soccer Park Le Five (sport) ; Intencity (incubateur) ; Lettres d'intérêt/soutien: Gaetan Lanzani, Etoile Cinéma, La Beer Fabrique/Triple SAS, Café Lomi, Freegan Pony, Virtual Room, PNY, le 6B, Basket Club Courneuvien, Association La Courneuve Fleurie, Flash La Courneuve, L'abominable, Maison des Jonglages, Association Noise, Nabil Talmatkadi, Association Tempo, Association Bright Lights Big Cities, Derek Boxing La Courneuve, Ateliers Medicis

Autres : Appear here (exploitation commerciale) ; EPDC (BET) ; SINTEO (environnement) ; Lamoureux Acoustics ; CITEC (mobilité) ; Bureau Sol Consultants (dépollution) ; Urbagri (agriculture urbaine) ; Yes We Camp (préfiguration)

Les autres finalistes

Projet Archi-lab

Mandataire : Vinci Immobilier

Promoteur : Vinci Immobilier (mandataire) ; Immobilière 3F, via Bâtiplaine

Concepteurs : CAB architectes ; Armand Nouvet ; Atelier Altern (paysagiste)

Projet Babcock Revolution

Mandataire : Sogeprom Habitat

Promoteurs/investisseurs : Sogeprom Habitat ; SA Interconstruction ; Immo Tomorrow ; Polycités ; SA Intercoopérative ; Active Engagement / Active Promotion ; Immobilière 3F

Concepteur : L'AUC ; Peaks ; Bruther



UNE ARCHITECTURE ET DES VOLUMES A SUBLIMER

Avec ses 11 750m², le site incarne à lui seul un pan entier de l'histoire industrielle de la métropole. Il s'agit de la partie sud de l'ancienne usine Babcock, patrimoine monumental de La Courneuve. Dans un contexte urbain en pleine recomposition, le site bénéficie d'une localisation optimale par rapport aux infrastructures de transports en commun : à moins de 5 minutes à pied du RER B et du T1, lui-même en interconnexion avec la ligne 7 du métro et, demain, du GPE. L'ancienne usine est également très facilement accessible depuis l'A1 et l'A86. Enfin, ce site, composé d'une douzaine de halles, offre une architecture et des volumes remarquables qu'il s'agira de sublimer.



Le contexte urbain

Le site se trouve à La Courneuve, en limite communale avec Aubervilliers. Séparé du centre-ville de La Courneuve par l'A86 au nord, il s'inscrit dans un tissu à dominante d'activités économiques, comprenant un complexe sportif ainsi que des immeubles d'habitations et quelques rues pavillonnaires. Le site est bien desservi par les transports en commun. La station La Courneuve – Aubervilliers du RER B est à moins de 500 mètres et est associée à une gare routière connectant 6 lignes. Le tramway T1 est situé à quelques centaines de mètres ; il mène à la ligne 7 du métro (station La Courneuve – 8 Mai 1945) et en 2024 au réseau du Grand Paris Express à la station La Courneuve – Six Routes (ligne 15).

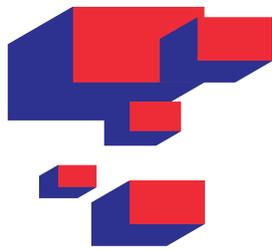
Ce site bénéficie d'une liaison automobile directe avec le réseau autoroutier francilien. Les alentours du site connaissent une importante requalification depuis une quinzaine d'année, impulsée par l'installation des Archives Diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères sur l'ancienne gare de marchandises de la ville. Parallèlement, la gare du RER B et ses abords ont été requalifiés et la fréquence des trains augmentée, la plaçant à 7 minutes et à 2 arrêts de la gare du Nord. La Banque de France construit actuellement son centre fiduciaire sur la partie Nord du site, sa livraison est prévue pour la fin de l'année 2017 et l'arrivée d'environ 350 agents. La reconversion de ce lieu permettra l'émergence d'un quartier de vie mixte ayant vocation à devenir l'un des lieux catalyseurs du territoire de Plaine Commune.

Données clés

Occupation actuelle : ancienne usine désaffectée à reconvertir

Propriétaires : EPFIF

Surface du terrain : environ 11 750 m²



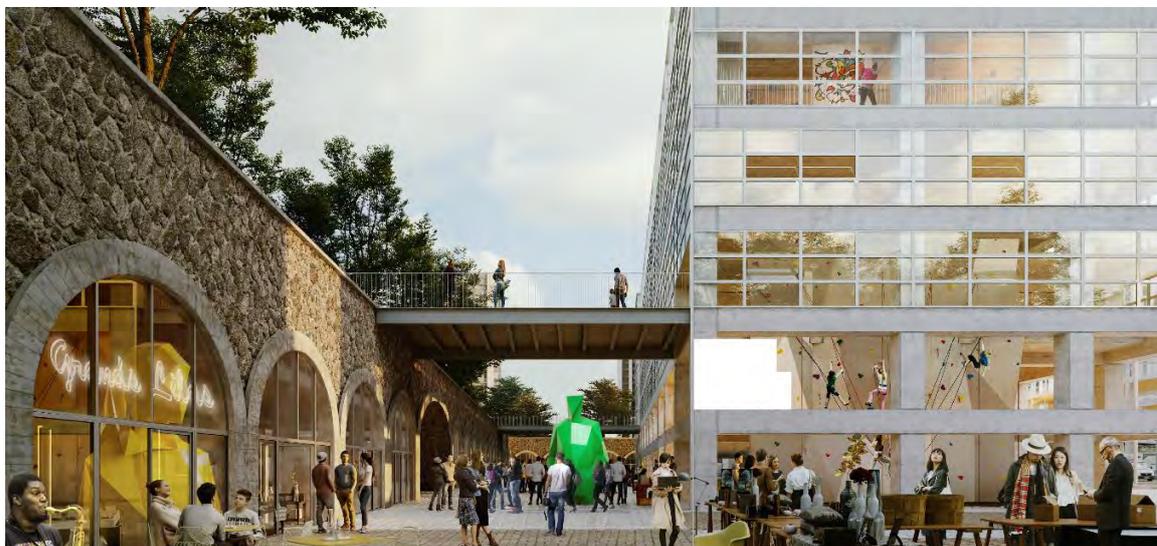
Métropole
du Grand Paris



LES LILAS – FORT DIT DE ROMAINVILLE

Grands Lilas

Cibex, mandataire de l'équipe, accompagné de plusieurs architectes, développe un projet innovant et mixte qui met l'accent sur les activités artisanales, culturelles et de loisirs. Ce projet à fort ancrage local associe de nombreux acteurs de la ville des Lilas et du territoire. Il s'étend sur une superficie de 27.195 m² et comprend une résidence étudiante, des lieux de productions culturels et artistiques, des logements en accession et un musée de la résistance.



Crédits : Cibex

Le projet vient ouvrir ce fort, aujourd'hui fermé au public et renouveler ses usages en préservant sa dimension patrimoniale et mémorielle. L'objectif bas carbone et le développement de la végétalisation sont des points forts de ce programme.



Crédits : CIBEX

Les lauréats

Mandataire : Cibex

Promoteurs/investisseurs : Cibex ; Vilogia ; Mains d'œuvres

Concepteurs : Shahinda Lane ; Gare du Nord Architecture ; Studio Muoto ; Mootz & Pele Architectes ; Association Peeping Tom ; Jean-Paul Ganem.

Exploitants : Vilogia (résidence étudiante) ; Semaest (AMO et gestionnaire commercial) ; Mains d'œuvres (tiers-lieux culturel, locataire casernes) ; Réserve des arts (réemploi déchets cult. Art.) ; United Kitchens (co-working culinaire) ; Solar Hôtel (hôtel et école d'hôtellerie) ; AREF (logement étudiants) ; Murmur (escalade) ; Simplon. Co (formation numérique) ; Musée de la résistance nationale (pôle mémoriel) ; Veni Verdi (agriculture urbaine) ; Créature (incubateur culturel) ; Un air de famille (garderie solidaire).

Autres : Paris Sud Aménagement (AMO aménagement) ; Vizea (conseil DD) ; ARP Astrance (certification bâtiments) ; Berim (BET VRD) ; Djamo (économiste) ; Altius (géomètre) ; LM Polymago (communication) ; Partenaires sans habilitation : SCP Clerc (notaire) ; Maresidence.fr (réseau social de voisinage) ; Très nombreuses lettres d'intérêt de porteurs thématiques, d'associations locales, et d'habitants porteurs de compétences et de projets + Centre national des arts plastiques, Domofrance, TDF.

Les autres finalistes

Projet FortX Les Lilas

Mandataire : Vinci immobilier (maître d'ouvrage, aménageur, promoteur)

Promoteurs/investisseurs : Vinci Immobilier (maître d'ouvrage, aménageur, promoteur) ; Le Grand Réservoir (investisseur, conception et préfiguration) ; France Habitation

Concepteurs : Agence François Leclercq (architecte urbaniste) ; Atelier Roberta (paysagiste) ; R Architecture ; O Architecture

Projet Balcon sur la vie

Mandataire : Nexity Fereal

Promoteurs/investisseurs : Nexity Fereal (MOA) ; Osica Groupe SNI (opérateur immobilier, investisseur logements locatifs sociaux et résidences spécialisées)

Concepteurs : Valero Gadan (architectes) ; MPA architectes ; Base (Paysagiste).



UN SITE A HAUT POTENTIEL TOURISTIQUE

Composée d'environ 6,75 ha dont 3,3 ha de terrains aménageables auxquels s'ajoute le glacis de 1,25ha, le Fort des Lilas dit « de Romainville » se prête idéalement à un projet d'Ecoquartier. Ce lieu emblématique de l'identité visuelle de l'Est parisien, marqué par la présence de la tour hertzienne TDF, totem de 140 m, est idéalement relié au centre de Paris par la ligne 11 du métro. En surplomb d'une butte, cet écrin de verdure densément boisé, à haut potentiel touristique, peut offrir une vue imprenable sur la capitale, et permettra de penser une réhabilitation patrimoniale ambitieuse.



Le contexte urbain

Le Fort de Romainville est situé au nord de la commune des Lilas, en limite communale avec Romainville et Pantin. Le site comprend la partie nord du Fort (environ 3,3 ha), correspondant aux terrains anciennement occupés par l'armée, et le glacis (abords du Fort de 1,25ha). Sur la partie sud du Fort, la tour hertzienne TDF qui culmine à 140 mètres constitue un véritable repère dans le paysage. Implanté sur une butte, le site dispose d'une végétation remarquable qui s'inscrit dans une trame verte composée notamment du Parc Henri Barbusse et du parc départemental de Romainville. Véritable coupure urbaine, le Fort surplombe la ville dense, avec à proximité, la cité de l'Avenir (Les Lilas), la cité Youri Gagarine (Romainville), des zones pavillonnaires et de nombreux équipements.

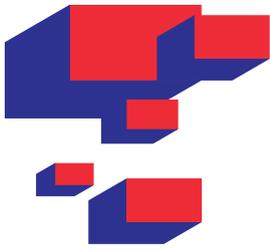
Le site est parfaitement relié aux infrastructures routières et autoroutières de la région. Avec la station de métro « Mairie des Lilas » (ligne 11) située à moins d'un kilomètre et la présence de trois lignes de bus à proximité, le Fort de Romainville est relativement bien desservi en transports en commun. Cette desserte sera améliorée à terme avec le prolongement de la ligne 11 du métro (2022) qui reliera le Fort à la ligne 15 du Grand Paris Express (2025) et la mise en place du futur métro-câble dont une station est prévue au nord-est du Fort et assurera une liaison entre les lignes 11 et 5 du métro.

Données clés

Occupation actuelle : casernes et bâtiments du fort à reconverter, terrains libres et emprise TDF à conserver

Propriétaires : Ville des Lilas, Ministère de la Défense

Surface du terrain : 6,75 ha dont terrains aménageables de 3,3 ha, glacis de 1,25 ha et 2,3 ha privés, n'ayant pas vocation à évoluer (TDF)



LIEUSAIN – CARRÉ SÉNART

Racines Carré

SOPIC Paris, mandataire du projet, accompagné par l'architecte Jean-Paul Viguier, ambitionne de créer un lieu de travail, de rencontres et d'activités innovantes, tourné vers la nature.



Crédits : SOPIC Paris

Réparti sur 12 920 m², le projet sera divisé en bureaux reconvertis et écoresponsables, associés à un espace à un usage commercial et un « Living Lab » numérique. Ce dernier sera un lieu dédié à l'expérimentation à destination du grand public, spécialisé dans l'innovation digitale. Un pôle de mobilité permettra d'offrir un ensemble de services numériques pour faciliter les mobilités douces.

Le parti architectural de bâtiment tout en bois exprime une volonté claire et une cohérence. Il s'insère parfaitement en outre dans la composition urbaine globale de Carré Sénart.



Crédits : SOPIC Paris

Les lauréats

Mandataire : SOPIC Paris

Concepteurs : Jean-Paul Viguiier et Associés

Promoteurs/investisseurs : SOPIC Paris

Exploitants : Les Fermes de Gally ; Mamie Cocotte

Autres : Terrel (bureau d'études structure) ; INEX (bureau d'études fluides) ; Tohier (économiste) ; AI Environnement (AMO/bureau d'études environnementales) ; CSD-FACES (bureau d'études en prévention incendie) ; SLMS Schneider Lucibel Managed Services (services digitaux) ; Partager la Ville (AMO innovations) ; Aveltys (AMO exploitation performantielle) ; Schneider Electric France (déploiement de solutions types "Smart Building" et "Smart Grid Ready")

Les autres finalistes

Projet Le Hub

Mandataire : Pitch Promotion

Promoteurs/investisseurs : Pitch Promotion

Concepteurs : Reinchen et Robert & Associés

Projet Woodenpark

Mandataire : Nexity Immobilier d'entreprise

Promoteurs/investisseurs : Nexity Immobilier d'Entreprises

Concepteurs : JVC Architecture



UN SITE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Composé de deux îlots au centre du Carré de Sénart, le site s'inscrit dans un secteur qui incarne déjà un nouveau modèle de développement économique et urbain. Hub écologique et numérique, entre ville et campagne, le Carré est un lieu de liens et une « plateforme à lancer des projets ». Son développement, qui fait l'objet d'une Opération d'Intérêt National, s'est déjà concrétisé par l'implantation de programmes variés. En s'appuyant sur cette dynamique, il s'agit d'imaginer un projet qui contribue à affirmer la dimension innovante du Carré et à faire émerger de nouveaux usages.



Le contexte urbain

Le Carré Sénart est un lieu de destination. Fondé il y a dix ans pour offrir un centre-ville d'un nouveau genre à une ville nouvelle qui n'en avait pas, ce lieu a été dessiné comme une « ville neuve », sur la base d'un plan carré, découpé en grands îlots délimités par de larges voies plantées de rangées d'arbres. Un grand canal pour tournant offre à l'ensemble une qualité de paysage exceptionnelle qui lui confère les qualités d'un grand parc urbain. Le site du projet se trouve au centre de ce lieu, en bordure d'une des grandes avenues plantées. Sont rassemblés là, des centres commerciaux conçus comme les grands malls qui offrent à la fois commerces et équipements de loisirs, des administrations, un ensemble universitaire, des lieux d'emplois et de service.

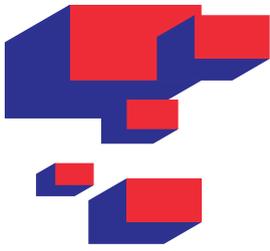
Tous les bâtiments sont très récents et d'une volumétrie peu imposante qui laisse son importance à la végétation. Seul le Théâtre domine le Carré. Desservi depuis quelques années par un TZEN qui relie les deux branches du RER D, il est accessible, à l'est, depuis la ville nouvelle de Melun Sénart et à l'ouest depuis la ville de Corbeil – Essonne et la ville nouvelle d'Evry. Trois lignes de bus étendent sa desserte depuis les communes voisines. L'autoroute A5 tangente le Carré Sénart, lui offrant un accès direct au réseau autoroutier francilien par la N104. A horizon 2017, l'offre commerciale du Carré Sénart sera considérablement renforcée par une extension significative du centre commercial. En 2020, une nouvelle branche du T Zen lui offrira une accessibilité améliorée vers le sud.

Données clés

Occupation actuelle : libre de toute occupation

Propriétaires : Etat

Surface du terrain : Deux îlots de 7 700 m² et 7 749 m²



LIMEIL – BRÉVANNES CŒUR DE VILLE

Cœur de Ville

Le projet, porté par le groupe Quartus, s'étend sur 4 474 m². Il comprend une résidence de 72 logements, répartis en deux bâtiments. L'intérieur de l'îlot est aménagé par des jardins privés.



Crédits : Quartus

La programmation inclut également une conciergerie, dont la détermination des fonctions sera co-construite grâce à une plateforme digitale, et une salle polyvalente de 289 m². Le marché



existant sera restitué en extérieur autour d'une place de 1 500 m².

Les lauréats

Mandataire : Groupe Quartus

Concepteurs : Kanopia (architecte) ; Ingecité Paysages (ingénieur architecte paysagiste)

Investisseurs/promoteurs : Groupe Quartus

Exploitants : Groupe Quartus

Autres : Mopeasy (Clem') (opérateur éco-mobilité : plateforme web et smartphone) ; Madeinvote (co-construction de l'offre commerciale) ; Vizea (BET Développement durable) ; CET Ingénierie (BET pluridisciplinaire – performances écologiques des bâtiments).

Les autres finalistes

Brévannes Plein Cœur

Mandataire : Kaufman & Broad Homes

Promoteurs: Kaufman & Broad Homes

Concepteurs : Lanctuit Architectes

Encyclie

Mandataire : Diagonale

Promoteurs: Diagonale

Concepteurs : Simon Clemencin Architecte ; Laure Kowalski Architecture ; Atelier Altern (paysagiste)



RECONNECTER LE CANAL A LA VILLE

Le site proposé est un terrain de 3 907 m², situé dans le cœur historique de Limeil-Brévannes, à proximité de l'ancien château de Brévannes. Cette commune, dont le taux d'accroissement de population est le plus élevé d'Ile-de-France, bénéficie d'une attractivité garantie par sa situation exceptionnelle en proximité de Paris et la présence de nombreux espaces boisés. Entre le nord val-de-marnais dense et dynamique économiquement et le sud résidentiel, le site jouit d'une localisation particulièrement stratégique. Son caractère paysager et sa dimension patrimoniale sont autant d'atouts pour développer un projet inédit.



Le contexte urbain

Le site du Coeur de ville de Limeil-Brévannes se trouve à 13 km au sud-est de Paris, en limite de première couronne francilienne. Son centre-ville ancien composé de maisons villageoises typiques d'un bourg d'Ile-de-France et de petits immeubles de logements collectifs récents illustre le dynamisme de la ville, qui a vu sa population passer de 18 000 à 24 000 habitants dans les huit dernières années en raison de la mise en chantier de nombreuses opérations d'habitat. Son cadre de vie est attractif du fait de la présence de nombreux parcs urbains et d'espaces boisés qui s'insèrent à l'extrémité ouest d'un espace forestier s'étendant jusqu'au cœur de la Brie.

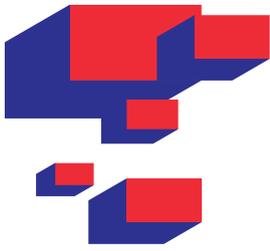
Plusieurs lignes de transport en commun desservent la ville à une distance de 1,5 à 4km : RER D à l'ouest, à la gare de Villeneuve Triage RER A, à l'est, à la gare de Boissy-Saint-Léger et ligne 8 du Métro, au nord, à la station Créteil-Pointe-du-Lac. La mise en place de nouveaux modes de transport tel que le projet de téléphérique « Téléal » en 2023 et les parcours verts cyclables « Tégéal » faciliteront l'accès aux gares. Les routes nationales 6, 406 et 19 desservent la ville et la situent à proximité de l'autoroute A86. La municipalité souhaite requalifier et diversifier les fonctions de son centre-ville. Pour cela, elle a engagé des études et souhaite y créer une ZAC. Le site du projet se trouve dans la partie résidentielle de ce centre, tout près d'un secteur offrant une grande richesse patrimoniale.

Données clés

Occupation actuelle : ancien supermarché parkings

Propriétaires : Villes de Limeil – Brévannes

Surface du terrain : Deux sites totalisant 3 907 m²



MARNE EUROPE – VILLIERS-SUR-MARNE

Balcon sur Paris

Le projet, proposé par la Compagnie de Phalsbourg, vise à construire le premier projet dense de grande hauteur en écoconstruction bois d'Europe. Réparti sur près de 127 000 m², le programme prévoit 670 logements, des bureaux, 2 hôtels, un cinéma multiplex et un Palais des Congrès de plus de 2000 places.



Crédits : Compagnie de Phalsbourg

60 % de la réalisation de ce projet sera basée sur des constructions en bois, y compris pour les bâtiments de grande hauteur. Neuf immeubles se répartiront en quinconce autour d'un jardin. Ce site, situé entre l'autoroute A4 et la nouvelle gare du Grand Paris Express (Bry – Villiers – Champigny sur la ligne 15 Sud) constituera un véritable quartier attractif à l'échelle de la



Crédits : Compagnie de Phalsbourg

Métropole.

Les lauréats

Mandataire : Compagnie de Phalsbourg

Concepteurs : Architectes : Kengo Kuma & Associates ; XTU Architects ; Stefano Boeri Architetti ; Michael Green Architecture ; OXO ; Koz Architectes ; Paysagistes : James Corner Field Operations ; Atelier Paul Arene

Investisseurs/promoteurs : Compagnie de Phalsbourg (promoteur) ; Codeurs et Compagnie (co-investisseur) ; Emerige (co-investisseur)

Exploitants : Accord Hôtel (hôtel, Palais des Congrès) ; Hyatt International (hôtel) ; CCI (pépinière d'entreprises) ; Startway (coworking) ; Reside Etudes (résidence intergénérationnelle) ; GNC (logements colocation) ; E.LECLERC-SCADIF (supermarché) ; UGC (cinéma) ; Groupe La Poste (opérateur services innovants) ; IKEA. Commerces potentiels: Crèche Attitude ; IPSO Santé ; Basic FIC ; Grand Optical ; Pascal Coste ; Laperouse ; Halles cuisine ; Monsieur K ; Craie ; Mamie cocotte ; Super Café ; PNY ; Woko ; L'Aperom ; Ker Juliette

Autres : Equilibrium (BE construction bois grande hauteur) ; SINTEO (énergie) ; VS-A GROUP (ingénierie façades) ; Lamoureux Acoustics ; Transitec (mobilités) ; Casso (incendies, accessibilité) ; EDF (énergie, smart grid) ; Schneider Electric (smart building, smart grid) ; CSTB (conseil) ; Aveltyx (AMO garantie de charges) ; Urbagri (agriculture urbaine) ; LPO (sensibilisation) ; Ville Ouverte (concertation) ; Transdev (stationnement) ; Zenpark (parkings mutualisés) ; Ducks Sceno (scénographie Palais des Congrès)

Les autres finalistes

Projet Panora'Marne

Mandataire : Kaufman & Broad Grands Projets

Promoteurs/investisseurs : Kaufman & Broad Grands Projets (promoteur) ; ADIM Paris Île-de-France (promoteur associé) ; La Française (investisseur)

Concepteurs : Hamonic + Masson & Associés ; Groupement : Aires Mateus ; AAVP ; Atelier Vera ; Atelier Barani ; BASE (paysagiste)

Projet Les Nouveaux Horizons

Mandataire : BPD Marignan

Promoteurs/investisseurs : BPD Marignan (promoteur) ; BNP Paribas Immobilier (promoteur) ; Groupe Duval (promoteur, foncière) ; DCB International (promoteur) ; SNI ; Perl ; Terralia

Concepteurs : Richez Associés (coordination urbaine, architecturale et paysagère) ; OMA ; Kohn Pederson Fox Associates ; Alfonsa Femia - 5+1AA ; Brenac & Gonzales ; KPF ; Martin Duplantier Architectes ; Bellecour Architectes ; Valero & Gadan ; Jardin de Babylone



UN SITE ULTRA-CONNECTÉ

Ce site de 11,2 ha proche de l'autoroute A4 est au cœur du projet urbain porté par l'EPA Marne et les communes, autour du futur pôle de transports de la gare de Bry-Villiers-Champigny. Ultra-connecté, le site bénéficiera de l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express en 2022 et de la réalisation du pôle intermodal en connexion avec le RER E, le TCSP Altival, et le réseau de desserte locale. En belvédère sur la vallée de la Marne, ce site porte un fort potentiel pour la réalisation d'une opération mixte et innovante, en lien avec le pôle d'excellence de la Cité



Descartes.

Le contexte urbain

Le site de Bry-Villiers-Champigny est au cœur de la ZAC Marne Europe. Situé à Villiers-sur-Marne, en limite de Bry-sur-Marne et de Champigny-sur-Marne, c'est un belvédère qui ouvre des vues lointaines sur la vallée de la Marne. Le site est occupé par le golf de Villiers-sur-Marne et des friches boisées.

La ZAC Marne Europe est bordée, au nord par l'autoroute A4 et le centre commercial IKEA, à l'ouest par le poste de commandement de l'A4 et la récente ZAC des Simonettes sud, à l'est par l'emprise Bricorama, et au sud par le faisceau ferré du RER E au delà duquel est situé le projet du site de maintenance et du poste de commandement de la ligne 15 sud du métro du Grand Paris.

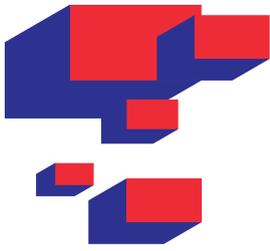
Le site deviendra en 2022 un hub de la métropole à l'arrivée de la gare de la ligne 15 sud du Grand Paris Express (de Pont de Sèvres à Noisy-Champs), qui sera en interconnexion avec le RER E, le TCSP Altival et le réseau de bus actuel. Ancienne réserve foncière de l'Etat destinée à un projet d'autoroute aujourd'hui abandonné, le site fait l'objet d'un projet urbain porté conjointement par Villiers-sur-Marne et l'EPA Marne. La maîtrise d'oeuvre urbaine est assurée par l'Atelier Ruelle. Une programmation de 115 000m² a été identifiée pour la création d'une centralité mixte comprenant logements, commerces, hôtels, bureaux et équipements, et reliant les quartiers résidentiels des Simonettes sud, des Luats au sud-est, et les grandes surfaces commerciales à proximité.

Données clés

Occupation actuelle : friches boisées, golf de Villiers-sur-Marne

Propriétaires : EPA Marne (terrains en cours d'acquisition)

Surface du terrain : 11,2 ha



MONTREUIL – RECONVERSION DE L'USINE EIF

Espaces imaginaires fertiles

Le projet, porté par Bouygues immobilier, et conçu par l'agence d'architecture François Leclercq, va réactiver l'histoire des murs à pêches, autour d'un îlot manufacturier. Le programme, d'une surface de 13 270 m², inclut 5 000 m² d'activités valorisant l'existant et proposant de nouvelles opportunités (pérennisation des activités sur site, développement d'un tiers-lieu, le MakerSpace, des espaces productifs et de coworking...).



Crédits : Bouygues Immobilier

Les 6 000 m² de la parcelle ouest resteront propriété publique et seront dédiés à l'agriculture urbaine. Un appel à projets sera organisé sur les parcelles agricoles. Les occupants actuels seront intégrés dans la co-construction, la réhabilitation et la gestion d'éléments du projet. Une plateforme collaborative est mise en place avec « 7 milliards d'urbanistes » pour permettre à tous les habitants d'être co-concepteurs du projet urbain.



Crédits : Bouygues Immobilier

Les lauréats

Mandataire : Bouygues Immobilier (UrbanEra)

Concepteurs : François Leclercq (architecte urbaniste)

Investisseurs / promoteurs : Bouygues Immobilier

Exploitants : Make Ici / Ici Montreuil (gestionnaire makerspace) ; école-hôtel Solar (gestionnaire hébergement écologique et économique) ; Cités dans l'équipe projet : La Montreuilloise (brasserie) ; Construire solidaire (PTCE) ; SARL BCUBE (Charpentier) ; collectif MU (architecture) ; La Factory & Co (architecture) ; APIJ (formation) ; Queue de charrue (artiste porcelaine) ; EIF Astute (start up) ; E2S SCOP (crèches mobiles) ; La Collecterie (ressourcerie créative).

Autres : 7 milliards d'urbanistes / UFO (agence d'urbanisme collaboratif innovant) ; Scoping (BET ingénierie coopérative) ; Carbone 4 (AMO Carbone) ; BATT (BET infrastructures VRD) ; BURGEAP (BET eau, énergie, pollution des sols) ; Qualiconsult (bureau de contrôle et coordonnateur SPS) ; ACI (assistance, conseil, ingénierie).



UN FORT ENJEU DE RÉGÉNÉRATION URBAINE

La reconversion de l'usine EIF et de ses abords présente un fort enjeu de régénération urbaine, au sein d'un ensemble paysager unique. La transformation du site de 1,9 ha sera un catalyseur de la valorisation patrimoniale, culturelle et agricole du quartier des Murs-à-Pêches, territoire emblématique de l'histoire horticole du plateau de Montreuil. À l'articulation de quartiers d'habitat social, de lieux de détente et d'équipements structurants, il bénéficiera de nouvelles mobilités avec les prolongements de la ligne de tramway 1 et des lignes de métro 1 et 11, renforçant son attractivité à l'échelle métropolitaine.



Le contexte urbain

Le site EIF, ancienne peausserie puis usine de textile, se trouve au niveau du Haut-Montreuil, entre le cimetière communal à l'ouest et le parc Montreuil à l'est, dans le quartier dit des « Murs-à-pêches ». Le parcellaire en lanières témoigne de l'histoire horticole du plateau de Montreuil. Le terrain s'inscrit dans un tissu urbain peu dense, composé à la fois de pavillons, de logements collectifs (le quartier Bel Air au sud et le quartier des Ruffins à l'Est) et d'activités. À l'est, l'ancienne voie rapide A186 le sépare de la nouvelle piscine écologique. Il est également situé à proximité de plusieurs grands équipements : l'IUT de Montreuil, le centre sportif Arthur Ashe, le stade des Grands pêcheurs et le lycée des métiers de l'horticulture et du paysage notamment.

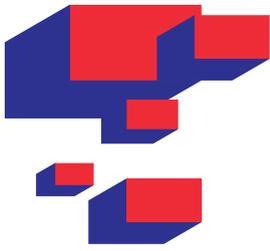
A court terme, le site bénéficiera d'une meilleure desserte en transport en commun avec le prolongement de la ligne de tramway T1-Est sur l'emprise de l'autoroute abandonnée (ex A186), de la ligne 11 du métro en 2020 et de la ligne 1 à l'horizon 2030. Le projet prévoit la mise en valeur du ru Gobetue. Situé aux abords des Murs-à-Pêches, classés au titre des « sites et paysages » par l'Etat, le site s'insère dans un cadre environnemental et paysager remarquable à préserver. Il est également inscrit comme site stratégique du « Parc des Hauteurs », projet urbain d'Est Ensemble en cours d'élaboration.

Données clés

Occupation actuelle : usine désaffectée à reconvertir et terrain adjacent libre de construction

Propriétaires : Ville de Paris, EPFIF, Département de Seine-Saint-Denis, Etat

Surface du terrain : 1,9 ha



Métropole
du Grand Paris



MORANGIS – SITE DE L'ARMÉE LECLERC

Ressources Toit

Le projet, porté par Paris Sud Aménagement, et conçu l'Atelier Po & Po (architecte) et Toits Vivants (urbaniste paysagiste), est un programme urbain combinant une exploitation agricole de 7 780 m², un programme immobilier de 3 667 m² et 49 logements. Une partie du bâtiment sera dédiée à des associations.



Crédits : Paris Sud Aménagement - Atelier Po & Po

Le projet comporte une large palette d'activités agri-urbaines : agriculture bio, en permaculture et en circuit-court, avec un verger, un poulailler et un rucher. Les habitants seront associés via la création de jardins participatifs ou encore de serres sur les toits. Des partenariats avec les scolaires sont projetés. Une épicerie solidaire complètera le programme.

Les lauréats

Mandataire : Paris Sud Aménagement

Concepteurs : Atelier Po & Po (architecte) ; Toits Vivants (urbaniste, paysagiste, spécialisé en agriculture urbaine)

Investisseurs/promoteurs : Nexity Domaines ; Grand Paris Habitat (Effidis), bailleur logements sociaux

Exploitants : Association Espaces (exploitant agricole et insertion) ; Toits Vivants

Autres : Kalya Ingénierie (BET généraliste)



UNE DYNAMIQUE DE MUTATION EXCEPTIONNELLE

Le site proposé est un terrain partiellement bâti de 10900 m². Localisé à l'est de la commune de Morangis, en limite de la ville de Savigny-sur-Orge, il offre une vue imprenable sur la région parisienne qu'il surplombe. Entouré de grands champs agricoles, ce site est stratégiquement positionné entre une zone pavillonnaire et une zone d'activité économique. L'enjeu pour les candidats sur cet espace sera de réimplanter une agriculture urbaine et maraîchère qui constituera une formidable opportunité nourricière pour le territoire et contribuera à la réduction de son empreinte écologique.



Le contexte urbain

Le site est un terrain en friche qui se trouve à Morangis, le long de l'avenue de l'armée Leclerc, grand axe planté de platanes. Il est bordé à l'est et le long de cette avenue par une grande zone pavillonnaire, arborée et fleurie. A l'ouest de l'avenue, des pavillons avoisinent des champs cultivés, témoin d'une activité agricole qui perdure. Le site s'ouvre sur le grand paysage métropolitain et offre des vues lointaines. À l'ouest du site s'étend la vaste zone d'activité de Morangis, qui accueille la plupart des 580 entreprises implantées sur la commune et la pépinière d'entreprises la Morangerie.

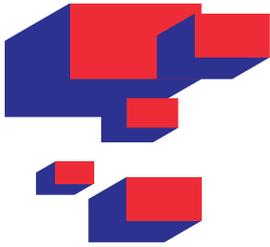
La ville de Morangis, à 15 Km au sud de Paris, est mitoyenne de la plateforme aéroportuaire d'Orly et de son pôle d'emplois. La gare TGV de Massy et le MIN (Marché d'Intérêt National) de Rungis sont proches et desservis depuis Morangis par l'A6, l'A10 et la RN7. Elle est donc très bien reliée au réseau autoroutier francilien. Les grands réseaux de transports en commun que sont les RER (Chilly-Mazarin/ RER C; Gravigny-Balizy/RER C; Savigny-sur-Orge/RER C; Juvisy-sur-Orge/RER C et D, Massy-Palaiseau/RER C et B) et le tramway T7 sont accessibles depuis Morangis via 4 lignes de bus (399, 492, 299, 297). A l'horizon 2019, la création du tram-train entre Massy et Évry (Tram Express Sud) viendra renforcer l'offre de transport au sud de Morangis entre les pôles stratégiques de Massy - Palaiseau et Évry - Courcouronnes.

Données clés

Occupation actuelle : ensemble de bâtiments à caractère industriel ancien, terrain en friches

Propriétaires : Ville de Morangis

Surface du terrain : 10 900 m²



NANTERRE – PLACE DE LA BOULE

La Bulle d'air

Situé à proximité de la future gare du Grand Paris Express de Nanterre La Boule (ligne 15 Ouest) et porté par OGIC, le projet Bulle d'Air ambitionne de constituer une nouvelle entrée vers le centre historique de Nanterre à l'appui d'un bâtiment « signifiant » sur la place de la Boule, doté d'une cascade végétale.



Le projet organise un programme mixte de part et d'autre d'une voie ayant vocation à devenir publique et un cœur d'îlot privé à vocation publique aux propriétés dépolluantes expérimentales. La programmation des rez-de-chaussée est originale et complémentaire du centre-ville (salle d'escalade, Anti-café, café librairie). La végétation se décline en pleine terre, sur les façades, les passerelles et sur les toits.



Les lauréats

Mandataire : OGIC (promoteur)

Concepteur(s) : BRENAC - GONZALES (architecture) ; CARACTERE SPECIAL - MATTHIEU POITEVIN (architecture) ; ATELIER ROBERTA (paysage)

Investisseur(s) / Promoteur(s) : OGIC (promoteur) ; LA COMPAGNIE DE PHALSBOURG (investisseur commerces / co-promoteur de l'opération globale)

Exploitant(s) : LA COMPAGNIE DE PHALSBOURG (gestionnaire commerces) ; BUREAUX A PARTAGER (co-working et partage de bureaux) ; ARKOSE (block parc - escalade) ; ANTICAFE (café-coworking) ; UN JARDIN SUR LES TOITS (ferme spiruline)

Autre(s) : ATTITUDES URBAINES (programmation) ; USAGE URBAIN (programmation bureaux) ; ARTELIA (BE technique et environnemental) ; ATHLANCE (AMO bois) ; CAPRI ACOUSTIQUE - RASKIN (BET acoustique) ; DANIEL LEGRAND (géomètre-expert) ; BMF (économiste) ; AIRPARIF (qualité de l'air) ; COBALT (conception lumière) ; UN JARDIN SUR LES TOITS (conseil et innovations végétales et bien-être) ; CDVIA (AMO mobilités)

Les autres finalistes

Projet N'Co

Mandataire : Foncière des Régions (investisseur long terme bureaux, promoteur bureaux logements, co-promoteur commerces)

Promoteurs/investisseurs : Foncière des Régions (investisseur long terme bureaux, promoteur bureaux logements, co-promoteur commerces) ; SODES (investisseur long terme commerces, co-promoteur commerces)

Concepteurs : Hardel Le Bihan (architecture et urbanisme) ; Niez Studio (paysage)

Projet Lignes de Vie

Mandataire : Bouygues Immobilier (promoteur)

Promoteurs/investisseurs : Bouygues Immobilier (promoteur) ; POSTE IMMO (investisseur commerces, co-promoteur opération globale)

Concepteurs : Carlo Ratti Associati (architecte mandataire USA et Italie) ; Rafael De La Hoz (architecte) ; Agence TER (paysagiste-urbaniste) ; Glowee (éclairage naturel et écologique, éclairage bioluminescent)

Projet Vivre Ensemble

Mandataire : GCC IMMOBILIER (investisseur bureaux, promoteur, constructeur)

Promoteurs/investisseurs : GCC IMMOBILIER (investisseur bureaux, promoteur, constructeur), SOPIC (investisseur commerces, promoteur)

Concepteurs : TANK (architecte mandataire) ; NRAU (architecte logements) ; ALTERN (paysagiste)



AUX PORTES DE LA DEFENSE

Du quartier d'affaires de La Défense au tissu pavillonnaire, Nanterre est composé de quartiers très diversifiés. Posté en bordure de la place historique de la ville, le site proposé pour l'appel à projets, sera desservi par le Grand Paris Express et le prolongement du T1. Il s'inscrit dans une dynamique plus large de mutations et de requalifications. Le terrain, bientôt libéré de toute construction, est une opportunité inédite pour contribuer à imaginer le nouveau visage de ce lieu emblématique, porte d'entrée du centre ancien.



Le contexte urbain

La Place de la Boule se trouve dans la partie sud-ouest de Nanterre, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Paris. C'est aujourd'hui le carrefour de trois grands axes routiers est/ouest (les départementales D990, D913 et D131) qui créent des coupures dans le tissu urbain mixte à dominante résidentiel, les tissus pavillonnaires étant entrecoupés de grands ensembles d'habitat collectifs et de parcelles d'activités. Le quartier de la Boule est à l'écart du centre-ville historique de Nanterre situé à quelques centaines de mètres au nord-ouest, ainsi que de l'hôtel de ville au nord-est.

Le site accueille aujourd'hui un immeuble de 289 logements, connu sous le nom de barre AOTEP, qui doit faire l'objet d'une démolition et reconstruction partielle sur site. Il se trouve face à la future gare de la ligne 15 ouest du métro du Grand Paris Express (2025).

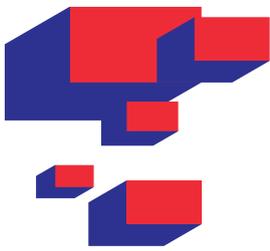
La création de la gare du GPE et le prolongement de la ligne 1 du tramway à l'horizon 2030, s'accompagnent d'une requalification du quartier impulsée par la ville de Nanterre. La réorganisation du carrefour de la Boule en une place urbaine permettra de relier au centre-ville les différents quartiers résidentiels du Plateau, du Mont Valérien et de Sainte-Genève en privilégiant la construction d'opérations mixtes respectant les principes de développement durable. Tout autour de la place, plusieurs opérations d'aménagement sont en cours, dont la ZAC Centre Sainte-Genève, écoquartier de 650 logements, associés à des équipements et 5 000 m² de commerces, dont tous les bâtiments seront chauffés par la récupération de chaleur des eaux usées.

Données clés

Occupation actuelle : Bâtiment de 289 logements HLMO, dont la démolition sera assurée par le bailleur

Propriétaires : France Habitation

Surface du terrain : 7 600m²



NOGENT-SUR-MARNE – PLAISANCE-SUR-MARNE

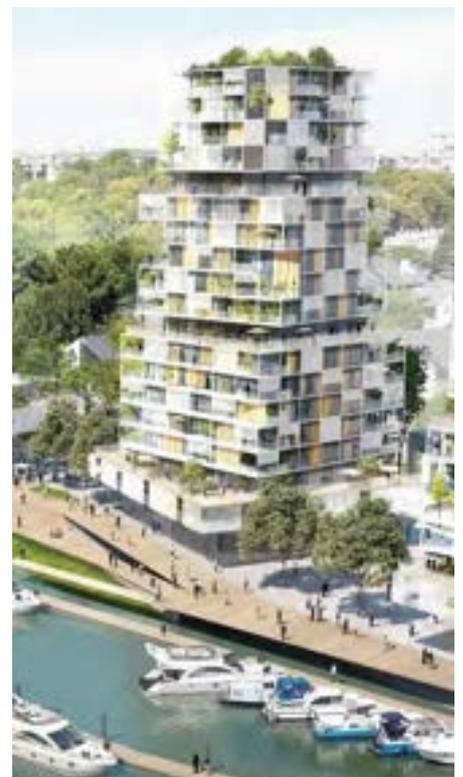
Rêves 'N' Rives

Porté par SOGEPROM, et conçu par l'atelier d'architecture Chaix & Morel et Associés, le projet « Rêves 'N' Rives » invente le tourisme fluvial de demain sur la Marne, en faisant de cette escale une véritable destination métropolitaine.



Crédits SOGEPROM

Sur plus de 10 000m², le projet intègre trois nouveaux bâtiments dont un bâtiment signal de 18 étages, un programme de logements en accession (5900m²) et de logements sociaux (2900m²), avec des commerces et un pavillon accueillant un espace de loisirs pour enfant et une guinguette. La démarche d'innovation est orientée vers les services aux logements et le numérique. Elle est accompagnée d'une démarche environnementale ambitieuse dans les labels visés.



Les lauréats

Mandataire : SOGEPROM

Concepteurs : Atelier d'architecture Chaix & Morel et Associés ; Bruther (architecte) ; Vogt Landschaftsarchitekten Ag (paysagiste)

Investisseurs/promoteurs : SOGEPROM (promoteur) ; Fayat Immobilier IDF (promoteur) ; Valophis (bailleur social)

Exploitants : SARL Daily Loisirs (exploitant parc de loisirs pour enfant) ; Marin d'eau douce (prestataire loisirs) ; Yellogarden (conception animation jardin partagé) ; Quatre épingles (conciergerie) ; K'not (exploitant trottinettes électriques)

Autres : INGEROP (ingénierie technique) ; urbaine De travaux (entreprise générale) ; Etamine (BE environnement) ; SNAIK (direction artistique lumière) ; Techniwood (construction bois)

Les autres finalistes

Projet l'Atelier de la Marne

Mandataire : Vinci Immobilier Résidentiel

Promoteurs/investisseurs : Vinci Immobilier Résidentiel (promoteur) ; Emerige Résidentiel (promoteur associé) ; Provini et fils (promoteur associé) ; France Habitation

Concepteurs : Atelier Patrick Corda (architecte-urbaniste) ; Symbiosis (paysagiste)

Projet L'escale, Nogent-Sur-Marne

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Promoteurs/investisseurs : Linkcity Île-de-France (promoteur) ; Le grand réservoir immobilier ; Logirep ; Nogentel

Concepteurs : AREP ; Base (paysagiste)



CULTIVER LE LIEN TOURISTIQUE ENTRE LA CAPITALE ET LE GRAND PARIS

Le site, composé de constructions et d'espaces libres en bord de fleuve sur les communes de Nogent et Champigny, est emblématique de l'esprit et du charme des bords de Marne et des guinguettes. Il organise une véritable centralité autour du fleuve, du centre nautique, de l'hôtel Nogentel, d'une marina et d'agréables itinéraires de promenade. Le port de Nogent-sur-Marne, deuxième port de plaisance fluvial d'Île-de-France, est le support d'un projet d'Itinéraire Culturel Européen. L'appel à projet portait l'opportunité de cultiver le lien touristique entre la capitale et le Grand Paris et de réinventer les usages touristiques, de loisirs, économiques et résidentiels liés à l'eau.



Le contexte urbain

Le site se compose de deux emprises, sur les communes de Champigny-sur-Marne et Nogent-sur-Marne. Face au Port de Nogent-sur-Marne, la première emprise comprend le centre nautique, l'hôtel Nogentel, la marina ainsi que la centrale de traitement d'air de l'A86. L'emprise côté Champigny-sur-Marne correspond à une bretelle d'accès à l'autoroute A4, qui sera libérée par la création du nouvel échangeur entre les autoroutes A4 et A86.

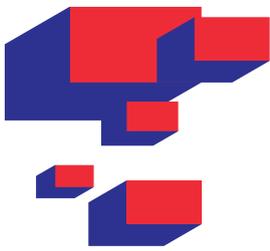
Le site est directement bordé à l'est par le Pont de Nogent et à l'ouest par la passerelle du Tremblay. Au sud, une fois passée la coupure urbaine formée par les voies de l'A4 et de l'A86 s'étend le vaste parc interdépartemental du Tremblay (75 hectares). Au nord, le port de Nogent est entouré par des équipements sportifs (piscine, tennis, stade Sous la Lune - Alain Mimoun) et des villas privées. A l'ouest, de l'autre côté de la passerelle du Tremblay se trouve le camping de Champigny et au-delà le bois de Vincennes. Côté Nogent, le réseau de bus relie le port de Nogent à la gare de RER E de Nogent Le Perreux (située à 500 m environ au nord-est) et à la gare de RER A de Nogent-sur-Marne (à 1,5 km à l'ouest). Du côté de Champigny, la passerelle du Tremblay permet aux piétons et aux vélos de relier le camping de Champigny au parc du Tremblay. L'arrivée de la ligne 16 du Grand Paris Express à la gare de Nogent Le Perreux en 2030 renforcera fortement l'accessibilité du site.

Données clés

Occupation actuelle : P1 : complexe nautique et hôtel Nogentel, centrale de traitement d'air de l'A86, port de plaisance / P2 : bretelle d'autoroute A4

Propriétaires : Ville de Nogent-sur-Marne, Etat

Surface du terrain : 37 000



NOISY-LE-SEC – PLAINE OUEST

Quartier Mix'it

Le projet Mix'it, porté par Bouygues Immobilier, s'étend sur 18 909 m². Il consiste à créer un quartier de ville mixte avec la création de 255 logements, commerces, bureaux, hôtels d'activités et logements-ateliers pour artisans.



Crédits : Bouygues Immobilier

L'innovation est centrée sur les modes de vie et favorise la mixité (logements flexibles, coworking) et la mutualisation d'espaces et de services (stationnement, mobilités partagées, agriculture en toiture). Ce programme viendra engager la mutation de ce site autrefois industriel, en bordure du canal de l'Ourcq.



Crédits : Bouygues Immobilier

Les lauréats

Mandataire : Bouygues Immobilier

Concepteurs : Atelier d'architecture et d'urbanisme Myriam Szwarcz (architecte-urbaniste coordinateur, architecte du lot 1) ; KOZ Architectes (architecte lot A') ; Volga (paysagiste) ; Les nouveaux potagers (architecte paysagiste).

Investisseurs/promoteurs : Bouygues Immobilier (promoteur) ; EFIDIS-groupe SNI (bailleur social) ; Intensity Investissement (co-investisseur, gestionnaire).

Exploitants : Agripolis (conception exploitation ferme urbaine) ; POP UP Immo (gestionnaire location éphémère espaces communs) ; Bepark (opérateur stationnement mutualisé).

Autres : Sequano Aménagement (AMO montage opérationnel) ; Agence locale de l'énergie et du climat (conseil maîtrise des charges eau-énergie) ; AMOES (bureau d'études environnement) ; Elan-Bouygues Construction (AMO biodiversité) ; ACI BET (AMO) ; SENNSE Communication ; Stimergy (concepteur fournisseur chaudières numériques) ; Verdi Bâtiment Sud-Ouest (BET tous corps d'Etat) ; Vivalib (conseil ingénierie lieux de vie seniors).

Les autres finalistes

Projet EIF

Mandataire : Eiffage Immobilier Île-de-France SAS

Promoteurs/investisseurs : Eiffage Immobilier Île-de-France SAS (promoteur) ; Immobilière 3F ; L'orange bleue

Concepteurs : Platane & Ilic Associés (architecte) ; Atelier Phusis

Projet Plaine Mutation

Mandataire : Lamotte Constructeur

Promoteurs/investisseurs : Groupe Bremond et Ares Groupe (promoteur immobilier) ; Lamotte Constructeur (promoteur) ; Apertura - Groupe Bremond (opérateur immobilier) ; Axiom

Concepteurs : MG - AU Michel Guthmann Architecture Et Urbanisme ; Syvil Architectures ; Zeppelin (paysagiste)



UN CARREFOUR URBAIN EN PLEINE MUTATION

Le site proposé se trouve au cœur du quartier de la Plaine Ouest, carrefour urbain entre Noisy-le-Sec, Romainville et Bobigny, entré dans une phase de mutation. Bien desservi et doté en équipements publics, il est composé d'un tissu d'activités en cours d'acquisition par l'EPFIF, qui a vocation à s'inscrire dans une nouvelle continuité urbaine entre le centre-ville Noiséen et Romainville. L'appel à projets offre l'opportunité de concevoir sur ce site une programmation mixte et innovante dans la manière de faire coexister habitat et activités économiques et de penser la réversibilité des usages.



Le contexte urbain

Le site se trouve dans le quartier de la Plaine Ouest à Noisy-le-Sec, non loin de la commune de Romainville. Composé d'un tissu industriel pour partie en perte de vitesse et partiellement sous occupé, le quartier a été identifié comme un secteur à fort potentiel d'urbanisation par la ville. A la convergence des villes de Noisy-le-Sec, Romainville et Bobigny, au croisement des routes départementales 40 et 116, ce site permet d'imaginer une couture entre le centre-ville de Noisy-le-Sec et Romainville, à l'ouest. En continuité avec un tissu résidentiel mixte d'habitat collectif social à l'est et pavillonnaire au sud, le site bénéficie de la présence de nombreux équipements publics (groupe scolaire, Dojo, gymnase) que la Ville ambitionne de conforter avec l'arrivée d'un collège sur le secteur.

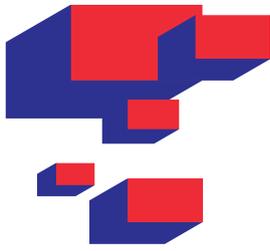
A mi-chemin entre le pôle de la Folie et de la Place Carnot regroupant 10 lignes de bus en plus des 3 lignes s'arrêtant à proximité directe, le site est bien desservi par les transports en commun. Il bénéficiera à terme d'une accessibilité renforcée. Le pôle de la Folie accueillera le Tram Express Nord en 2024 ainsi que le T3 reliant la Porte de Pantin aux Pavillons sous-Bois en 2030, tandis que le tramway T1 Est et la ligne 11 du métro s'arrêteront Place Carnot respectivement en 2019 et 2022. Le développement de ce secteur permettra de favoriser la requalification du tissu économique dans l'optique d'y inscrire une mixité fonctionnelle et de créer un nouveau quartier urbain, tout en préservant et renforçant une partie de la zone d'activité.

Données clés

Occupation actuelle : activités, habitat

Propriétaires : terrains en cours d'acquisition par l'EPFIF

Surface du terrain : 18 909 m²



Métropole
du Grand Paris



NOISY-LE-SEC – PONT DE BONDY – TRIANGLE OUEST

Linkcity

Sur ce site à proximité de la future gare du Pont-de-Bondy (ligne 15 Est), le projet, proposé par Linkcity Île-de-France, accompagné des architectes de l'Agence Castro Denissof & Associés et Land'Act, propose la construction d'un bâtiment multi-usages de 7 étages, avec la possibilité d'être surélevé de 10 niveaux, ultérieurement à sa mise en service.



Crédits : Linkcity - Castro Denissof & Associés et Land'Act

Le programme, développé sur environ 9 000 m² comprend un socle activités/loisirs dans lequel s'intègre une maison d'assistantes maternelles et un pôle d'animations. Une résidence mobilité (hébergement temporaire destiné aux personnes en situation de mobilité ou de précarité de logements) et une résidence étudiante complètent le socle.

L'architecture riche permet d'envisager ce quartier comme un signal fort au rayonnement métropolitain, à proximité immédiate d'une future gare du Grand Paris Express, avec une réelle innovation dans les procédés constructifs en permettant une surélévation ultérieure.

Les lauréats

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Concepteurs : Atelier Castro Denissof & Associés ; Land'Act

Promoteurs/investisseurs : LINKCITY Ile-De-France ; Doctegestio

Autres : Bouygues Bâtiment Ile-De-France (entreprise générale) ; Diagobat (BET environnement) ; Projex Ingénierie (BET TCE) ; ECHY (éclairage naturel par fibre optique)

Les autres finalistes

Projet Eiffagepi

Mandataire : Eiffage Immobilier Ile-de-France

Promoteurs/investisseurs : Eiffage Immobilier Ile-de-France ; Résidences sociales de France – 3F ; Flycar

Concepteurs : Platane & Ilic Associés (architecte)

Projet Katz & Bouygues Immobilier

Mandataire : Bouygues Immobilier

Promoteurs/investisseurs : Bouygues Immobilier ; Heracles Investissement

Concepteurs : Pablo Katz Architecture (architecte-urbaniste) ; Oïkos (paysagiste) ;



UN NOEUD D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Pôle structurant de la « Fabrique du Grand Paris », le quartier de gare du Pont de Bondy est un nœud d'échange multimodal qui accueillera à horizon 2020-2025 la ligne 15 du Grand Paris Express. Au cœur de la Plaine de l'Ourcq qui connaît une transformation urbaine et paysagère sans précédent, ce secteur intègre trois centre-ville, deux gares et deux quartiers en renouvellement urbain. Le site proposé dans le cadre de cet appel à projets se trouve dans la ZAC de la Plaine de l'Ourcq, à Noisy-le-Sec : au sud du carrefour du Pont de Bondy, le « Triangle Ouest » portera un projet urbain qui contribuera à la transformation de ce secteur



emblématique.

Le contexte urbain

Le site appartient au territoire en pleine mutation de la Plaine de l'Ourcq et à la ZAC éponyme, qui constitue un des pôles structurants de la « Fabrique du Grand Paris », contrat de développement territorial signé en 2014 et mis en œuvre par l'EPT Est Ensemble. Aujourd'hui dominé par d'importants flux routiers (ex-RN3, RN186) et autoroutiers (A86, A3), le site est amené à accueillir à terme le réseau du Grand Paris Express et le TZen 3, transformant l'ensemble du secteur en un quartier de gare à fort potentiel. Le site est très bien desservi par les transports en commun. Le tramway T1 ainsi que dix lignes de bus (105, 134, 146, 147, 234, 303, 334, 347, N41 et N45) s'arrêtent à proximité directe.

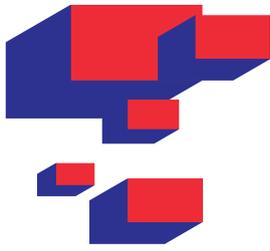
Le quartier de gare du Pont de Bondy recouvre plusieurs secteurs de projets d'échelle intercommunale : la ZAC de l'Ecocité du Canal de l'Ourcq (Bobigny) à l'ouest ; la ZAC du Quartier Durable de la Plaine de l'Ourcq (Noisy-le-Sec) autour du Pont de Bondy ; les deux quartiers en renouvellement urbain de L'Abreuvoir (Bobigny) et des Quartiers Nord (Bondy) qui feront l'objet de projets de requalification. A l'est, l'enjeu consiste à faire bénéficier la zone commerciale située le long de l'ex RN3 de la dynamique du futur quartier de gare.

Données clés

Occupation actuelle : n/c

Propriétaires : Séquano, EPFIF, Etat

Surface du terrain : 2 200 m²



PANTIN – TERRAIN ASPP

Pinocchio

Sur ce site à côté de la gare Fort d'Aubervilliers (ligne 17 et ligne 15 Est du Grand Paris Express), l'équipe du projet, porté par Demathieu-Bard Immobilier, accompagné de l'agence d'architectes Studio Muoto, propose de créer une polarité autour de l'enfance, mêlant santé et éducation, qui se distingue par sa dimension sociale et solidaire.



Crédits : Demathieu Bard / Studio Muoto

La programmation totale de 6 445m² accueillera, en complément de l'hôpital de jour, l'écocentre « Oasis 21 ». Ce dernier accueillera notamment une école Montessori proposant une pédagogie alternative, une crèche thérapeutique prévue pour recevoir des enfants handicapés et un fablab.

L'architecture est cohérente et retranscrit les synergies programmatiques. La sensibilité aux enjeux bioclimatiques est également bien intégrée au projet : compacité, orientation des surfaces vitrées, éclairage naturel abondant.

Les lauréats

Mandataire : Demathieu-Bard Immobilier

Concepteurs : Studio Muoto

Promoteurs/investisseurs : Demathieu-Bard Immobilier

Exploitants : Crescendo (association du GROUPE SOS en charge de la crèche thérapeutique) ; Fédération des Ecoles Montessori 21 (exploitation de l'écocentre Oasis 21 en lien avec l'association Colibris) ; SAS Renouveau 4 chemins

Autres : Albert et Compagnie (BET HQE) ; Igréc Ingénierie (BET TEC)

Les autres finalistes

Projet Eveils

Mandataire : Emerige Résidentiel

Promoteurs/investisseurs : Emerige Residentiel et d'OGIC

Concepteurs : Babin+Renaud (architecte) ; Mugo paysages

Projet Green Floors

Mandataire : Nacarat

Promoteurs/investisseurs : Nacarat

Concepteurs : Fresh architectures (architecte) ; Land'Act (paysagiste)



RECRÉER DU LIEN URBAIN

Le site de l'ASPP, d'une superficie d'environ 2ha, est situé au Nord de Pantin, au cœur d'un territoire en projet (PRU des Courtilières, éco-quartier du Fort d'Aubervilliers, ZAC de la Vache-à-l'aise...). Au vu de sa taille conséquente, de sa visibilité le long de la RN2, de son accessibilité existante et future (lignes 7, 11, 15 Est, T1), de sa proximité d'un pôle d'enseignement et de santé attractif et dynamique, il représente une véritable opportunité foncière. L'aménagement de ce site porte l'ambition de recréer du lien urbain dans un tissu pour l'instant hétéroclite et morcelé.



Le contexte urbain

Le terrain de l'ASPP (Association sportive de la Police de Paris) se trouve au nord de Pantin, à côté du stade de l'ASPTT et le long de l'ex RN2 (avenue Jean Jaurès), l'une des grandes voies radiales du nord est Francilien qui relie Paris au Bourget puis part vers les Flandres. Cette partie de l'ex RN2, située entre le Fort d'Aubervilliers au sud et quatre routes au nord, se caractérise par un tissu urbain hétéroclite constitué de petits immeubles faubouriers, de pavillons et de grands ensembles de logements des années 1960. Le secteur est très résidentiel, avec cependant un pôle d'enseignement et de santé attractif et dynamique à proximité : l'Université Paris XIII-Paris Nord autour du CHU Avicenne, l'IUT de Bobigny et le Campus des Métiers et de l'entreprise.

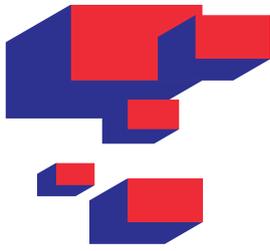
Le site bénéficie d'une bonne desserte par les transports en commun : au sud, le carrefour du Fort d'Aubervilliers, situé à 400 mètres du site, est un lieu d'interconnexion entre la ligne 7 du métro et plusieurs lignes de bus (134, 152, 173, 234, 248, 250, 330, N42). Ce pôle sera largement renforcé en 2025 avec l'arrivée de la ligne 15 du réseau du Grand Paris Express. A 400 mètres au nord, au carrefour des quatre routes, le terminus de la ligne 7 du métro croise le tramway T1. L'autoroute A 86 est accessible à moins d'un kilomètre. Enfin, le site de l'ASPP s'inscrit au cœur d'un territoire en mutation, encadré de nombreux projets, notamment l'éco quartier du Fort d'Aubervilliers, la ZAC de la Vache-à-l'aise et la ZAC Emile Dubois à Aubervilliers.

Données clés

Occupation actuelle : terrain de sport désaffecté

Propriétaires : CD 93, promesse de vente signée avec la SEMIP

Surface du terrain : 20 518 m²



Métropole
du Grand Paris



PARIS, VANVES – PORTE BRANCION

Le sport, la nature et le bois pour
remplacer la voiture et le béton

Woodeum SAS, mandataire du projet, accompagné du cabinet Hardel et Le Bihan Architectes et de l'entreprise BASE (paysagiste), développe un programme entièrement dédié au logement des jeunes et au sport.



Crédits : Weedeum SAS, cabinets Hardel et Le Bihan architectes

Ce projet s'étend sur 10 288m², incluant trois bâtiments. Un foyer pour jeunes travailleurs de 114 chambres, des terrains de sport, une résidence étudiante de 157 logements et des commerces prendront place de part et d'autre du site, côté Paris et côté Vanves. L'ambition est de nouer un dialogue entre les deux communes en franchissant le boulevard périphérique, les commerçants locaux, les établissements d'enseignement à proximité afin de favoriser l'installation des jeunes étudiants et travailleurs sur le site.

L'architecture permettra de créer une continuité urbaine. Chaque façade sera traitée selon le même principe : grande transparence, pas de mur pignon ni de façade secondaire et mise en évidence de la trame constructive et du matériau bois.

Les lauréats

Mandataire : Woodeum SAS

Concepteurs : Hardel et Le Bihan Architectes ; BASE

Promoteurs/investisseurs : Woodeum SAS ; RIVP ; GROUPE GE7-Groupe GECINA ; Soccer Park Le Five

Exploitants : Le Richemont (exploitant résidence étudiante) ; Cultures en Ville (agriculture urbaine) ; Les alchimistes (opérateur compostage) ; Recyclerie Sportive (exploitant recyclerie sportive)

Autres : Pouget Consultants (BE fluides) ; Le Sommet Environnement (BE environnement) ; Terrel SAS (BE structure) ; AÏDA (BE acoustique) ; Association Œuvre Participative (médiation, co-création) ; Natural Grass (végétalisation) ; SMILE (plateforme collaborative) ; Fluicity (concertation) ; Quatre Epingles (conciergerie) ; Plateau Urbain (préfiguration) ; Appear Here (commercialisation) ; 8'18" (concepteur lumières) ; Co Recyclage (optimisation ressources, réduction déchets)



LA CONTINUITÉ ENTRE PARIS ET SA PROCHE BANLIEUE

Les Villes de Paris et de Vanves proposent, en partenariat, le site Porte Brancion, qui incarne leur ambition commune de réaliser des continuités innovantes entre Paris et sa proche banlieue. Le site comprend trois terrains : les deux dalles de couverture du périphérique au niveau de la Porte Brancion et un terrain en bordure de la rue Louis Vicat, points d'entrée et d'échanges entre Paris et Vanves. L'appel à projets est l'occasion de transformer ces espaces de jonction en véritables lieux de vie et d'urbanité, qui répondent aux défis de l'Arc de l'Innovation, au bénéfice des habitants.



Le contexte urbain

Le site est composé de trois terrains : deux dalles de couverture du boulevard périphérique situées de part et d'autre de l'avenue de la Porte Brancion et un vaste terrain à Vanves, comprenant des parcelles cadastrées appartenant à l'Etat et à la Ville de Vanves ainsi qu'une partie non cadastrée relevant du domaine public de l'Etat. L'environnement de cette zone est donc très spécifique, à l'interface de Paris et de Vanves. Côté Paris, le site appartient à la ceinture verte de Paris qui englobe le boulevard périphérique et s'étend jusqu'au boulevard Lefebvre desservi par le tramway. Le secteur environnant est composé d'équipements publics (grands équipements sportifs, groupe scolaire, espaces verts...) et de logements sociaux.

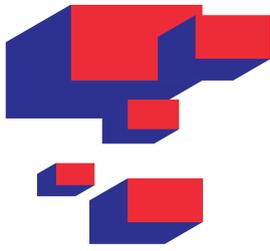
A l'Ouest du site, le Parc des expositions de la Porte de Versailles a entrepris en 2015 de grands travaux de modernisation avec notamment la création d'un grand centre de congrès et de nouveaux hôtels situés avenue de la porte de la Plaine. A l'Est du site, de l'autre côté du faisceau ferré, à la porte de Vanves, le boulevard périphérique a été couvert et la dalle accueille le jardin public Anna Marly inauguré en 2013. Un projet de résidence étudiante est programmé sur cette couverture. Le site est desservi par les transports en commun avec la ligne 13 du métro, le tramway T3a, 4 lignes de bus (58, 95, 191, N63) et plusieurs stations Vélib' et Autolib'.

Données clés

Occupation actuelle : dalles de couverture du bd périphérique, libres de construction, et terrain de sport côté Vanves

Propriétaires : ville de Paris, ville de Vanves, Etat

Surface du terrain : avenue de la Porte Brancion : 1 040 m² (dalle Ouest) + 850 m² (dalle Est)
/Parcelle Vanves : 5 642 m²



Métropole
du Grand Paris



PARIS – PORTE DE SAINT-OUEN

17&Co

Porté par BNP Paribas Real Estate et conçu par Hardel + Le Bihan Architectes et Mugo Paysage, le programme prévoit la création de bureaux sur 11 000m², des solutions d'hôtellerie de courte et moyenne durées, 1 800m² dédiés aux « makers » (artisans, économie circulaire, DIY : incubation, fabrication, valorisation, vente), ainsi que 760m² de commerces et un karaoké.



Crédits : BNP Real Estate / Hardel + Le Bihan Architectes

Le projet prévoit une architecture régulière alignée sur l'avenue de la porte de Saint-Ouen, créant une animation avec les commerces et le karaoké dans un bâtiment signal aux portes de Paris. Côté Paris, on retrouvera un immeuble composé d'une auberge, des logements pour des colocations de moyenne durée, un foodcourt et un pop-up store « mini-puces ». Les innovations portent sur la création d'un lieu de référence pour les « makers » et sur les modalités d'association au projet des habitants et des usagers.



Les lauréats

Mandataire : BNP Paribas Real Estate

Concepteurs : Hardel + Le Bihan Architectes (architecte) ; Mugo Paysage (paysagiste et conseil agriculture urbaine)

Promoteur : BNP Paribas Real Estate

Exploitants : MELT (auberge de jeunesse coliving – foodcourt – mini puces) ; Singtime-Bam Karaoke (karaoké) ; Paris&Co (incubateur économie circulaire et accompagnement start-up) ; Draft Ateliers (fablab) ; Etsy Team Petit Paris (magasin de créations faites main et animation communautés créatives) ; Makers Market (magasin produits de makers) ; Village Map (magasin créateurs) ; The White Shop (magasin de meubles et décoration en réalité virtuelle) ; Zenpark (parking mutualisé automatisé).

Autres : Le Sommer (BET HQE) ; Terrel SA (BET structure) ; Plateau Urbain (AMO préfiguration) ; FLUICITY (plateforme numérique de participation citoyenne et préfiguration) ; Potloc (concertation citoyenne pour la programmation commerciale) ; Semaest (AMO programmation commerciale innovante - commercialisation boutiques makers) ; Pure House Lab (animation co-living) ; Media Mundi-Chronos (conseil mobilité) ; Transit Consulting (conseil innovation mobilité) ; Afnor Certification (évaluation innovations)

Les autres finalistes

Projet L'échangeur

Mandataire : Nexity SA (promoteur)

Promoteurs/investisseurs : Nexity (promoteur) ; Le grand réservoir ; Grand Paris Habitat - SNI ; Sogaris ; Sysmo Records

Concepteurs : Massimiliano Fuksas Architecture (architecte) ; L'atelier Senzu (architecte) ; Florence Mercier Paysagiste

Projet ROCK

Mandataire : Compagnie de Phalsbourg (promoteur et investisseur)

Promoteurs/investisseurs : Compagnie de Phalsbourg (promoteur et investisseur) ; Codeurs et Compagnie (co-investisseur)

Concepteurs : Studio Gang (architecte / USA Chicago) ; Atelier Georges (urbaniste - paysagiste - concertation) ; Triptyque



UN TERRITOIRE A VALORISER EN INTERFACE ENTRE PARIS ET LE RESTE DU GRAND PARIS

Le site « Porte de Saint-Ouen » participe à la dynamique de l'Arc de l'Innovation, laboratoire urbain et social de l'innovation. Le traitement d'une porte entre Paris et sa périphérie est un enjeu majeur pour la métropole. Ce foncier parisien de plus de 4 300m² (tranche ferme et tranche optionnelle) est un site clé de la ceinture verte de Paris. Les projets d'aménagement aux portes et communes voisines sont autant de promesses d'une attractivité nouvelle pour ce territoire interface, dont l'ambition sera de proposer des réponses aux nouveaux usages urbains.



Le contexte urbain

Ce site parisien se trouve en limite communale de Saint Ouen, tout près de l'Hôpital Bichat, l'un des Centres hospitaliers universitaires important de Paris. L'avenue de la Porte de Saint-Ouen qui dessert le site est en réalité une partie d'une avenue longue de plusieurs kilomètres qui relie la Place de Clichy dans Paris à la Place de la République où se trouve la Mairie de Saint-Ouen.

Cette porte, vestige de l'enceinte fortifiée de Paris démolie en 1919, est aujourd'hui l'un des sites majeurs de la ceinture verte de Paris, avec le stade Max Bousia à l'ouest du site et le square Henri Huchard à l'est.

Ce site est desservi par les transports en commun, la ligne 13 du métro (station Porte de Saint Ouen) et deux lignes de bus : le 81 le relie au cœur de Paris et le 341 le relie à Clichy et Saint Ouen. S'y ajoute la traverse 518 qui relie Batignolles à Bichat et la ligne du PC qui, remplacée fin 2018 par le tramway T3, renforcera la desserte du site.

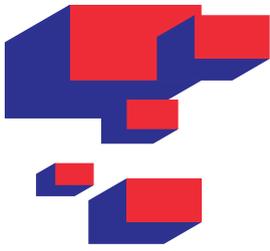
Cette interface entre Paris et ses voisins est depuis longtemps un lieu déshérité et isolé, occupé par des immeubles de logement social, désormais en partie démolis. Il s'agit maintenant de rendre ces lieux attractifs et, pour cela, d'effacer la coupure urbaine.

Données clés

Occupation actuelle : P1 : libérée par la démolition d'une tour de logements / P2 : occupée par une station-service et un parking concédé jusqu'en 2021, reconstitution éventuelle

Propriétaires : P1 : Paris Habitat, acquisition Ville de Paris prévue / P2 : Ville de Paris concédée à Spie Autocité

Surface du terrain : P1 : 892 m² / P2 : 3 393 m²



PARIS – 29 RUE DU SOLEIL COPEC – La Grande Coco

C'est autour d'une cantine culturelle que Des Clics et des Calques et Christophe Père ont conçu ce projet.



Crédits : Des Clics et des Calques / Christophe Père



Cette cantine sera un lieu multifonctions : restaurant associatif, lieu festif ou d'accueil des bénéficiaires des Restos du Cœur (dont l'activité de distribution est maintenue sur site). Elle s'articule avec des espaces de travail-formation dédiés aux métiers de la ville.

Le programme sera réalisé progressivement sur trois ans et les usages pensés en lien étroit avec les habitants du quartier (ateliers, préfiguration). Socialement parfaitement intégré dans son environnement, le projet (surface de 1080 m²) se développe au sein d'un bâtiment patrimonial et au sein d'un bâtiment neuf. Ses innovations reposent sur l'occupation immédiate du site, sur un programme qui s'inscrit dans une logique d'économie sociale et solidaire et sur l'utilisation du cadre du chantier comme support d'expérimentation.

Les lauréats

Mandataire : Des clics et des calques

Concepteurs : Des clics et des calques (architectes) ; Christophe Père (paysagiste, membre du collectif Dérive)

Investisseurs/promoteurs : SARL Coco (investisseur et gestionnaire de l'ensemble du site - société à créer composée principalement des acteurs de l'équipe candidate). Recherche de co-investisseur en cours.

Exploitants : SCIC Coco-Cantine (exploitant cantine culturelle - société à créer, gérante identifiée et engagée) ; Association 1901 Coco Ville (animation centre de ressources ville - à créer) ; Pépins Production (animation du quartier à partir de l'outil végétal, conseil biodiversité et action citoyenne de végétalisation, formation horticulture et action partenariale)

Autres : A et cetera (programmation, démarches partenariales et artistiques innovantes) ; Oxalis-Switch (BET fluides, biodiversité) ; Ekopolis (pôle de ressources francilien aménagement et construction durables) ; Collectif Paille (construction paille) ; Platres Vieujot (accompagnement enduit paille-plâtre) ; Commune libre d'Aligre (accompagnement montage cantine culturelle).

Les autres finalistes

Projet 2022, Soleil Vert ?

Mandataire : Camar Finance (maître d'ouvrage)

Promoteurs/investisseurs : Camar Finance

Concepteurs : Domela ; Atelier d'architecture Située (architecte 2)

Projet équipe Tryptiko

Mandataire : Quadral Promotion

Promoteurs/investisseurs : Quadral Promotion (promoteur) ; SCI rue du Soleil

Concepteurs : Atelier Deux Points Claire Le Rouzic Architecte



UNE NOUVELLE VIE POUR UN BÂTIMENT PATRIMONIAL

Le site du 29, rue du Soleil est un bâtiment que la Ville de Paris a choisi de conserver pour son caractère patrimonial. Construit dans les années 1920, il accueillait jusqu'au début des années 2000, une activité de fabrication de fleurs en tissu pour les maisons de couture. Niché dans le 20ème arrondissement de Paris, entre trois stations de métro et au sein du secteur Soleil-Pixerécourt, récemment requalifié, le site n'attend plus que les candidats de l'appel à projets pour entamer une nouvelle vie.



Le contexte urbain

Le site est à Paris, sur les hauts de la colline de Belleville, dans un quartier populaire du 20e arrondissement, près de la Place des Fêtes qui fut dans les années 1960, l'un des grands secteurs de rénovation de Paris.

Ce faubourg ancien, intégré à Paris en 1861, est très densément bâti. Si une partie fut démolie et reconstruite il y a 50 ans, il reste, notamment au sud de la rue de Belleville, de nombreux petits immeubles de trois à quatre étages, serrés le long de rues étroites, aux façades de plâtre, bâtis à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, qui constituaient l'habitat ouvrier de cette époque. C'est le cas rue du Soleil où ils côtoient des ensembles de logements plus hauts des années 1960, souvent bâtis en retrait de l'alignement des voies et dont une grande part appartient au parc de logement social de Paris. Le quartier est essentiellement résidentiel.

Les commerces sont concentrés le long de la rue de Belleville et peu présents dans les petites rues transversales. S'il existe souvent de petites cours pavées au centre des îlots, les espaces verts publics comme privés y sont rares. C'est pourquoi la présence d'un espace planté au cœur de l'îlot du 29, rue du soleil est très précieuse.

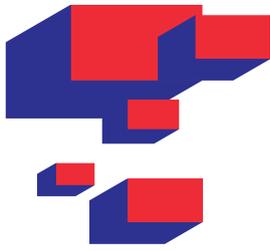
Le site est très bien desservi par les transports en commun. Les stations Jourdain et Télégraphe de la ligne 11 (Châtelet-Mairie des Lilas) du métro sont à moins de 400m, et plusieurs lignes de bus ont leurs arrêts sur la rue de Belleville. A l'horizon 2030, il est prévu de prolonger cette ligne de métro jusqu'à Noisy-Champs en deux étapes la mettant ainsi en interconnexion avec le Réseau du Grand Paris.

Données clés

Occupation actuelle : bâtiment d'activités patrimoniales à réhabiliter et appentis. Convention d'occupation à titre précaire au bénéfice des Restos du Cœur.

Propriétaires : Ville de Paris

Surface du terrain : emprise d'environ 600 m² à détacher d'une parcelle de 1 613 m²



PARIS – ZAC PAUL BOURGET

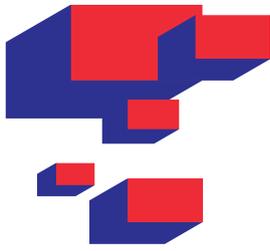
Le Cercle

A proximité de la gare de Maison Blanche de la ligne 14 du Grand Paris Express, le projet porté par la Financière Picht et conçu par L'atelier Kempe Thill, l'atelier Dots et Toits Vivants, le Cercle ambitionne d'être un lieu clé de l'économie circulaire, axé sur l'expérimentation. D'une surface totale de 7924 m² de locaux d'activités et de commerces, le programme proposé est principalement tertiaire, incluant des espaces tertiaires innovants (fablab, espace co-working, pépinières d'entreprises et start-up, repair-café, Living Lab à destination des habitants).



Crédits : Financière Picht, Atelier Kempe Thill, Atelier Dots et Toits Vivants

L'animation du site est assurée par Dédale, sur la base d'une méthodologie innovante de projet-processus (préfiguration, ateliers participatifs...). Le projet s'inspire de la biophilie et est fortement végétalisé (incluant agriculture urbaine), avec un parti architectural offrant une façade animée et active face à la ville du Kremlin-Bicêtre. Inscrit dans la ceinture verte, le futur bâtiment en devient partie intégrante par sa forte végétalisation et son ancrage dans le talus du périphérique, prolongeant ainsi le parc Kellermann.



PARIS – ZAC PAUL BOURGET

Le Cercle

A proximité de la gare de Maison Blanche de la ligne 14 du Grand Paris Express, le projet porté par la Financière Picht et conçu par L'atelier Kempe Thill, l'atelier Dots et Toits Vivants, le Cercle ambitionne d'être un lieu clé de l'économie circulaire, axé sur l'expérimentation. D'une surface totale de 7924 m² de locaux d'activités et de commerces, le programme proposé est principalement tertiaire, incluant des espaces tertiaires innovants (fablab, espace co-working, pépinières d'entreprises et start-up, repair-café, Living Lab à destination des habitants).



Crédits : Financière Picht, Atelier Kempe Thill, Atelier Dots et Toits Vivants

L'animation du site est assurée par Dédale, sur la base d'une méthodologie innovante de projet-processus (préfiguration, ateliers participatifs...). Le projet s'inspire de la biophilie et est fortement végétalisé (incluant agriculture urbaine), avec un parti architectural offrant une façade animée et active face à la ville du Kremlin-Bicêtre. Inscrit dans la ceinture verte, le futur bâtiment en devient partie intégrante par sa forte végétalisation et son ancrage dans le talus du périphérique, prolongeant ainsi le parc Kellermann.

Les lauréats

Mandataire : Financière Pichet

Concepteurs : Atelier Kempe Thill (architecte mandataire) ; Atelier Dots Paysagistes (Paysagiste) ; Dédale (Positionnement et concept du lieu, Stratégie programmatique, Méthodologie innovante de projet) ; Toits Vivants (Urbaniste-Paysagiste, Conception Ferme Urbaine et aménagement Paysager)

Investisseurs/promoteurs : Financière Pichet (promoteur, foncière commerciale, conciergerie)

Exploitants : (Préfiguration - Animation - Médiation en phases étude et chantier, Gestionnaire et animateur du Living Lab en phase exploitation) ; BALUCHON- A table citoyens (exploitant restauration) ; Autre exploitant : Make it Marseille (lettre d'intérêt)

Autres : Bollinger + Grohmann SARL (BET Structure, façade) ; INEX (BET Fluides) ; Franck Boutte Consultants (BET environnement) ; Le labo de l'ESS (AMO approche économique ESS) ; Petit Bain (Conseil et animation artistique et culturelle - lettre d'habilitation non signée) ; AT3E (BET Acoustique -mais habilitation phase 1)

Les autres finalistes

Projet 13 Pousses

Mandataire : Vinci Immobilier

Promoteurs/investisseurs : Vinci Immobilier

Concepteurs : Bona-Lemercier ; Les Ardoines Babylone

Projet Bulbilles

Mandataire : Legendre Développement

Promoteurs/investisseurs : Legendre Développement

Concepteurs : Brigitte Philippon Jean Kalt

Projet Prolifique Périphérique

Mandataire : Pitch Promotion

Promoteurs/investisseurs : Pitch Promotion ; WeWork

Concepteurs : Laisne Roussel ; Now Here Studio



UN ÉCRIN VERT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA FORMATION

Ce site est composé de deux emprises de la ZAC départementale Chérioux, au nord et au sud de celle-ci. Située dans le périmètre d'influence de la future ligne 15 du Grand Paris Express, cette ZAC est un site historique et paysager sans égal en première couronne, véritable poumon vert, composé d'arbres remarquables et de façades de bâtiments historiques. L'arrivée du T7 et de la coulée verte départementale Bièvre-Lilas permettent d'améliorer l'accessibilité de ce lieu atypique, grâce à une desserte par les modes doux. Inscrit dans la dynamique de l'Arc de l'Innovation, ce site permettra d'accueillir un projet ambitieux, dédié au développement économique et à la formation.



Le contexte urbain

A mi-chemin entre Paris et l'aéroport d'Orly, le Domaine de Chérioux se trouve à Vitry-sur-Seine, à proximité du Marché d'Intérêt National de Rungis. Il est implanté le long de la RD7, au carrefour de 5 communes : Vitry-sur-Seine, Thiais, Chevilly-Larue, Villejuif et L'Haÿ-les-Roses.

Ce site s'insère dans un tissu plutôt pavillonnaire avec quelques logements collectifs au nord, à l'est et au sud, des équipements (groupe scolaire et gymnase notamment) et le site de maintenance et de remisage de la RATP qui longe la façade sud-ouest du site. À l'ouest, de l'autre côté de la RD7, le site Recherche et Innovation de L'Oréal fait face à l'entrée du parc.

Le Domaine de Chérioux est un site paysager remarquable qui s'étend sur 36 hectares. Il est composé d'une pelouse centrale de 8 hectares bordée de bâtiments en briques rouges, témoins de l'histoire du site qui accueillait un orphelinat, à l'architecture caractéristique des années 1930. Doté d'une végétation remarquable, le parc compte 1500 arbres. Il constitue ainsi un élément essentiel de la Coulée verte départementale Bièvre-Lilas, assurant un lien entre le Parc des Hautes Bruyères (Villejuif) et le parc départemental des Lilas (Vitry-sur-Seine).

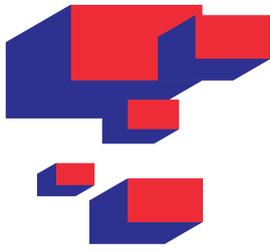
Le site est parfaitement connecté aux axes structurants de la Métropole. Ainsi, la RD7 le relie directement aux autoroutes A86 et A10/A6, le tramway T7 dessert le parc par deux stations, et la station Villejuif-Louis Aragon (Métro ligne 7) est située à 1km du Parc. Cette desserte sera complétée en 2022 par la ligne 15 du Grand Paris Express.

Données clés

Occupation actuelle : bâtiments historiques, terrains libres de construction

Propriétaires : CD 94

Surface du terrain : non définie, emprises sur la pointe nord et la partie sud de la ZAC de 36 ha



Métropole
du Grand Paris



PIERREFITTE – STAINS – TARTRES NORD (PÔLE GARE) Urban Valley

Atland, mandataire du projet, épaulé d'architectes de l'Atelier WOA, propose le développement d'un pôle d'activités orienté vers les activités éco-industrielles.

Le projet, qui s'étend sur 26 750m² sur deux îlots, est développé en 3 phases. La phase 1 prévoit la construction de bureaux, d'un composteur industriels et l'aménagement d'un parc arboré. La seconde phase permettra la création d'un parc à vocation agricole, pédagogique et récréative. Quant à la dernière phase, les projets de développement restent ouverts : elle pourra évoluer selon le contexte réglementaire, économique, technique et social.



Crédits : Atland - Atelier WOA

Ce programme évolutif en ossature bois se distingue par un parti pris architectural marqué. Les toitures sont végétalisées.

Les lauréats

Mandataire : Atland

Concepteurs : Atelier WOA

Promoteur : Atland

Autres : VIZEA (AMO HQE) ; Innovia Développement (Maîtrise d'oeuvre d'exécution) ;
Quadriconsult (Bureau de Contrôle et Coordonnateur SPS)

Les autres finalistes

Projet Carré des Ateliers

Mandataire : ALSEI

Promoteur : ALSEI

Concepteurs : Atelier 4+ Paris (architecte) ; Atelier Mathilde MarAn (paysagiste)

Projet Spirit Tartes Business Cluster

Mandataire : Spirit Entreprises

Promoteurs : Spirit Entreprises

Concepteurs : Studio d'architecture Ory et associés (architecte coordinateur) ; Hervieu Follacci
architectes urbanistes ; Land'act



UN LIEU STRATÉGIQUE DE L'ARC NORD DE PLAINE COMMUNE

Le site proposé est une friche industrielle, composée de terrains d'environ 3,5ha. Il se trouve en limite des villes de Pierrefitte-sur-Seine et de Stains et à proximité immédiate du futur pôle gare Pierrefitte-Stains du Tram 11 Express (Tangentielle Nord) qui est attendu pour 2017. Le site est aujourd'hui bordé de plusieurs zones d'activité et il est situé dans un territoire riche d'espaces verts. Avec la mise en service en service d'une nouvelle offre de transports en commun (T11 Express, RD28 et réseau des lignes bus réorganisées) et les grands secteurs de projet aux alentours, il constitue un lieu stratégique de l'arc Nord de Plaine Commune.



Le contexte urbain

A l'articulation entre de grands secteurs de projets, le site offre un fort potentiel de développement qui en fait un lieu stratégique de l'arc Nord de Plaine Commune. Ce site est situé en limite des villes de Pierrefitte-sur-Seine et de Stains. En raison de la proximité de la Grande Ceinture ferroviaire et de la ligne Nord, le site a été le support d'un développement industriel important depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Il est aujourd'hui bordé de plusieurs zones d'activités anciennes et récentes telles que le « triangle ferroviaire », Pierrefitte 2, les Studios Sets, la ZAE Gambetta et la ZAC du Bois Moussay.

Le site est délimité au nord par les voies de la Grande Ceinture et du Tram 11 Express (Tangentielle Nord). A l'est, il est jouté par le futur pont « Babeuf » en cours de réalisation, qui reliera Stains à la rue Babeuf à Pierrefitte en passant au-dessus de la Grande Ceinture. Au sud, la rue Rol-Tanguy le sépare de la ZAC du Bois-Moussay tandis qu'il est délimité à l'ouest par la nouvelle RD28 qui relie le pôle-gare Saint-Denis Université de la ligne 13 au centre-ville de Villetaneuse.

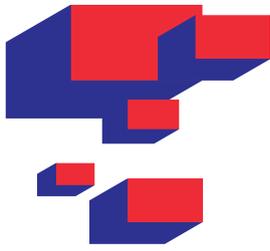
A proximité immédiate du futur pôle gare Pierrefitte-Stains du Tram 11 Express, le site est aujourd'hui à 400 mètres de la Gare du RER D -Pierrefitte-Stains- et des lignes de bus 268, 361 et N44. Il est également à 700 mètres de la station Suzanne Valadon regroupant le T5 et les bus 256, 268 et N44.

Données clés

Occupation actuelle : terrains libres de construction

Propriétaires : Conseil département du 93, Séquano Aménagement

Surface du terrain : environ 3,5 ha



ROMAINVILLE – RUE DE LA COMMUNE DE PARIS (ZAC DE L'HORLOGE)

Le Lab 21

ALSEI, mandataire du projet « Le Lab 21 », accompagné de l'Agence Franc Architecte et d'Horticulture & Jardins (paysagiste), propose un programme mixant logements, bureaux et une activité centrée sur l'éco-design.



Crédits : ALSEI, Agence Franc Architecte

Ce programme se développe sur 13 447 m², auxquels s'ajoutent 1 000 m² de ferme urbaine en toiture. Des serres en bioaponie (méthode de culture biologique hors sol sur substrat neutre, bénéficiant d'apport d'éléments nutritifs par goutte à goutte) seront également installées sur la terrasse végétalisée. Un tiers-lieu consacré à l'éco-design sera divisé en quatre pôles dédiés à la création et l'expérimentation.

Le projet architectural propose un aspect modulable du bâti très intégré, des serres en toitures, un jeu sur les matériaux visible, pour un bâtiment aux formes classiques.

Les lauréats

Mandataire : ALSEI

Concepteurs : Agence Franc Architecte (MOE) ; Horticulture & Jardins

Promoteurs/investisseurs : ALSEI ; ESPACIL Habitat Groupe Action logement

Exploitants : Construire Solidaire (utilisateur possible atelier de menuiserie mutualisé) ; NOC (Utilisateur) ; Les Sourciers (exploitant agricole)

Autres : Amstein + Walthert (AMO environnement et conseil en innovation) ; Scoping Ingénierie coopérative (BET Pluridisciplinaire) ; SEMAEST (AMO Animation de pied d'immeuble) ; Love Your Waste (AMO Compostage, réduction des déchets, charte de l'usager) ; Baluchon - A table citoyens (AMO ESS) ; Pur Projet (prestataire compensation carbone)

Les autres finalistes

Projet Le Relais Perché

Mandataire : Poste Immo

Promoteurs/investisseurs : Poste Immo ; Sogaris ; Dometude

Concepteurs : Architecture Studio ; Land'act



UNE HISTOIRE LIÉE A L'INDUSTRIALISATION

Le lot C2a de la très symbolique ZAC de l'Horloge permettra de mener un ambitieux projet de requalification, dans le territoire en pleine mutation de la Plaine de l'Ourcq, territoire avec lequel un Contrat d'Intérêt National sera prochainement signé. L'environnement actuel du site, composé d'activités industrielles et commerciales, a vocation à évoluer vers une mixité fonctionnelle. A proximité de la ligne 5 du métro, le site sera également desservi par le futur TZEN3. Sa localisation en entrée de ville préfigure un projet emblématique, véritable vitrine de la ZAC et de la commune de Romainville.



Le contexte urbain

Localisé à Romainville, le site se trouve entre la butte de Romainville et le canal de l'Ourcq, dans le secteur dit des Bas-Pays, le long de la RN3, à l'angle de la rue de la Commune de Paris et du chemin Latéral. Son histoire est liée à la forte industrialisation qui s'est développée à Romainville au XXème siècle, notamment l'industrie pharmaceutique. Il fut le siège de SANOFI-AVENTIS, et conserve encore aujourd'hui des traces de ce passé. L'emprise est issue d'un terrain anciennement occupé par cette usine de production de produits pharmaceutiques, qui n'est plus exploitée depuis 2013. Elle a été démolie et des travaux de dépollution des sols et des nappes sont actuellement en cours. Situé à 500 m de la station de métro « Bobigny-Pantin Raymond Queneau » (ligne 5), le site est également desservi par plusieurs lignes de bus.

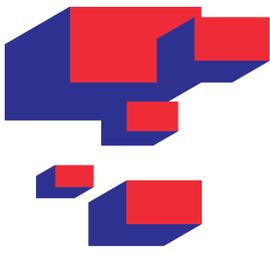
Le site est au cœur d'un territoire en pleine mutation : ZAC du Canal (Bondy), Eco-cité du Canal de l'Ourcq (Bobigny), restructuration de l'axe RN3 – Canal de l'Ourcq, base de loisirs régionale de la Corniche des forts. L'arrivée du T Zen 3, bus en site propre, sur l'ex-RN3, le futur tram-train de la Tangentielle Nord, ainsi qu'un projet de métro-câble, compléteront ce maillage.

Données clés

Occupation actuelle : terrain inoccupé et libre de construction

Propriétaires : Sanofi Chimie, signature d'une promesse de vente entre Sanofi Chimie et Séquano Aménagement

Surface du terrain : 4 000 m²



RUEIL-MALMAISON – JEAN-JAURÈS

Nef In Vivo

Le projet, porté par OCDL – Groupe Giboire, et conçu par l'architecte Nicolas Michelin, a pour ambition d'être un nouveau signal rueillois, grâce à un programme hybride comprenant le relogement d'un cinéma, un tiers-lieu, des commerces et huit logements.



Crédits : OCDL-Groupe Giboire / Nicolas Michelin

Le hall du cinéma est intégré dans un forum rattaché au tiers-lieu, favorisant les échanges et les animations. Le tiers-lieu propose des événements responsables à destination des professionnels et du grand public. La conservation du bâtiment existant permet de former une « nef » continue et traversante, un parti pris architectural cohérent.



Crédits : OCDL-Groupe Giboire / Nicolas Michelin

Les lauréats

Mandataire : ODCL – Groupe Giboire

Concepteurs : Agence Nicolas Michelin & Associés (architecte-urbaniste) ; Mugo Paysage (paysagiste et exploitant agriculture urbaine en toiture)

Investisseurs/promoteurs : OCDL GROUPE GIBOIRE (promoteur de l'ensemble du projet, investisseur potentiel du volume "animation" du projet, comprenant les commerces et les kiosques, le café et la conciergerie, le restaurant sous serre)

Exploitants : La Koncepterie (exploitant tiers-lieu, organisation événements responsables)

Autres : Luminocite (concepteur de l'ambiance lumière) ; OTE Ingénierie (BET TCE - économie de la construction - acoustique) ; Nobatek INEF4 (recherche appliquée bâtiment durable et ingénierie innovation durable) ; Convergences CVL (AMO urbanisme et immobilier commercial)

Les autres finalistes

Projet La Lanterne

Mandataire : SOPIC Paris

Promoteurs/investisseurs : SOPIC Paris (promoteur)

Concepteurs : MAAST Architecture (architecte)

Projet Nov'art Pitch Promotion

Mandataire : Pitch Promotion

Promoteurs/investisseurs : Pitch Promotion (promoteur)

Concepteurs : Douaire Silaire Architectes ; Agence Française du Paysage (paysagiste)



UN SITE STRATÉGIQUE

Le site occupe une position stratégique au sein de la ville de Rueil Malmaison, entre l'avenue Paul Doumer, axe de desserte privilégié reliant la Défense aux Yvelines qui accueillera à terme la ligne de tramway T1, et la place Jean Jaurès. Il s'inscrit dans le prolongement d'une importante politique de revitalisation et redynamisation du centre-ville dans le cadre de l'opération « cœur de ville » engagée en 2009, qui s'est soldée par le réaménagement de la place et du marché. L'enjeu sur ce site est de repenser de façon innovante l'entrée de centre-ville, insuffisamment visible aujourd'hui.



Le contexte urbain

Le site Jean Jaurès se trouve au niveau du centre-ville de la commune de Rueil Malmaison. Il est situé entre la Place Jean Jaurès – Place du Marché, qui a fait l'objet de travaux de requalification récemment, l'avenue Paul Doumer et les écoles Jean Jaurès et Saint Charles Notre Dame, elles aussi réaménagées dernièrement. Il surplombe le parking public souterrain de 250 places accessible depuis la rue Paul Doumer et comprend également un bâtiment accueillant des services municipaux et la CPAM. Le projet vise à désenclaver cette partie du centre-ville en l'ouvrant sur l'avenue Paul Doumer, axe stratégique de la métropole, entre le quartier des affaires de la Défense et les Yvelines.

Ce secteur se caractérise par un tissu urbain diversifié composé à la fois de logements collectifs, d'habitat individuel, de commerces et de nombreux équipements et services: marché du centre, bureau de Poste, Hôtel de Ville, médiathèque Jacques Baumel et Conservatoire à rayonnement régional. Le site se trouve entre la Parc du Bois Préau et le parc de l'Amitié. La présence de la nature se manifeste également par les cœurs d'îlots particulièrement arborés et les alignements d'arbres de l'avenue Paul Doumer.

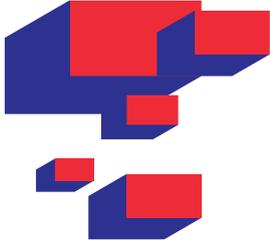
Ce site est bien desservi par les transports en commun. 5 lignes de bus le traversent : la 27 vers la Celle-Saint-Cloud, la 144 vers la Défense, la 467 vers Paris, la 258 entre La Défense et Saint Germain en Lay et la 565, ligne urbaine qui relie La Mairie de Rueil aux Hauts de Rueil. En 2030, le prolongement du tramway T1 le long de l'avenue Paul Doumer (RN13) renforcera cette desserte. Le site est à 1km de la Gare RER (ligne A), et sera raccordé à la ligne 15 du Grand Paris Express (Gare Rueil Suresnes Mont Valérien) en 2025.

Données clés

Occupation actuelle : immeuble accueillant des services municipaux à restructurer

Propriétaires : Ville de Rueil Malmaison

Surface du terrain : 1 960 m²



SAINT-DENIS – ANCIENNE PISCINE MUNICIPALE

Grand bassin

Le projet a pour ambition de créer, à partir de l'ancienne piscine, un nouveau repère culturel, pluridisciplinaire accueillant et favorisant les initiatives entrepreneuriales, culturelles, artistiques, sportives et citoyennes.



Figure 1 Crédits Cultiplace - Isatis 1 / Jung et Encore Heureux

Porté par CULTPLACE - ISATIS 1, et les architectes JUNG et Encore Heureux, le programme de 2 500 m² propose des espaces ouverts au public et privatisables (Grande Salle, café-bar restaurant, espaces d'activités) et une offre d'hébergement touristique (gîte/auberge). Le concept architectural est celui d'un volume constitué de 2 boîtes complémentaires : le café/restaurant (socle blanc restituant la façade art-déco originelle); la maison (surélévation bois contemporaine), séparées par un grand plateau libre. Une démarche environnementale complète (écologie, matériaux, résilience, bioclimatique, énergie, biodiversité, gestion des eaux) est prévue.

Les lauréats

Mandataire : CULTPLACE - ISATIS 1 (conception, réalisation et exploitation)

Concepteur(s) : JUNG (architecte) ; Encore Heureux (architecte)

Investisseur(s) / Promoteur(s) : Vinci Immobilier (promoteur)

Exploitant(s) : CULTPLACE - ISATIS 1 (mandataire, exploitant lieux culturels/restauration) ; lettre d'intérêt : La Miel (développement TPE); Université Paris 8; APIJ-Bat (construction écologique TCE)

Autre(s) : BETC (agence de communication conseil et stratégie) ; ALTO (BE fluides et environnement) ; Khephren (BE technique/structure) ; Avel (BE acoustique) ; Veritas (Bureau de contrôle) ; VPEAS (économiste constr.) ; Vinci VIE (conseil innovation sociale)

Les autres finalistes

Projet SPLASH DENIS'E

Mandataire : SCIC La Main 9-3.0

Concepteurs : AAVP Vincent Parreira Atelier d'Architecture (architecte)

Projet TAKALFAIRE COOPERATIVE CITOYENNE

Mandataire : Catherine Tricot (architecte urbaniste)

Concepteurs : Catherine Tricot (architecte urbaniste) ; Olivier Sinet (architecte) ; Florence Mercier (paysagiste) ; Ecouter pour voir



UN BATIMENT REMARQUABLE AU COEUR DE SAINT-DENIS

Le site proposé est le bâtiment de l'ancienne piscine municipale de Saint-Denis qui figure à l'inventaire des bâtiments remarquables du PLU. Ce bâtiment patrimonial offre une surface totale de 2 800m² SDP. Situé dans le centre-ville de Saint-Denis, il se trouve à 150m du métro (ligne 13), à 50m des stations T1 et T5 et à 10 minutes à pied de la gare Saint-Denis RER D – Transilien E. Faisant face à l'accès du centre commercial Basilique, il a vocation à constituer une rotule entre l'hyper-centre et la partie nord du centre-ville.



Site inventorié à l'Inventaire des Bâtiments Remarquables de la Métropole du Grand Paris. Ancienne piscine municipale.



Le contexte urbain

Le site est situé dans le centre-ville de Saint-Denis, à deux pas du marché et de la Basilique Cathédrale de Saint-Denis. A proximité directe de la place du 8 mai 1945 qui accueille un pôle de services universitaires (IUT, lycée ENNA, CROUS), le bâtiment est implanté le long du boulevard Félix Faure, accueillant le tramway T1 des principaux boulevards du centre-ville. Il fait face à l'accès du centre commercial Basilique, débouchant sur la halle du Marché et la place du marché, puis sur le parvis de l'Hôtel de Ville et de la Basilique Cathédrale.

Le site s'intègre dans un quartier de commerces et de services fréquenté par l'ensemble des Dionysiens, quartier ancien constitué d'un tissu urbain faubourien au nord du boulevard Félix Faure. A l'inverse, le côté sud du boulevard est caractérisé par l'urbanisme de l'ex ZAC Basilique développée dans les années 1980.

Le site est très bien desservi par les transports en commun avec la station Saint-Denis Basilique (Métro : ligne 13) à 150 mètres, la station Marché de Saint-Denis des tramways T1 et T5 à 100 mètres, et à 10 minutes à pied de la gare de Saint-Denis RER D – Transilien H.

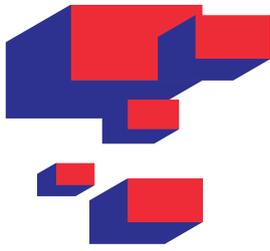
Par sa situation, le site a vocation à constituer une rotule entre l'hyper-centre, dont l'ex ZAC Basilique, et la partie nord du centre-ville. Son réinvestissement constitue une opportunité pour mieux faire dialoguer les deux rives du boulevard Félix Faure et redynamiser le centre-ville.

Données clés

Occupation actuelle : Ancienne piscine municipale à requalifier

Propriétaires : Ville de Saint-Denis

Surface du terrain : Environ 1 200m² d'emprise au sol



SAINT-DENIS – SECTEUR PLEYEL

Les Lumières Pleyel

Site emblématique du Grand Paris autour de la plus grande gare du Grand Paris Express et comprenant un immeuble pont qui franchira le faisceau ferroviaire, c'est l'émergence d'un nouveau quartier, à proximité immédiate du futur village olympique. Sogelym Dixence Holding, lauréat du projet « Les Lumières de Pleyel », accompagné de plusieurs architectes emmenés par l'Agence Snøhetta, propose un programme tertiaire, incluant des logements, des bureaux, des hôtels et des résidences étudiantes.



©Les Lumières Pleyel / Sogelym Dixence - Snøhetta - Baumschlager Eberle Architekten - Chaix & Morel et Associés - Ateliers 2/3/4/ - Mars architectes - Maud Caubet Architectes - Moreau Kusunoki

Le projet s'étend sur 176 000m². Il comprend aussi des équipements pour le sport, la création et la culture. Le projet entend faire de Pleyel à la fois une porte d'entrée du Grand Paris et un symbole architectural fort, véritable signal urbain à l'échelle de la Métropole. Un parc en pleine terre de 7 000 m² vient compléter l'ensemble.



©Les Lumières Pleyel / Sogelym Dixence - Snøhetta - Baumschlager Eberle Architekten - Chaix & Morel et Associés - Ateliers 2/3/4/ - Mars architectes - Maud Caubet Architectes - Moreau Kusunoki

Les lauréats

Mandataire : Sogelym Dixence Holding

Concepteurs : Snohetta Oslo AS ; Ateliers 2/3/4 ; Baumschlager Eberle ; Chaix & Morel ; Moreau Kusunoki ; Maud Caubet ; Mars Architectes

Promoteurs/investisseurs : Sogelym Dixence Holding ; La Française ; Engie Avenue ; NFU ; La porte de Montmartre ; Groupe Arcade ; Crédit Agricole Immobilier ; FMET - Demeter ; SOGARIS

Exploitants : La porte de Montmartre (hôtel) ; Manifesto (culture) ; 104 (culture/sports) ; Accor Hôtel ; ZENPARK (parking) ; Green-on (vélo) ; Delaplace.pro (stockage) ; Ecole Louis Lumière, Lamyne Mohamed (mode), Glazart (concert) plaine, Wow labs, CG 93, POLES, coopérative Indigo, La Toile Blanche, Mains d'œuvres

Autres : Mugo Paysage (agr. urbaine, lettre non signée) ; Tractebel (ferro) ; Terrell (struct) ; AE75 (économiste) ; Vinci construction ; Habx (logements) ; Artelia Bâtiments Industrie ; Berim (struct/fluides) ; Lamoureux Acoustics ; CSD Faces (incendie) ; Convergences CVL (comm) ; Face (art préfig) ; CESCO/Museum histoire naturelle (biodiversité) ; Qarnot (chaleur) ; Suez (eau) ; Tryon (méthanisation) ; ICF environnement (poll) ; SNAIK (lumière) ; Asso Sport dans la Ville ; Wayzup ; Smoove,

Les autres finalistes

Projet Mon(+)P**leyel**

Mandataire : BNP Paribas Real Estate

Promoteur : BNP Paribas Real Estate ; Batiplaine ; Ivanhoe Cambridge Europe

Concepteurs : MVRDV bv (architecte, NL) ; Gaëtan Le Penhuel (architecte) ; Hamonic+Masson & associés (architecte) ; SOA architectes ; Base (paysagiste) ; Bjarke Ingels Group

Projet L'Etoile de la Métropole

Mandataire : Kaufman & Broad

Promoteurs/investisseurs : Kaufman & Broad ; UBS Asset management France SA

Concepteurs : Lambert Lenack (architecte-urbaniste) ; OXO (architecte) ; Portzamparc SAS (architecte du bâtiment/pont) ; Lan (architecte) ; Daniel Vaniche et associés (architecte) ; SLA (architecte paysagiste, DK)

Projet Made in Pleyel

Mandataire : Foncière des Régions

Promoteurs/investisseurs : Foncière des Régions ; Financière Pichet ; POLY-CITES ; Immobilière 3F ; Résidences sociales de France (bailleur social) ; Axis

Concepteurs : OMA (architecte coordonnateur, NL) ; Explorations Architecture ; Data Architectes (architecte) ; Bruther (architecte) ; Tank Architectes (architecte) ; H2O Architectes (architecte) ; Hardel et Le Bilhan architectes (architecture logements accession) ; D'ici la (paysagisme) ; Cosa ; Julien Belair ; Tangram

Projet Résonances

Mandataire : Vinci Immobilier

Promoteurs/investisseurs : Vinci Immobilier ; Axa Investment Manager ; Le Grand Réservoir ; Immobilière 3F

Concepteurs : TVK Architectes Urbanistes (architecte urbaniste) ; Michel Desvigne Paysagiste (paysagiste) ; Mimram Architecture & associés (architecte associé) ; Chartier Dalix ; Tania Concko ; Hérault Arnod ; Sergison Bates ; Clément Vergelier Architectes



UNE VISIBILITÉ EXCEPTIONNELLE

Le site proposé est une bande de terrain de près de 4ha, située le long du faisceau ferroviaire Nord-Europe, de part et d'autre de la gare GPE de Saint-Denis Pleyel. Positionné à une des entrées de la zone dense de la métropole, ce site jouit d'une visibilité exceptionnelle depuis le faisceau ferroviaire et depuis l'autoroute A 86 qui le surplombe. De plus, il se trouve au cœur de la candidature pour les Jeux Olympiques de 2024. Dès 2023, il deviendra un hub majeur à l'échelle de la métropole, grâce à la gare Saint-Denis Pleyel, nœud de correspondance unique entre les lignes 14, 15, 16 et 17 du GPE, la ligne 13 du métro parisien et les lignes D et H du réseau



Transilien.

Le contexte urbain

Le site est situé dans le quartier Pleyel à Saint-Denis en limite communale avec Saint-Ouen. Il est à proximité directe d'importantes infrastructures de transports telles que le réseau ferré Paris Nord, l'autoroute A86 et la RN410 qui lui font bénéficier d'une grande visibilité. Le site est directement bordé par la Rue Pleyel à l'ouest et par le faisceau ferroviaire Nord-Europe à l'est qui le sépare du quartier du Landy et du reste de la Plaine. Au sud, il jouxte la rue du Landy tandis que l'A86 au nord sépare le site du centre-ville historique de Saint-Denis. Le site est très bien desservi par les transports en commun. Du côté Pleyel, il est à moins de 300m de la station Carrefour Pleyel (ligne 13) et des lignes de bus 139, 255, 274. Côté Landy, le pôle constitué de la gare Stade de France Saint Denis du RER D et des lignes de bus 173, 139 est également à moins de 300m.

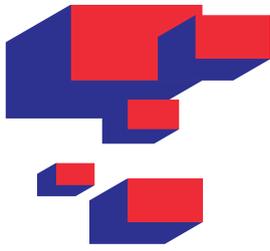
A l'horizon 2023, l'arrivée du Grand Paris Express, avec la gare Saint-Denis Pleyel connectée aux lignes 14, 15, 16 et 17 du réseau, dotera le site d'une accessibilité exceptionnelle, permettant de franchir le faisceau ferré qui constitue aujourd'hui une fracture urbaine importante. La liaison automobile avec le réseau autoroutier francilien sera également améliorée par le diffuseur autoroutier Pleyel qui permettra un accès à l'A86 intérieure et extérieure dès 2024. A mi-chemin entre le Stade de France et les docks de Saint-Ouen, le site se trouve au cœur de la candidature pour les Jeux Olympiques de 2024 et de la Plaine Saint-Denis.

Données clés

Occupation actuelle : entrepôts et quelques bureaux d'accompagnement, voiries, parking à démolir

Propriétaires : ville de Saint-Denis / Plaine Commune, EPFIF, SNCF, Société du Grand Paris, privé et copropriété

Surface du terrain : environ 4 ha



Métropole
du Grand Paris



SAINT-OUEN – MARCHÉ AUX PUCES – CAP SAINT-OUEN

Espaces libres

La SARL Novaxia, mandataire du projet, accompagné de l'architecte Wilmotte & Associés, propose une programmation autour de la culture, de l'art et du design.



Crédits : SARL Novaxia - Wilmotte & Associés

Le Design Center est au cœur de ce programme de 18 230m². Il comprend la réhabilitation de l'ensemble industriel du bâtiment et la surélévation de l'imprimerie, situé au cœur des puces de Paris Saint Ouen.

L'une des ambitions est de faire de ce site un lieu à vocation événementielle en l'inscrivant dans les grands événements métropolitains. Au démarrage du projet, une œuvre participative et une programmation éphémère et modulable pour les professionnels de l'art seront lancées.

Le projet architectural redonnera à la rue des Rosiers sa façade originelle. La configuration architecturale, urbaine permettra également de désenclaver et ouvrir l'îlot sur le quartier.

Les lauréats

Mandataire : SARL Novaxia

Concepteurs : Wilmotte & Associés SAS d'Architecture

Promoteurs/investisseurs : SARL Novaxia ; ENGIE Avenue ; Fondation ENGIE

Exploitants : Office du Tourisme de Plaine Commune et Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts déjà présents sur site ;

Autres : Bollinger + Grohmann (BET structure façade) ; BTP Consultants (contrôle technique) ; BMF (économie du bâtiment) ; Le Bureau d'Etudes de Gally (végétalisation) ; Le Sommer Environnement (BET environnement) ; Manifesto (AMO culture) ; SETEC Bâtiment (BET fluides)



UN SITE REFLET DE L'ATTRACTIVITÉ METROPOLITAINÉ

Le site proposé se trouve au cœur du Marché aux Puces de Saint-Ouen, quatrième site touristique français, au rayonnement métropolitain, national et international. Il inclut un bâtiment de l'ancienne usine Cap Saint-Ouen, élément patrimonial témoin d'une activité industrielle du XIX^{ème} siècle. Il est desservi par le bus 85, la ligne 4 du métro à 500m au sud et la ligne 13 à 700m au nord-ouest. Au cœur de la dynamique de développement métropolitain, ce quartier a par ailleurs été identifié comme une polarité majeure dans le Contrat de Développement Territorial du Territoire de la Culture et de la Création.



Le contexte urbain

Séparé du 18^{ème} arrondissement par le Boulevard périphérique, ce site de Saint-Ouen, en limite communale avec Paris, se trouve au cœur de l'activité pucière, qui jouit d'une grande attractivité touristique : marchés d'articles d'occasion, d'antiquités et de brocante installés sur les terrains des anciennes fortifications de Paris depuis un siècle et étendus dans les îlots voisins. Se trouvent ainsi les Marchés Paul Bert / Serpette à l'ouest, Dauphine / Malassis à l'est, Malik au sud et Cambo / Biron au nord.

Ce site est directement bordé par la rue des Rosiers au nord-est, artère principale du quartier qui permet de rejoindre l'Avenue Michelet et la Porte de Clignancourt. La rue Paul Bert borde le site au nord-ouest, la rue Jules Vallès au sud-ouest et l'impasse Dauphiné au sud-est. Le site est desservi par le bus 85 qui s'arrête à proximité immédiate. La station Porte de Clignancourt (Métro : ligne 4) qui accueille également huit lignes de bus est située par-delà le périphérique, à 500 mètres au sud tandis que la station Garibaldi (Métro : ligne 13) accueillant les bus 134, N14 et N44 se trouve à 700 mètres au nord-ouest.

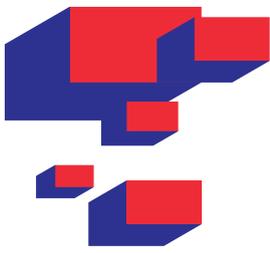
La mise en service du tramway T3b sur les boulevards des Maréchaux en 2018 renforcera l'accessibilité du site, par ailleurs distant d'1km des futures stations Mairie de Saint-Ouen et Saint-Ouen RER C de la ligne 14 du Grand Paris Express, prévues en 2019. Par sa taille et sa situation, le site représente un enjeu stratégique dans le développement à venir du Marché aux Puces et s'inscrit dans un projet de restructuration plus large qui vise notamment à développer les continuités piétonnes et commerciales entre les marchés, et à améliorer la cohabitation logements – activités.

Données clés

Occupation actuelle : hôtel d'activité à réhabiliter

Propriétaires : ville de Saint-Ouen

Surface du terrain : 18 230 m²



SANTENY – CŒUR DE VILLAGE EN PARTAGE

Santeny Village

Elytea et Sodevim, co-mandataires du projet « Santeny Village », proposent de créer un cœur de village regroupant plusieurs fonctions, proche de la place. Des logements (81, dont 45 sociaux), des commerces de proximité et une maison médicale seront implantés. Les berges du Réveillon seront aménagées en parc de plus de 10 000m².



L'architecture du projet s'intègre dans le paysage par une diversification des volumes et des façades, permettant de constituer des bâtiments indépendants correspondant à l'architecture d'ensemble du centre du village.

Les lauréats

Mandataire : Elytea et Sodevim

Concepteurs : Atelier Xavier Bohl (architecte) ; Endroits En Vert (architecte, paysagiste, BET VRD)

Promoteurs : Elytea et Sodevim ; Sodes ; Les Maisons Medicis ; Logement Français)

Autres : CET (BET ingénierie) ; Oasis (BET performance environnementale) ; Alkern (partenaire industriel pour la production de blocs de terre crue)

Les autres finalistes

Projet Eveillons

Mandataire : IDEEL

Promoteurs/Investisseurs : IDEEL (promoteur, filiale de Rabot Dutilleul Construction) ; Logeo Habitat (bailleur social)

Concepteurs : Patrick Charoin + Marina Donda (architectes) ; MCPAYSAGES (paysagiste)



UN LIEU DE VIE PARTAGÉ

Alliant patrimoine industriel et villageois, habitat, terres agricoles et forêt, la commune de Santeny contribue à la diversité des visages de la Métropole du Grand Paris. Comme son nom l'indique, le site proposé dans le cadre de l'appel à projets appartient au cœur du village historique de Santeny. Il s'agit aujourd'hui de recomposer ce cœur de village pour en faire un véritable lieu de vie partagé et mixte. C'est donc un projet innovant et résolument tourné vers l'avenir qui est attendu, adossé aux atouts naturels et patrimoniaux du site.



Le contexte urbain

Le site se trouve à Santeny, commune rurale de 3 700 habitants qui s'étend sur un territoire de 1000 hectares au cœur du plateau Briard. Le site intègre plusieurs parcelles situées dans la partie sud du bourg, entre la grande rue et le rû du Réveillon, dans un secteur bordé de bois et de jardins arborés. La ville est entourée de champs et de forêts. Elle est constituée d'un bourg villageois du début du XXe siècle où les maisons de ville mitoyennes d'un à deux étages s'alignent le long de rues étroites, de quelques bâtiments nobles entourés de vastes parcs et de bâtiments agricoles du XIXe siècle. Sont venus s'ajouter, depuis les années 1930, des lotissements d'habitat pavillonnaire pour une population urbaine qui souhaite bénéficier d'un cadre de vie proche de la nature.

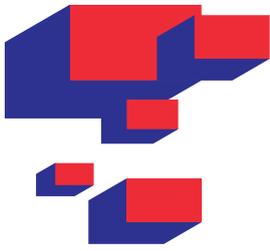
La ville n'est desservie que par une ligne de bus, la ligne 12 du Transdev Ile-de-France qui la relie au RER A à Boissy-Saint-Léger et à la ligne 8 du métro à Créteil Préfecture. A moins de 3 kilomètres de la Francilienne (RN104), Santeny a une bonne accessibilité au réseau autoroutier de l'Est francilien. Vers le nord-ouest, la RN19 la relie directement à Créteil. La ville projette de créer un centre de village dynamique qui n'existe pas aujourd'hui. Cette transformation passera par la mise en place de liaisons piétonnes et de relations entre les quartiers qui prendront appui sur la restauration et la reconversion de bâtiments industriels anciens, de bâtiments publics inoccupés. Ils seront dédiés à des activités au service de la population dans les domaines de la santé et de la culture et en direction de la jeunesse.

Données clés

Occupation actuelle : bâtiment industriel (ancienne forge), ancien lavoir, trois maisons, deux jardins, parking, espaces naturels

Propriétaires : Ville de Santeny, privés

Surface du terrain : 8 984 m²



SCEAUX – PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET ABORDS

A la croisée des S[Cé]EnS

Porté par Nacarat, le projet « A La Croisée Des S[cé]EnS » s'appuie sur un schéma urbain qui multiplie les parvis et crée un mail piétonnier en prolongement de la rue Houdan commerçante. Il propose de développer, sur l'îlot du château de l'Amiral, un restaurant locavore associé à un potager, une brasserie, une école-hôtel et des locaux événementiels.



Crédits : Nacarat

Le projet intègre également des commerces et une programmation résidentielle variée (logements en accession, participatifs, étudiants). L'architecture des logements favorise l'insertion dans les tissus locaux. Des propositions sont notamment faites autour de la concertation locale, avec l'ambition de construire un projet citoyen. La programmation des commerces est ouverte, et la stratégie environnementale porte une ambition de performances énergétiques et de végétalisation.

Les lauréats

Mandataire : Nacarat (promoteur)

Concepteurs : Devillers et Associés (architecte-urbaniste) ; COBE (architecte-paysagiste) ; CET Ingénierie (architecte-urbaniste) ; Techniwood International & Ecologgia (construction bois) ; Infra Services (BET infrastructures et hydraulique) ; MUGO (agri. urbaine) ; La Poste (concepteur de services innovants)

Investisseurs/promoteurs : Nacarat (investisseur et promoteur) ; Citallios (investisseur et co-promoteur, spécialiste en montage et suivi opérationnel de projets) ; Keys Properties (lettre d'intérêt - investisseur château)

Exploitants : Solar Hotel (gestionnaire du projet d'hôtellerie / formation / restauration) ; Luzzu (restaurateur château) ; MUGO (exploitant pour le volet agriculture urbaine) ; La Montreuilloise (brasseur) ; La Belle Friche (animateur et gestionnaire de la préfiguration du projet) ; France Habitation (bailleur social) ; AREF (gestionnaire de la résidence étudiante) ; La Poste (opérateur de services innovants)

Autres : TERAO (AMO ingénierie environnementale et développement durable) ; Iris Conseil (BE gestion des flux) ; Convergences-CVL (conseil en immobilier commercial) ; A-Tipic (AMO habitat participatif) ; Evergreen (conseil en mobilité innovante)

Les autres finalistes

Projet Place O Gout

Mandataire : SOPIC (promoteur)

Promoteurs/investisseurs : SOPIC (promoteur)

Concepteurs : Martin Duplantier Architectes (architecture) ; Dominique Latron ; Debarre Duplantier Associés (paysage)

Projet So Good

Mandataire : Pitch Promotion (promoteur immobilier)

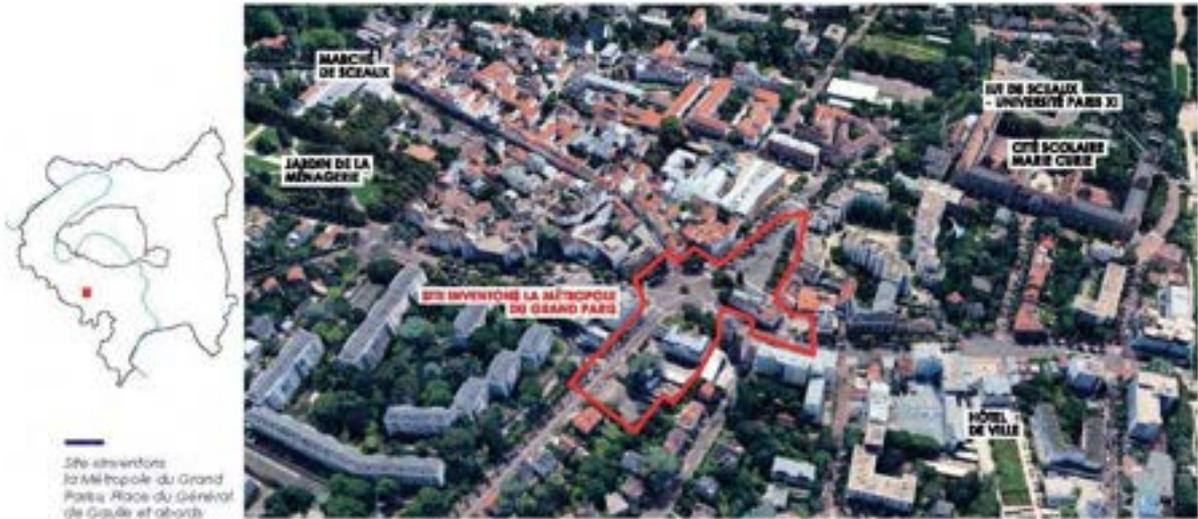
Promoteurs/investisseurs : Pitch Promotion (promoteur immobilier) ; Cristal ; Devim ; France Habitation ; The good invest

Concepteurs : agence d'architecture Bechu et Associés (urbanisme, architecture, architecture du patrimoine) ; Agence Babylone (paysage, urbanisme, environnement) ; Bio-Concept (AMO environnement)



UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ A REVALORISER

La Place du Général de Gaulle constitue un secteur stratégique du centre-ville de Sceaux, à la croisée de ses deux axes structurants. Il s'agit d'une des principales polarités de la Ville, de par sa proximité avec le pôle commerçant de la rue piétonne et la présence d'équipements publics majeurs. Aujourd'hui marqué par la présence insuffisamment valorisée du Château de l'Amiral, élément clé du patrimoine scéen à requalifier, le site proposé est de grande envergure (1,4ha). L'enjeu est de redessiner ce secteur pour lui rendre toute son attractivité, à travers la construction d'un nouvel îlot.



Le contexte urbain

La place du Général De Gaulle est située au centre de Sceaux, à quelques centaines de mètres du jardin de la Ménagerie, entre le parc départemental et la coulée verte. Le site s'organise autour d'un parking de surface de 89 places à reconstituer, de deux immeubles vétustes à démolir, d'un bâtiment, le château de l'Amiral, répertorié à l'inventaire du patrimoine du PLU, du monument du Général De Gaulle et son espace vert, de la place de la Poste, et d'espaces publics.

Il s'inscrit dans un tissu de centre-ville, composé à la fois de commerces, notamment ceux de la partie piétonne de la rue Houdan, d'équipements (Mairie, Maison de retraite, groupes scolaires...) et de logements individuels et collectifs. Le site, les cœurs d'îlots végétalisés, ainsi que les alignements d'arbres le long des voies qui contribuent au cachet du quartier.

Au croisement de la RD 60 et de la RD 67, le site est bien relié aux axes structurants de la Métropole. Une station Autolib' est située à proximité du site. Il est également bien desservi par les transports en commun. Cinq lignes de bus le desservent : ligne 128 vers Paris, ligne 192 vers Rungis, ligne 13 qui assure une liaison nord sud, ligne 395 qui assure une liaison sud-ouest et la ligne 6 qui dessert l'ensemble du territoire de Sceaux. Le site est également à 600 mètres de la gare de Sceaux (RER B).

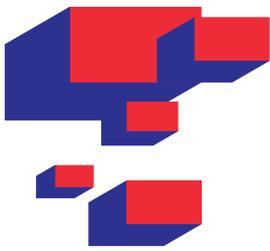
La requalification de ce site en véritable centre urbain permettra de conforter le secteur dans son rôle de place structurante de la métropole.

Données clés

Occupation actuelle : château de l'Amiral à réhabiliter, logements, commerces, stationnement, voirie

Propriétaires : Ville de Sceaux et CD 92

Surface du terrain : 14 527 m²



SEVRAN – TERRAINS MONTCELEUX

Terre d'eaux

A proximité de la gare Sevrans – Beaudotte (RER B et ligne 16 du Grand Paris Express), Linkcity Île-de-France, mandataire du projet « Terre d'Eaux », accompagné de plusieurs architectes emmenés par Jacques Rougerie, prévoit la création d'une base de loisirs nautique et culturelle. Le site est localisé dans un environnement densément habité et sur un espace de 32,8 hectares.



Crédits : Linkcity / Jacques Rougerie

« Terre d'Eaux » se déploie autour du parc nautique de 9 ha. A l'intérieur du bâtiment de 5 327m², se situent notamment une piscine et une vague indoor pour la pratique du surf, avec implication de la Fédération française de surf dans le projet. A l'extérieur une vague dynamique, un étang, et un plan d'eau prévu pour la baignade et la pratique d'activités nautiques complètent le projet. Un espace au centre du plan d'eau est dédié à l'agriculture urbaine.



Crédits : Linkcity / Jacques Rougerie

Les lauréats

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Concepteurs : Jacques Rougerie Architectes Associés (architecte-urbaniste-designer) ; Interscene (architecte paysagiste) ; Muoto (architecte) / Matthieu Gelin et David Lafon (architecte) ; Julia Winding Architecte (architecte)

Promoteurs : LINKCITY Ile-France ; Crescendo

Exploitants : Fédérations françaises du surf et du ski nautique - wakeboard ; Val Bio Ile-de-France et Val Bio centre (maraîchage d'insertion) ; Ilotopie (compagnie artistique, exploitation de l'espace scénographique)

Autres : Bouygues Bâtiment Ile-de-France (entreprise générale de construction) ; Colas Ile-de-France Normandie (constructeur infrastructures : lac et aménagements extérieurs) ; Confluences (BET hydrologie) ; Oasiis (BET environnement) ; SALUTERRE (ingénierie paysagère-environnementale-sociale- agriculture urbaine) ; Jardins de Gally (conseil paysage et agriculture urbaine) ; Ilotopie (compagnie artistique, scénographie et accompagnement culturel et social) ; Space Time (expert Feng Shui) ; Solen (start-up luminosité)

Les autres finalistes

Projet Sevrain Plaine Nautique - Terre d'Energies

Mandataire : Nexity Apollonia

Promoteurs/investisseurs : Nexity Apollonia ; Bouygues Immobilier ; Crédit Agricole immobilier ; Impact Partenaires

Concepteurs : Saison-menu ; Yto ; François Leclercq ; Taktyk ; Joli & Loiret ; CEG ; Ginger Burgeap ; OGE, Transsolar

Projet Studio Montceuleux

Mandataire : NFU Nouvelles Fonctions Urbaines

Promoteurs/investisseurs : NFU ; Interconstruction ; Intercoopérative ; SNI ; OSICA ; Village d'or ; Grand Paris Accession

Concepteurs : l'AUC ; MDP Michel Desvigne Paysage ; Office KGDVS ; Mos Architects ; IHA Inessa Hansch



UN MODÈLE AMBITIEUX DE BASE DE PLEIN AIR

Au sein du projet « Sevrans, Terre d'Avenir », les terrains Montceuleux, actuellement occupés par une exploitation agricole, offrent un environnement préservé, véritable poumon vert du territoire. En reliant espaces paysagers et naturels, le site permettra d'inventer un modèle ambitieux de base de plein air et de loisirs urbains. Elle alliera qualité paysagère, présence de l'eau et offre sportive de rayonnement métropolitain. A proximité immédiate de la future ligne 15 du Grand Paris Express, le site a également vocation à accueillir des opérations immobilières mixtes offrant une grande qualité de vie.



Le contexte urbain

Les terrains Montceuleux sont situés au nord de la commune de Sevrans, en Seine-Saint-Denis. Ce site est entouré au nord par l'ex RN2 et l'hôpital intercommunal Robert Ballanger, au sud par le canal de l'Ourcq et les voies de la branche est du RER B et à l'ouest par les voies de la branche nord du RER B et la commune d'Aulnay-sous-Bois.

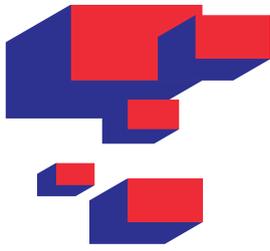
Les terrains Montceuleux se trouvent au niveau des gares du RER B Sevrans-Beaudottes et Sevrans Livry, toutes deux renforcées par la future ligne 16 du métro du Grand Paris Express dès 2024. Cette partie de la ville de Sevrans est caractérisée par la présence de quartiers de la politique de la ville composés de grands ensembles d'habitat collectif, construits à partir des années 1960. Le site proposé fait partie du projet « Sevrans, Terre d'avenir » qui se déploie sur 120 hectares de terrains, en large partie détenus par l'EPA Plaine de France et la Ville de Sevrans. Ce projet a pour objectif de créer une base de loisirs urbaine innovante, inscrite dans l'arc paysager qui traverse l'est de la Seine-Saint-Denis, du parc départemental du Sausset (Aulnay-sous-Bois) jusqu'à l'arboretum de Montfermeil. Il s'agit ainsi de changer l'image de la commune et de favoriser l'émergence d'un nouveau quartier mixte comprenant des commerces, des services, de l'artisanat, du tertiaire, des activités de loisirs et une offre en habitat diversifiée.

Données clés

Occupation actuelle : exploitation agricole dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Propriétaires : EPA Plaine de France, Grand Paris Aménagement, Ville de Sevrans

Surface du terrain : 32,8 ha



Métropole
du Grand Paris



THIAIS, ORLY – PONT DE RUNGIS

Parcs en Scène (secteurs 1 et 2)

Faubourg métropolitain (secteur 3)

Les deux projets lauréats sur ce site vont renouveler un site industriel complexe, situé à proximité immédiate d'une future gare du Grand Paris Express.

« Linkcity ile-de-France porte, avec une série de concepteurs et d'architectes, le projet « parcs en Scène » comprenant en particulier un grand équipement à vocation métropolitaine « la Scène Digitale », associant e-sport, réalité virtuelle, incubateur et espaces de formation, ainsi qu'un pôle hôtelier, des commerces et services et un programme de logements (980 logements sur le secteur 1 et 1 680 logements sur le secteur 2), ainsi que des résidences étudiants et un foyer médicalisé.



Crédits : Linkcity

« Vinci Immobilier Résidentiel, avec plusieurs architectes dont François Leclercq, porte le projet « Faubourg Métropolitain » qui développera sur le secteur 1 800 logements, ainsi que 1 200m² d'activités et de commerces »



Crédits : Vinci Immobilier Résidentiel

Les lauréats

Parcs en scène

Mandataire : Linkcity Ile-de-France

Investisseurs/promoteurs : Linkcity, Sogeprom Habitat, Bouygues Immobilier (co-promoteur), Grand Paris Habitat (pour le compte de OSICA/SNI) ; La Française (investisseur) ; GNC (invest-exploitant colocations) ; Lettres d'intention de Foncière Patrimonia (invest-exploitant commerces), Vastint (invest-exploitant hôtelier)

Concepteurs : Rogers Stirk Harbour + Partners (architecte-urbaniste) ; Tolila + Gilliland (architecte) ; Atelier de Midi (architecte) ; Tracks (architecte) ; ABF-LAB (architecte) ; AM Environnement (consultant urbaniste) ; BASE (paysagiste)

Exploitants : Turtle Entertainment, Smart VR, La Source (pôle e-sport), MK2 (pôle de réalité virtuelle), Hapik (trampoline park), Climb up (escalade) ; ALJT, France Habitation, Accueil Partenaires (résid. tourisme), Meininger (hôtel), Foncia, Office Santé (maison médicale) ; Espaces, Gally, Agripol (agricult.), Be Park, Anticafé, La Poste (services) ; Lettres d'intérêt (sans engagement) ; Usinart, Apprentis d'Auteuil, Vert marine (centre aquatique), Mamie Cocotte, Cap enfants, SFR

Autres : Bouygues Bâtiment IdF, Bouygues TP, Colas, Artelia, Arcoba ; Attitudes urbaines (programmation), « cultiver la ville – stratégie urbaine et culturelle » (équipement Scène Digitale), Ville Hybride (stratégie culturelle), Propolis (conseil sports), Embix (Smart Grids), Etamine (DD), ETC (mobilités) ; Republica (concertation), H2i (commercialisation), Fondation WWF (conseil), SFR (conseil), Zone Ah ! (AMO agriculture) ; Lettres de soutien (sans engagement) de Cap Digital, Ubisoft

Faubourg métropolitain

Mandataire : Vinci Immobilier Résidentiel

Concepteurs : François Leclercq (architecte-urbaniste) ; Richez et Associés (architecte et paysagiste) ; Readymake (architecte) ; AILP, les Ateliers Pierre Dubus (architecte)

Investisseur(s) / Promoteur(s) : Vinci Immobilier Résidentiel (promoteur mandataire) ; Kaufman & Broad (co-promoteur) ; Demathieu Bard Immobilier (co-promoteur) ; Areal (co-promoteur) ; Expansiel-Valophis (bailleur social) ; Fiminco (co-promoteur opération tertiaire) ; Medic global (investisseur-gestionnaire pôle santé)

Exploitants : Soccer-park Le Five (investisseur-exploitant d'installations sportives) ; Equallia (investisseur-exploitant d'installations aquatiques) ; Arkose (gestionnaire activités d'escalade) ; Hoops factory (gestionnaire basket en salle) ; Gavroche (gestionnaire du crossfit) ; NY'sJump (gestionnaire du Trampoline park) ; Plateau Urbain (gestionnaire des locaux d'activités temporaires) ; Sous les fraises (gestionnaire agriculture urbaine - non signé) ; Arbonis (gestionnaire de l'atelier de préfabrication bois)

Autres : Franck Boutté Consultants (AMO développement durable) ; Acadie (conseil en stratégie territoriale) ; Alphaville (programmiste) ; Transitec (expertise mobilités et stationnement) ; I grec Ingénierie (BET généraliste et VRD) ; Athlance (AMO construction bois) ; Fidal (conseil juridique) ; Palabréo (AMO concertation) ; HABX (concepteur-commercialisateur de logements en volumes capables)

Les autres finalistes

Oasis métropolitaine

Mandataire : GGL Groupe (promoteur)

Promoteurs : GGL Groupe (promoteur) ; OPALIA Groupe (co-promoteur) ; IDEC Groupe

Concepteurs : Laisné-Roussel (architecte) ; SOA (architecte, expert en agriculture urbaine) ; Sou Fujimoto (architecte JP) ; OLM Paysagistes



UN ESPACE STRATÉGIQUE, EN PLEINE OUVERTURE

Par son envergure et sa situation stratégique, le Pont de Rungis est un site à fort potentiel de développement de la métropole du Grand Paris. Epicentre du pôle Orly-Rungis, il s'inscrit dans un territoire économique particulièrement dynamique grâce aux flux générés par l'aéroport d'Orly, le Marché d'Intérêt National de Rungis et le pôle commercial du sud francilien. Son accessibilité tous modes est amenée à être encore renforcée par le prolongement de la ligne 14 du métro. Ces atouts représentent autant d'opportunités d'inventer, sur ce site peu contraint, un nouveau quartier innovant et attractif.



Le contexte urbain

Ce site appartenant à la commune de Thiais est localisé en limite des communes de Rungis, d'Orly et de Chevilly-Larue, au cœur du pôle économique d'Orly-Rungis.

Il se trouve dans un secteur dédié aux activités économiques depuis les années 1960 : de grands centres logistiques et commerciaux y ont été installés, notamment le centre commercial « Belle Epine ». La plateforme logistique de la SOGARIS et le Marché d'intérêt national (M.I.N.) de Rungis sont situés au nord-ouest du Pont de Rungis, tandis qu'au sud se trouve la plateforme aéroportuaire d'Orly.

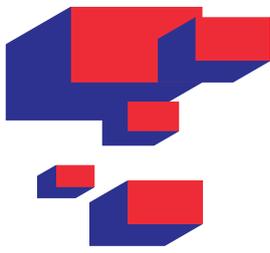
Le site est desservi par le RER C et la navette Orlyval, qui transitent par la station « Pont de Rungis-Aéroport d'Orly », le reliant à Paris et à l'aéroport d'Orly. La desserte locale est également assurée par le tramway T7 (de Paris à Athis Mons), le TVM (de Créteil à la vallée de la Bièvre) et par cinq lignes de bus jour et nuit. Le site bénéficie d'une interconnexion TGV. En 2024, la station « Pont de Rungis-Aéroport d'Orly » sera concernée par le prolongement de la ligne 14 du Métro. Plusieurs grands projets sont actuellement en cours d'élaboration à proximité immédiate du site : la Cité de la gastronomie du M.I.N. de Rungis, l'extension de l'aéroport et l'opération Cœur d'Orly, la modernisation de la plateforme SOGARIS et quatre opérations à dominante de logements dans les communes voisines.

Données clés

Occupation actuelle : bâtiments à vocation économique dont certains occupés (occupation provisoire dans le cadre du portage foncier)

Propriétaires : EPFIF pour le compte de l'EPA

Surface du terrain : 16,2 ha



VAUCRESSON – TERRAINS YVES DU MANOIR

V.0²

Le mandataire du projet, ADIM Paris Ile-de-France, accompagné de CoBe, (spécialiste de l'architecture, de l'urbanisme et du paysagisme), propose à la fois un programme réunissant des logements, une activité d'agroforesterie (exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages) ainsi que la relocalisation des activités de centre-ville. Le projet permettra la création d'un réseau social d'entraide et d'échange intra-quartier.



Crédits : ADIM Paris Île-de-France / CoBe

Le programme s'étend sur 10 461 m², englobant 130 logements répartis dans 5 îlots. Ce projet se distingue par son caractère innovant avec une volonté d'expérimenter de nouvelles solutions telles que la récupération et l'utilisation de l'énergie fatale du tunnel de l'A86. L'agroforesterie est divisée en deux modes : une lisière forestière en bordure du site et une clairière comestible. L'implantation des activités au sud de la parcelle permet une isolation phonique et visuelle de la structure autoroutière.

La qualité de la mise en œuvre de l'agriculture urbaine renforce la qualité urbaine du projet en créant un environnement propice et cohérent : l'architecture et la nature forment un tout.

Les lauréats

Mandataire : ADIM Paris Ile-de-France

Concepteurs : CoBe (architecte-urbaniste-paysagiste)

Promoteurs : ADIM Paris Ile-de-France; OGIC ; VILOGIA

Exploitants partenaires : Mugo (BET agriculture urbaine et gestion des espaces verts) ; DALKIA (concepteur-réalisateur et exploitant du réseau de chaleur lié à l'A86)

Autres : SETEC Bâtiment (BET Energie et environnement) ; Sicra (entreprise générale) ; Lateral Thinking Factory Consulting (AMO économie circulaire et C2C) ; Green On (opérateur de solutions de vélo-mobilité) ; Blue Distrib (start-up spécialisée dans la logistique urbaine du dernier km) ; Intent Technologie (éditeur de plateforme de data management de l'immobilier) ; Ma-résidence.fr (mise en place d'un réseau social de proximité) ; Bureau Veritas (BET Innovation en charge notamment de l'évaluation)

Les autres finalistes

Projet Le Hameau de la Forêt

Mandataire : ARC SAS

Promoteur : ARC SAS (maître d'ouvrage) ; Immobilière 3F ; Oskaprod

Concepteurs : Explorations Architecture ; Agence TER (paysagiste, urbaniste)

Projet Sous le signe du Bois

Mandataire : Woodeum

Promoteurs : Woodeum (maître d'ouvrage) ; Immobilière 3F (exploitation des logements sociaux)

Concepteurs : Agence François Leclercq (architecte coordinateur) ; Contexte - Christophe Chaplain (architecte associé) ; BASE (paysagiste)



UN ENVIRONNEMENT PAYSAGER EXCEPTIONNEL

Les terrains Yves du Manoir, anciennement la propriété du célèbre industriel Marcel Boussac, constituaient la partie nord des Haras de Jardy. D'une surface de 12 000m², au sein d'un environnement privilégié (lisière de la forêt des Fausses Reposes, situation d'entrée de ville), et à proximité immédiate des accès aux autoroutes A13 et A86, ils offrent aujourd'hui un potentiel intéressant d'urbanisation. La Ville de Vaucresson a d'ores et déjà engagé une dynamique avec l'aménagement paysager des voies bordant les terrains. Elle mise sur l'innovation sous toutes ses formes pour développer ce site.



Le contexte urbain

Le site Yves du Manoir se trouve en entrée de ville, au sud-ouest de la commune de Vaucresson, en limite des villes du Chesnay, Marnes-la-Coquette et Versailles. Il bénéficie d'un environnement paysager exceptionnel, en lisière de la forêt domaniale des Fausses Reposes et à proximité immédiate des Haras de Jardy. L'emprise est actuellement dédiée à la pratique du sport. Terrain emblématique de la commune, le site correspond à une partie détachée au Nord des Haras de Jardy, usuellement nommée Le Trapèze. Plusieurs équipements publics jouxtent le terrain : collège, terrains sportifs et gymnase Yves du Manoir.

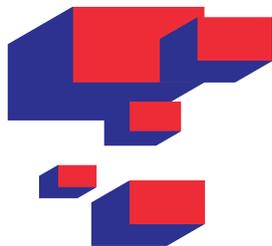
Cet ensemble s'intègre dans le secteur des coteaux sud, composé à l'ouest à la fois de logements collectifs (résidence de Jardy) et individuels et au Nord, d'habitat pavillonnaire uniquement. Au sud, le tunnel échangeur Duplex crée une coupure avec le Haras de Jardy. Situé à 500 m de la gare de Vaucresson qui dessert la ligne L du Transilien, qui relie Saint-Nom-la-Bretèche à Paris, le site bénéficie d'une relativement bonne accessibilité aux transports en commun. Il est bien desservi par le réseau de bus : ligne F du réseau PHEBUS entre la gare de Vaucresson et Versailles Rive-Gauche et la ligne 426 entre la Celle Saint-Cloud – Gare SNCF et Pont de Sèvres. A proximité des autoroutes A 13 et A 86, le site est en relation directe avec les axes autoroutiers structurants de la Métropole. Un aménagement de circulations douces et paysager le long des voies bordant le site est en cours actuellement ce qui contribuera à le valoriser et à améliorer son accès.

Données clés

Occupation actuelle : terrain nu dédié à la pratique du sport

Propriétaires : ville de Vaucresson

Surface du terrain : 12 000 m²



VAUJOURS – CENTRE VILLE - FENELON

Les Vergers Fénelon

Porté par OGIC et conçu par AAU Mastrandreas et Mugo, le projet révèle un visage inattendu de la métropole.



Crédits : OGIC / AAU Mastrandreas et Mugo

Le projet redéfinit le centre-ville du Vieux Vaujours tout en maintenant son identité et son cadre de vie par la création d'un cœur d'îlot social, comestible et verdoyant. Les innovations concernent l'agriculture urbaine, la participation des riverains et le développement d'une copropriété auto-responsable. Le programme est principalement résidentiel. Il s'étend sur 6542 m² au cœur d'un espace paysager. 257 m² sont dédiés à des commerces. Il prévoit la création de 60 logements en accession et 30 logements sociaux, répartis en 5 bâtiments, avec des parkings, des commerces alimentaires et une brasserie, ainsi que des espaces verts.



Crédits : OGIC / AAU Mastrandreas et Mugo

Les lauréats

Mandataire : OGIC

Concepteurs : AAU Mastrandreas (architecte) ; Mugo (paysagiste & agriculteur urbain)

Investisseurs/promoteurs : OGIC (promoteur) ; Adim Paris Île-de-France (co-promoteur)

Autres : Albert Et Compagnie (BET HQE) ; Saga Ingénierie (géotechnicien) ; Ingema (BET Structure, Fluides, Thermique)

Les autres finalistes

Projet le prieuré du Cygne

Mandataire : Tagerim Promotion (promoteur)

Promoteurs/investisseurs : Tagerim Promotion (promoteur) ; Cap'solidarite

Concepteurs : Ateliers Concevoir et Bâtir (architecte) ; Terabilis et Développement (paysagiste)

Projet les nouveaux constructeurs

Mandataire : les nouveaux constructeurs (promoteur)

Promoteurs/investisseurs : Les Nouveaux Constructeurs (promoteur)

Concepteurs : Lionel de Segonzac (architecte) ; Babylone



ENTRE QUARTIER HISTORIQUE ET CADRE DE VIE VERDOYANT

Le site proposé pour l'appel à projets innovants est un terrain de près d'un hectare, qui se trouve à Vaujours, ville résidentielle de la Métropole, dans le quartier historique de Fénelon. Entouré de bâti ancien d'une qualité architecturale reconnue, à proximité de nombreux équipements et services (école Jules Ferry, collège horticole Fénelon, complexe sportif...), offrant un cadre de vie agréable et verdoyant avec la présence des massifs de l'Aulnoye et du Bois de Bernouille, le site dispose de plus d'un atout pour accueillir des projets innovants porteurs d'urbanité.



Le contexte urbain

Le site est localisé à Vaujours, à l'interface de l'agglomération et des espaces boisés et agricoles l'environnant, dans le quartier historique Fénelon, au sud de la nationale 3 qui traverse la ville, et à moins de 300m vers le nord de la rue de Meaux, où se trouvent la plupart des commerces de proximité, les équipements et les services. Le parc forestier de Sevrans est à moins de 500m, le canal de l'Ourcq à moins de 1,5km.

A Vaujours et juste à côté, la présence de parcs, du canal et de bois constituent un cadre de vie d'une grande valeur, offrant de nombreuses opportunités de loisirs et de contact direct avec les grands espaces naturels de l'est francilien très présents en limite sud de la ville. Bien que relativement petite et peu peuplée, la ville accueille notamment le lycée du paysage et de l'environnement.

Le quartier le plus ancien, situé au sud, est essentiellement composé de petits immeubles et de maisons de village groupés autour de l'église. La ville est desservie par la ligne du RER B à la gare du Vert Galant, à environ 1,5 km au nord du site et par plusieurs lignes de bus, ainsi que par la ligne 08 du réseau TVF qui va de Bobigny à Meaux. La présence de la RN3, la proximité des autoroutes A4 et A104 mettent Vaujours en relation avec le réseau autoroutier francilien.

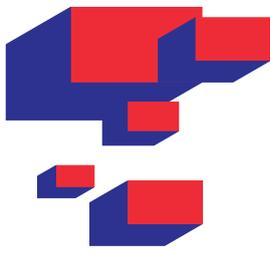
A l'avenir, l'accessibilité à Vaujours sera renforcée par plusieurs projets de lignes de transports en commun en site propre (TCSP) : les lignes Tremblay/Aulnay-sous-Bois et Gare de Gargan/Vaujours en 2030.

Données clés

Occupation actuelle : libre de construction

Propriétaires : ville de Vaujours

Surface du terrain : 9 800 m²



VILLEJUIF – TERRAINS BIZET

Coteau en commun

Le Groupe Pichet, mandataire de l'équipe, accompagné de l'Agence d'architectes Nicolas Michelin & Associés et de l'Atelier Altern (paysagiste) propose un programme de 180 logements et 100m² de locaux collectifs. Ces derniers ont vocation à devenir un lieu de sociabilité du quartier.



Crédits : Groupe Pichet / Nicolas Michelin & Associés / Atelier Altern

Le programme de logements s'étend sur 11 535 m², combinant les qualités de la maison individuelle avec celles du logement collectif.

Chaque ensemble bâti comprend une "pièce en plus", Le Cocon, qui permet d'aménager son appartement librement. La performance énergétique constitue l'un des axes innovants du projet, puisque l'équipe s'appuie pour le logement social (25 % des logements proposés), sur un système de chauffage intelligent de production de chaleur numérique.

Le projet architectural consiste à construire des formes bâties compactes, peu larges et d'une hauteur raisonnée qui permet le développement de la biodiversité à travers une libération maximale du sol.

Les lauréats

Mandataire : Groupe Pichet

Promoteurs/investisseurs : Pichet ; Novigère (bailleur social)

Concepteurs : Agence Nicolas Michelin & Associés ; Atelier Altern

Exploitants partenaires : La Conciergerie Solidaire (exploitant conciergerie de quartier) ; Ligue de Protection des Oiseaux (belvédère animation écosystème)

Autres : Gaujard technologie (BET structure bois) ; Maya (BET HQE) ; Sinteo (BET biodiversité, écologie) ; Repérage Urbain (sociologue-urbanist--concertation)

Les autres finalistes

Projet Le Village Suspendu

Mandataire : Emerige Résidentiel

Promoteurs : Emerige Résidentiel (promoteur, co-maitre d'ouvrage) ; Brownfields (promoteur, co-maitre d'ouvrage) ; Valophis

Concepteurs : Manuelle Gautrand Architecture (architecte) ; Moz Paysage (paysagiste)

Projet Studio V

Mandataire : ADIM Paris IDF

Promoteurs : ADIM Paris IDF (promoteur, maître d'ouvrage), France Habitation (bailleur social, filière immobilière d'Action Logement)

Concepteurs : Ateliers Lion Associés (architecte)



UN ENJEU MÉTROPOLITAIN

Ce site est constitué de deux ensembles formant une unité foncière continue d'une superficie totale de 12278 m². Friche recouverte de végétation non protégée, ce site est idéalement localisé à proximité de la ligne 7 du métro, de plusieurs lignes de bus RATP, de la ligne V7 du réseau Valouette, de stations Autolib' et de la RN7. Il représente un fort enjeu métropolitain de par sa proximité avec le secteur opérationnel du projet Campus Grand Parc, et permettra d'inventer des usages adaptés à cet espace peu dense et très accessible.



Le contexte urbain

Le site est localisé au nord-Est de Villejuif, en limite de Vitry-sur-Seine, à moins de 2km de Paris. Il se trouve dans un secteur résidentiel, où se côtoient petits immeubles collectifs et pavillons avec jardins.

Il est constitué d'une série de parcelles en friche dans lesquelles une végétation spontanée s'est développée jusqu'à constituer un espace vert important qui, avec le grand terrain très arboré du réservoir d'eau non potable situé à proximité, constitue un réel poumon vert dans la ville. Le quartier est peu densément bâti, calme et à l'écart de toute nuisance. Le site est à flanc de coteau, et les rues Bizet et Emile Zola, en pente, offrent des vues lointaines sur le grand paysage du sud parisien qui participent de la qualité de vie de ce quartier. Le quartier jouit de la proximité d'un secteur très commerçant de Vitry-sur-Seine, le long du Boulevard de Stalingrad.

Le site est desservi par les transports en commun : ligne 7 du métro à la station Villejuif-Paul-Vaillant-Couturier à 300m, plusieurs lignes de bus et deux stations autolib sur la nationale 7. En 2020, le tramway T9, qui reliera Paris à Orly ville, sera mis en service. Le site bénéficiera d'une station située boulevard de Stalingrad, à moins de 500m du site. En 2022 enfin, sera mise en service la ligne 15 du réseau du Grand Paris express. La station Villejuif-Louis Aragon se trouvera à moins de 800m du site.

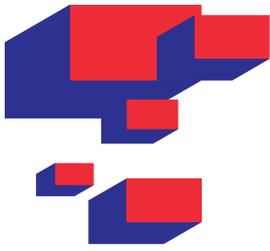
La proximité du projet « Campus Grand Parc » qui s'étend sur Villejuif et Cachan va, sans nul doute, renforcer la demande en logements dans ce secteur sud de Paris.

Données clés

Occupation actuelle : libre de construction

Propriétaires : ville de Paris, Syndicat d'action foncière du Val-de-Marne (SAF), ville de Villejuif

Surface du terrain : 12 278 m²



VILLEJUIF - LA REDOUTE DES HAUTES BRUYERES

Campushorizon

Sur un site localisé à 800 m de la future gare du Grand Paris Express Villejuif Louis-Aragon (ligne 14), l'équipe emmenée par Legendre Immobilier propose un programme mixte de avec 448 logements (étudiants et jeunes actifs), une auberge de jeunesse (109 chambres), des locaux pour entreprises innovantes, un centre de séminaire, des services (salle de sports, RIE...) et des commerces et locaux associatifs dans les casemates.



Crédits : Legendre

Avec un total de 23.016 m², les bâtiments s'organisent autour d'un espace public central valorisant le patrimoine et une architecture haute (« signal »). Les innovations proposées ciblent prioritairement l'ancrage local et la participation, le bâti intelligent et vert (quartier « smart-ready », biométhanisation, ...) et les mobilités douces (vélo). Les objectifs environnementaux sont ambitieux : un aménagement frugal est promu, et les labels E+(2)/C-(2) et Biodiversity sont visés.

Les lauréats

Mandataire : Legendre Immobilier

Concepteur(s) : ANMA, Agence Nicolas Michelin et associés (architecte) ; Atelier Roberta (paysagiste)

Investisseur(s) / Promoteur(s) : Legendre immobilier (mandataire) ; Espacil Habitat - Groupe Action Logement (bailleur social pour les logements étudiants et jeunes)

Exploitant(s) : Legendre XP (résidence étudiante), France Hostels (auberge de jeunesse), Creative Valley (centre d'innovation santé et numérique), Mamie Cocotte (restaurant), Keep cool (espace sportif, formulaire non signé) ; Paris New York (brasserie), Green on (maison du vélo)

Autre(s) : Egis Bâtiments (AMO-BET), Urban Eco (programmation environnementale et gestion des biodéchets) ; Legendre construction ; Legendre énergie (production, stockage et gestion d'ENR) ; Zen Park (parking mutualisé automatisé), Wassa (application Campus Horizon) ; La Fabrik (animation, activation événementielle)

Les autres finalistes

Projet EUREKA

Mandataire : groupe Idec

Promoteurs/investisseurs : groupe Idec

Concepteurs : Jean-Paul Viguiet et associés (Urbaniste-Architecte-Paysagiste-Architecte d'intérieur des parties communes) ; Agathe de Maupeou

Projet Linkcity • VILLEJUIF LA REDOUTE LES HAUTES BRUYERES

Mandataire : Linkcity

Investisseurs/promoteurs : Linkcity ; Orox ; Alboran

Concepteurs : Portzamparc ; Florence Mercier



A L'INTERSECTION DE LA SANTE, DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Redoute des Hautes Bruyères, ancien fort militaire désaffecté, jouit d'une situation exceptionnelle en rebord du plateau de Villejuif. Point culminant du Val-de-Marne, il offre une vue imprenable sur la vallée de la Bièvre et Paris. Situé sur la ZAC Campus Grand Parc, il accueillera notamment un Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé, avec lequel le projet retenu dans le cadre de cette consultation s'articulera. Ce site porteur d'enjeux patrimoniaux et environnementaux deviendra une polarité majeure de la métropole francilienne par l'arrivée de la gare d'interconnexion ligne 14 – ligne 15 du Grand Paris Express.



Le contexte urbain

Située à l'ouest de Villejuif, la Redoute des Hautes Bruyères est un Fort militaire désaffecté, construit en 1870 par Viollet-Le-Duc dans le cadre du programme de fortifications destinées à doubler la ceinture de forts couvrant le sud de la capitale. Le Fort se trouve le long de l'Autoroute A6, en limite communale de Cachan et de L'Haÿ-les-Roses.

Point culminant du Val de Marne, le site offre des vues remarquables sur la Vallée de la Bièvre et sur les monuments métropolitains.

Le Fort, qui s'étend sur 3,7 hectares environ, est en relation directe avec le Parc Départemental des Hautes Bruyères, véritable poumon vert de ce secteur, avec plus de 20 hectares d'espaces naturels. Il est également situé à 300 mètres de l'Institut Gustave Roussy, premier centre européen de lutte contre le cancer.

Compte tenu de sa proximité avec l'autoroute A6, il est parfaitement connecté aux axes structurants de la Métropole. En outre, la future station de métro Villejuif-Institut Gustave Roussy (lignes 14 et 15) du réseau du Grand Paris Express sera implantée en 2022 à 200 mètres du site, ce qui le reliera à la capitale et à l'aéroport d'Orly en moins de 15 minutes.

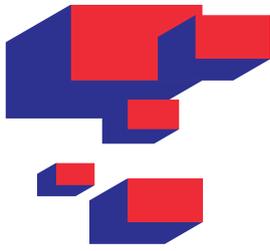
S'il est aujourd'hui fermé au public et enclavé, le Fort sera sans nul doute amené à s'ouvrir sur le quartier, vers le parc départemental et en accompagnement des projets urbains prévus dans le cadre de la ZAC Campus Grand Parc, dont le Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé (PUIS) qui est déjà prévu au niveau du Fort. Le prolongement de la promenade des horizons jusqu'au Fort est également en projet afin de profiter des vues exceptionnelles qu'offre le site.

Données clés

Occupation actuelle : Fort militaire désaffecté - Site d'entraînement des CRS jusqu'en août 2016

Propriétaires : France Domaine - transfert du foncier envisagé pour 2017

Surface du terrain : n/c



VILLENEUVE-LA-GARENNE – QUARTIER DE LA BONGARDE

Village Bongarde

Sogeprom Habitat et les concepteurs qui l'accompagnent prévoient un vaste programme mixte (12 865 m²) comprenant une ferme urbaine, un marché local, des logements (6 825m²), des commerces et des espaces de proximité et d'agrément. Le site est situé sur un axe stratégique à l'intersection de l'A86 et des quais de Seine.



Crédits : Sogeprom Habitat

Centré sur une ambition écologique, de développement durable et du « mieux vivre ensemble », le projet repose sur le développement progressif d'un projet de quartier mixte pensé à l'échelle de la ville (à la fois des logements et des activités commerciales et de services tertiaires), avec des espaces publics et privés aux fonctions différenciées. Une démarche d'innovation est prévue dans les domaines du développement durable et des circuits courts, centrée sur la ferme urbaine.



Les lauréats

Mandataire : Sogeprom Habitat

Concepteurs : DGLA (architecte - urbaniste) ; Daniel Vaniche et Associés (architecte de la passerelle et des logements des lots A-B2 et F) ; MFR ARCHITECTES (architecte) ; LAND'ACT (paysagiste)

Investisseurs/promoteurs : Sogeprom Habitat (promoteur) ; VINCI IMMOBILIER (co-promoteur) ; BIGH (investisseur ferme urbaine aquaponique) ; FONDS DE CO-INVESTISSEMENT DE L'ANRU (investisseur)

Exploitants : BIGH (exploitant ferme urbaine aquaponique) ; Mercato Metropolitano (gestionnaire exploitant commercial / marché alimentaire artisanal) ; Foncia Croissance (gestionnaire provisoire des services partagés et services connectés)

Autres : DVVD (BET structure / ouvrage d'art) ; AMOES (BET environnement et fluides) ; EDEIS (BET ingénierie) ; BIGH (concepteur agriculture urbaine) ; Attitudes Urbaines (programmiste) ; Mercato Metropolitano (animation commerciale autour du site de la ferme urbaine / ateliers culinaires) ; Foncia Croissance (développement de services partagés et services connectés)

Les autres finalistes

Projet Destination Bongarde

Mandataire : Cogedim Paris Métropole (promoteur / investisseur)

Promoteurs/investisseurs : Cogedim Paris Métropole ; Agripolis Organics ; Eklo Hotels ; Carrefour ; Phenix

Concepteurs : Reichen et Robert & Associés (architecte urbaniste) ; Cristiano Benzoni Sophie Thuillier ; REV' (architecte) ; Endroits en vert



A PROXIMITÉ DU FUTUR VILLAGE OLYMPIQUE

Le site proposé se trouve dans le quartier de la Bongarde, au sud-est de Villeneuve-la-Garenne. Grâce à sa position sur un axe stratégique à l'intersection de l'A86 et des quais de Seine, il bénéficie d'une visibilité maximale. Il est situé à côté du nouveau centre commercial Quartz et il fait face à la Cité du Cinéma et au site du village olympique prévu pour 2024. Le site de la Bongarde jouit également d'une excellente accessibilité autoroutière (A86, A15 et A1) et d'une bonne desserte en transports en commun grâce à la future gare de la ligne 15 du GPE et à la ligne T1, qui permet une interconnexion avec la ligne 13 du métro, le Transilien et les lignes C et D du RER.



Le contexte urbain

Le quartier de la Bongarde se trouve à l'extrémité sud-est de Villeneuve-La-Garenne, en limite de Gennevilliers et à une dizaine de kilomètres de Paris. Il est encadré à l'est par la Seine et l'Île Saint-Denis, et au nord par l'A86 qui le sépare de la zone résidentielle de la ville.

Sa situation stratégique en bordure de Seine et face à la Cité du cinéma pourrait gagner encore en visibilité par l'éventuelle installation du village olympique prévu pour les JO 2024.

Le site bénéficie d'une excellente desserte routière et par les transports en commun. Il est directement relié aux axes structurants franciliens que sont l'A86, l'A15 et l'A1. Il se trouve également à 10 minutes à pied du tramway T1 qui le relie à la ligne 13 du métro, et les lignes C et D du RER le placent à une trentaine de minutes du centre de Paris. Cette desserte sera renforcée dès 2027 par la mise en route de la ligne 15 du métro du Grand Paris Express, dont la gare des Grésillons sera située à 800 mètres du secteur.

Le secteur est au cœur d'une zone d'activités en pleine mutation. La réalisation récente d'une résidence étudiante de 200 logements et l'ouverture en 2014 du centre commercial Quartz ainsi que l'aménagement des espaces publics à proximité en témoignent. La proximité des nombreux projets de l'Île-Saint Denis, Saint Ouen, Saint Denis et Gennevilliers renforcera inévitablement l'attractivité de ce site destiné à évoluer vers davantage de mixité fonctionnelle.

Données clés

Occupation actuelle : occupation mixte, bâtiments vides ou en cessation d'activité

Propriétaires : commune de Villeneuve-la-Garenne, SEM 92, privés

Surface du terrain : n/c

